

UNIVERSITE DE BORDEAUX MONTAIGNE

Jacques-Philippe Cornut et le
Canadensium Plantarum.

« Les plantes au XVII^e siècle : entre outils scientifiques et
objets d'échanges sociaux »

Juin 2017



Mémoire de deuxième année de master Epistémologie, Histoire des sciences et techniques
Sous la direction de Madame Violaine Giacomotto-Charra Maître de conférences en langue et
littérature du XVI^e siècle

Sommaire

Remerciements	3
Introduction	4
I/ Le voyage des plantes : des plaines du Canada aux jardins parisiens.....	17
A/ L'origine des plantes du <i>Canadensium Plantarum</i>	17
B/ Les jardins botaniques parisiens au XVII ^e	30
II/ Le <i>Canadensium Plantarum</i> : Un ouvrage de médecine ou de botanique ?.....	40
A/ Une émancipation progressive de la médecine.....	40
B/ L'interdépendance entre texte & image : établissement du discours scientifique.....	47
C/ Dénommer et classer.....	59
III/ Ecrire une Flore au XVII ^e : enjeux sociétaux	67
A/ La « Mania » des fleurs au XVII ^e , un intérêt de classe	68
B/ Jacques Philippe Cornut et la faculté de médecine, enjeux scientifique, enjeux de pouvoir.	73
Conclusion.....	81
Bibliographie	83
Annexes	89

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, j'aimerais remercier Madame Violaine Giacomotto-Charra ma directrice de mémoire, pour m'avoir guidé dans mes recherches et pour son intérêt constant pour ces dernières ainsi que pour son soutien lors de cette année. J'aimerais aussi remercier Monsieur Pascal Duris pour avoir encadré la première partie de ces recherches

J'aimerais adresser mes remerciements aux personnels des bibliothèques de l'INHA, du MNHN, et de la bibliothèque Mazarine pour le temps qu'ils m'ont accordé, et l'aide qu'ils m'ont apporté pour trouver les documents nécessaires à la rédaction de ce mémoire.

Je remercie chaleureusement Monsieur André Daviault, pour m'avoir communiqué sa traduction du *Canadensium Plantarum*, et ses encouragements à faire fructifier son travail. J'aimerais adresser un remerciement spécial à Mademoiselle Charlotte Giroud sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible. Ainsi qu'à Monsieur Valéry Malecoy, Maître de conférence en botanique à Agrocampus Ouest, pour ses précieux conseils et l'aide apportée dans l'identification des planches du *Canadensium Plantarum*.

Enfin je remercie Ronan Pierrard pour ses perpétuels encouragements qui m'ont permis de ne pas baisser les bras.

Pour finir je voudrais remercier mes parents, ainsi que ma colocataire Mademoiselle Chloé Vallespir pour leurs relectures attentives et leur soutien en tout moment.

Introduction

Canadensium plantarum, aliarumque nondum editarum historia (1635)

« *L’histoire des plantes du Canada qui n’ont pas encore été décrites* » Par

Jacques-Philippe Cornut

Une brève histoire de la botanique

La botanique, si on la considère comme la connaissance des plantes, existe bien avant le XVII^e siècle ; l’inventaire et la classification du monde végétal constituent l’axe de son développement scientifique depuis Aristote, même si ses découvertes ne nous sont parvenues que sous la forme de citations dans les œuvres de ses successeurs, notamment dans celle de son disciple Théophraste, la *Cause des Plantes*¹². Les six livres subsistant de la *Cause des Plantes* constituent la fondation de l’approche scientifique de la botanique. Théophraste y tente dans un premier temps de distinguer des grands traits qui pourraient servir de catégories de classification : il note la présence ou non de tronc et distingue donc les arbres et arbrisseaux et les sépare ~~de~~ des sous-arbrisseaux et des herbes. Il ne s’intéresse cependant pas qu’à leurs traits distinctifs mais aussi à leur physiologie : la germination, la croissance, la formation des fleurs et des fruits. La *Cause des Plantes* ne donnera naissance à aucun autre ouvrage purement botanique, puisque les auteurs postérieurs semblent envisager la flore non pas comme un objet d’étude en soi mais bien comme une réserve de remèdes comme le suggère la *Materia medica* de Dioscoride² en 50 av. JC. Son ouvrage se présente sous la forme d’un catalogue de plantes (six cent espèces environ) dont la classification trahit les intentions de l’auteur. En effet, Dioscoride classe les plantes selon leurs applications pratiques : médicinales, aromatiques, alimentaires, vénéneuses. Il est inspiré en cela d’auteurs antérieurs qui ont lié intrinsèquement l’étude et l’observation des plantes, aux bénéfiques que celles-ci pouvaient apporter à l’homme tel Mantias (III^e siècle b.C) dont Galien vante les mérites³ pour avoir constitué une pharmacopée complète.

¹ Théophraste, *Les Causes des phénomènes végétaux* trad. Suzanne Amigues, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

² Dioscorides. *De materia medica. Five books in one volume*, trad. T.A. Osbaldeston, introd. R.P. Wood, Johannesburg, Ibis Press, [50 ap. JC], 2000.

³ Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos*, VII. 91, vol. XIII., p. 462. Cambridge, Omnisys, [II^e siècle]1990

Cette tendance semble se prolonger jusqu'à la fin du XV^e siècle où on note un retour à une botanique fondamentale mais qui reste étroitement en rapport avec la pratique médicale. On peut attribuer ce retour de l'observation botanique aux œuvres successives de l'abbesse Hildegarde de Bingen⁴ (1098-1179) et d'Albert le Grand⁵ (v.1200-1280), qui joignent aux applications pratique une compréhension de la physiologie de la plante et de leurs traits significatifs. C'est ainsi que dans son *De Vegetabilibus aut plantis*, Albert le Grand présente un premier essai de classification inspirée de celle de Théophraste. Cet essor est amplifié à partir du XVI^e siècle par la mise au jour des textes antiques. L'essor de l'imprimerie mettant à disposition tous ces textes simultanément, ceci permet la multiplication des commentaires et des tables de correspondances, néanmoins en faisant fi des considérations de distribution géographique et essayant de faire correspondre des espèces décrites par les anciens souvent originaires du bassin méditerranéen avec les plantes observées à travers l'Europe. Dans un premier temps, cela semble conduire la botanique dans une impasse. En effet les écrits des Anciens sur les plantes étaient souvent brefs et succincts, sans illustrations d'accompagnement, et ainsi les descriptions pouvaient convenir à plusieurs espèces de plantes simultanément. Cette recherche de correspondance entre les plantes décrites par les Anciens et celles découvertes par les Modernes force ceux-ci à observer de plus près leur objet d'étude, et c'est ainsi que le nombre de plantes connues et la précision de leurs descriptions augmenta de manière exponentielle. L'essor de la science botanique à la Renaissance est le résultat de plusieurs facteurs : celui d'une observation plus approfondie de l'objet ainsi que d'un élan pour les études classiques. Cependant, la diffusion de ce savoir est le fait d'un facteur beaucoup plus prosaïque. L'essor de l'imprimerie permet de définir un savoir et surtout de le diffuser beaucoup plus largement. On assiste ainsi à l'édition des œuvres des Anciens comme l'*Historia Naturalis* de Pline. Jusque dans les années 1530 la production de livres sur la nature se limite à la réédition des œuvres, traduites ou non des anciens. En revanche-t-il ne faut pas y voir de simples copies successives. Dans ces ouvrages, l'autorité n'est pas présentée comme celle de l'auteur antique mais bien celle du traducteur qui commente l'ouvrage. Parallèlement, le changement de posture intellectuelle vis-à-vis de la science a permis d'aborder celle-ci sous un jour différent. Les humanistes et naturalistes encourageant la curiosité, le savoir se diffuse par la traduction

⁴ Hildegarde de Bingen, *Les causes et les remèdes, ou Liber compositæ medicinæ*, trad. de P. Monat, Grenoble, Millon, [1151], 2005

⁵ Evêque de Cologne, son travail considérable a permis la diffusion en Europe de l'œuvre d'Aristote enrichie des commentaires d'Averroès, ce qui constitue la deuxième vague de diffusion des philosophies grecques dans l'occident chrétien

d'ouvrages en langue vernaculaire. La classe des marchands, petits bourgeois de plus en plus attirés par l'érudition mais toutefois proches du travail manuel, s'impose dans les villes en plein essor économique. Cette reconnaissance du savoir pratique et manuel est en lien avec la revalorisation de la botanique de terrain : il s'agit de regarder les plantes d'après nature en dehors des pages des manuscrits qui, de copies en copies, s'emplissent de fautes. La portée souvent médicale de ces ouvrages, et donc pratique dans la vie quotidienne, amplifie leur diffusion en Europe qui se fait conjointement à l'émergence d'ouvrages d'automédication comme les régimes de santé ou les almanachs médicaux, qui sont eux plus à destination des couches les plus modestes des lettrés. Ainsi, le commentaire des traités antiques suscite-t-il de nouvelles œuvres vouées à l'identification et la connaissance de plantes nouvellement rencontrées lors de voyages et d'herborisations, accompagnées dans un premier temps de gravures sur bois rendant difficile la précision anatomique des plantes. Par exemple la description de la petite piloselle de Fuchs de l'ouvrage de Jacques Dalechamps⁶



***Pilosella officinarum*, Jacques Dalechamps (1586)**

Si les caractéristiques principales de *Pilosella officinarum* sont représentées et permettent de se faire une idée sur la morphologie générale de la plante, il est plus difficile d'en étudier les particularités anatomiques de l'espèce. Ces nouvelles œuvres botaniques sont celles d'Andrea

⁶ Jacques Dalechamps, *Illustrations de Histoire générale des plantes contenant XVIII livres*, T.X, P.2, Lyon, Chez les héritiers Guillaume Rouille, 1586

Cesalpino⁷ (1519-1603), de Charles de L'Écluse⁸ (1526-1609), des frères Jean (1541-1613) et Gaspard (1560-1634) Bauhin⁹, et de Mathias de L'Obel¹⁰ (1538-1616).

Une discipline, plusieurs ouvrages.

Au XVII^e siècle, l'on observe un prolongement de cette nouvelle démarche scientifique, constituée un siècle plus tôt, et un engouement marqué pour la botanique, bien plus que pour la zoologie, se confirme. Au même moment, le développement des jardins et le mécénat favorisent le développement de la science botanique et de ce fait du livre de botanique. Des souverains, des princes et des savants sont propriétaires d'un jardin dont la beauté est le miroir de leur puissance. On y cultive très tôt yuccas, aubergines, rhubarbe d'orient, ipomées et fruits de la passion¹¹. L'apparition du jardin du Roi à Paris suscite la publication de nombreux ouvrages, allant du livret de recueil de planches destiné aux brodeurs aux catalogues de plantes médicinales.

En ce début du XVII^e siècle, quand Jacques-Philippe Cornut publie son ouvrage, la botanique, forte d'une nouvelle démarche scientifique, se constitue peu à peu comme une science autonome. Les deux siècles précédents ont été des siècles d'exploration et d'ouverture sur le monde, et le développement des routes maritimes entre l'Ancien et le Nouveau Monde ont permis une circulation plus importante des objets de savoir. Nous pouvons par exemple citer l'introduction de la tulipe en Europe par le botaniste flamand Ogier Ghislain de Busbecq (1522-1592), alors ambassadeur du Saint-Empire à Istanbul, qui fit parvenir en Europe nombre de bulbes dont la description a été ensuite établie par Conrad Gessner. Ces progrès dans la découverte de nouvelles espèces botaniques sont attribués aux Modernes, comme le souligne le Dr Christoph Jacob Trew dans son *Hortus Nitidissimis* :

Ces progrès doivent être attribués en grande partie au zèle infatigable des naturalistes qui se sont répandus dans les différentes contrées de la Terre, soit pour récolter, soit pour étudier les productions végétales ; et qui avant de publier eux-mêmes les résultats de leurs découvertes, enrichissent nos jardins de beaucoup de graines. Les jardins sont donc aujourd'hui d'une grande ressource, puisqu'on y rassemble, avec les plantes indigènes, celles qui sont éparses sur toute la surface du monde.¹²

⁷ Andrea Cesalpino *De plantis libri*, Florence, Apud Georgium Marescottum, 1583

⁸ Charles de l'Ecluse, *Rariorum plantarum historia*, Anvers, Christophe Plantin apud Ioannem Moretum, 1601

⁹ Caspard Bauhin, *Theatrum Botanicum*, Bâle, 1628

¹⁰ Matthias de l'Obel, *Plantarum seu Stirpium Historia. Cui annexum est adversariorum volume*, Anvers, Christophe Plantin, 1576

¹¹ Pour aller plus loin, confère *L'empire de flore*,

¹² Christoph Jacob Trew, *Hortus Nitidissimis*, p.16, Nürenberg J.J. Fleischmann, 1786

Cornut fera à son tour abondamment référence à ces Modernes tout au long de son discours¹³. Quand il décrit un genre de plante, il catalogue ce que les Anciens, dans un premier temps, puis les modernes ont pu en dire. Accordant sa préférence à l'avis du groupe des « Modernes » que forment Gesner, Lobel, Bauhin et Lecluse.

Le développement des jardins va de pair avec le changement de paradigme de l'érudition à l'observation. Les propriétaires de ces jardins demandent à des artistes de reproduire les plantes qu'ils possèdent dans des ouvrages de compilation florale. Ces ouvrages formeront les premiers herbiers et florilèges. Certains restent sous forme de manuscrits, d'autres sont voués à être imprimés. Un des premiers florilèges est celui, en 1610, du Sieur de la Boissières, Jean le Roy, médecin du Poitou, qui se compose de quarante-quatre feuillets représentant des tulipes, des jacinthes, des anémones, etc. Il dédie cet ouvrage au pharmacien Thomas Garnier. Ces florilèges, se caractérisent par l'emploi de gravures, d'abord sur bois et ensuite sur cuivre, et si beaucoup d'artistes et de savants réemploient abondamment des planches antérieures, l'ouvrage de Jaques-Philippe Cornut se distingue par le caractère inédit de la plupart de ses gravures, bien que certaines soient des réutilisations d'ouvrages de ses contemporains. Ce développement des jardins, entraîne l'augmentation de la publication d'ouvrage botanique et ainsi permet son développement. En effet le livre imprimé est le principal medium du savoir de la Renaissance à l'époque des lumières. Si la culture livresque doit être considérée comme une partie d'un ensemble plus large de pratiques, elle permet de pérenniser et de commémorer les activités expérimentales des scientifiques ; le livre devient une interface entre la nature et l'homme. Ce développement de moyens d'enregistrer l'information se fait en parallèle avec l'essor du savoir scientifique ; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *paper technology*.

Notons également qu'il n'existe pas qu'un seul type de livre de plantes au XVII^e siècle : la forme et la typologie des livres se diversifient. On recense ainsi les récits de voyages, dont le genre s'est développé de manière exponentielle à la Renaissance, qui relatent le voyage d'un individu dans un territoire étranger, soit en Europe à l'occasion du « Grand Tour »¹⁴, soit dans des territoires plus lointain, où, corrélativement à la description des mœurs des populations rencontrées, sont insérées des descriptions de la flore/faune locale. Un des exemples les plus probants en est *Le Voyage de la terre sainte* de Denis Possot paru en 1532. On peut citer également les catalogues, qui recensent souvent sans les décrire les plantes au sein d'un jardin,

¹³ Jacques-Philippe Cornut, *Canadiensum Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, Paris, Simon Le Moyne, 1635 p.14,27,38,51

¹⁴ Terme qui désigne à l'origine un long voyage effectué par les jeunes gens des plus hautes classes de la société européenne

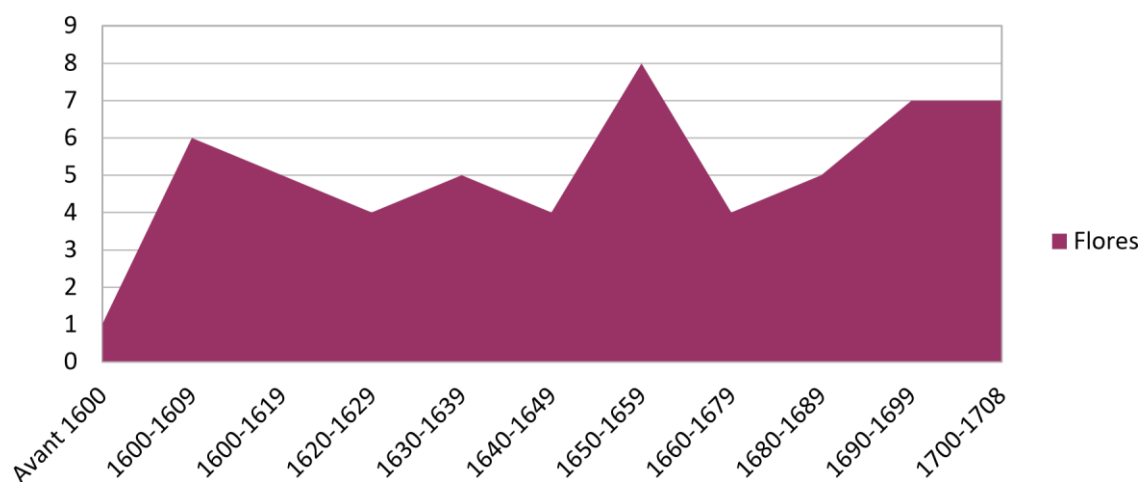
et enfin les flores régionales qui, elles, décrivent au plus précis la végétation dans un cadre géographique donné. Nous avons hésité à classer le *Canadensium Plantarum* dans la catégorie des livres de voyages, puisqu'il traite d'espèces endémiques du Nouveau-Monde, ou bien dans la catégorie des flores, dont la principale caractéristique est d'établir un discours sur le végétal selon une orientation scientifique. Nous l'avons finalement classé parmi les flores, dans la mesure où Cornut n'a jamais voyagé au Canada et que son discours traite uniquement de la végétation, le livre de voyage se livrant à des commentaires sur les us et coutumes des populations locales.

Si ces ouvrages ne s'affranchissent pas totalement des applications thérapeutiques qu'induisent les plantes, elles forment un nouveau type de discours. Ces flores sont par ailleurs très diversifiées au niveau de la forme. Elles peuvent prendre la forme d'une simple liste de noms ou au contraire d'un ouvrage détaillé décrivant des plantes tout en s'interrogeant sur leur classification. En outre, si la présentation des plantes n'est jamais tout à fait séparée de leur utilité médicale, les flores ont la particularité, contrairement aux ouvrages plus anciens, de ne traiter que des plantes, leur témoignant un intérêt supérieur.

Les flores ne sont pas courantes au XVII^e siècle. Dans le catalogue des ouvrages du XVII^e siècle du Muséum d'Histoire naturelle, on compte soixante flores. Une avant 1600, six de 1600 à 1609, cinq de 1610 à 1619, quatre de 1620 à 1629, cinq de 1630 à 1639, quatre de 1640 à 1649, huit de 1650 à 1659, quatre de 1660 à 1679, cinq de 1680 à 1689, sept de 1690 à 1699 et enfin sept entre 1700 et 1708. Le type de flore dont fait partie l'ouvrage de Cornut est le plus souvent une flore qui recense les plantes d'un jardin, ou d'un écosystème particulier, comme par exemple dans le *Catalogue des plantes qui croissent en Béarn, Navarre et Begorre* de Prévost¹⁵. Ces œuvres ne sont pas motivées par le voyage ni par la médecine et elles sont fondées sur l'herborisation et l'observation personnelle de l'auteur. Elles ont avant tout un but d'inventaire, mais celles-ci sont tout à fait nécessaires. En effet, on passe d'un paradigme où l'on cherche à tout prix à retrouver les plantes que mentionnaient les Anciens dans leurs ouvrages à la découverte de nouvelles espèces.

¹⁵ Julien Prévost, *Catalogue des plantes qui croissent en Béarn, Navarre et Begorre*, Paris, Hachette Livre, BNF, [2013], 1655

Courbe de la parution de flores au XVII^e siècle



Force est de constater, par ailleurs, que la plupart de ces livres sont très peu réédités, trente-sept ouvrages de ce catalogue n'ayant fait l'objet que d'une seule édition. Ces livres destinés à un public érudit portaient sur un sujet précis, dans la grande majorité des cas des flores régionales, et n'avaient peut-être pas besoin d'être réédités afin d'y apporter de nouvelles informations.

L'ouvrage ayant connu le plus de rééditions est l'*Histoire des plantes de l'Europe* de Gaspard Bauhin, avec quatre rééditions de 1671 à 1707. Étonnamment le *Canadensium Plantarum*, arrive en deuxième dans la liste des ouvrages les plus réédités avec trois éditions : une en 1635, une autre à sa mort en 1651 et une dernière en 1672, bien que celle-ci n'en soit pas réellement une. En effet l'édition est identique à la précédente et seule la couverture est modifiée afin de lui donner une allure récente. La pratique était assez courante pour écouler d'encombrants stocks, les autres ouvrages étant limités à une ou deux éditions. La réédition de l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut aurait pu être une preuve du succès de ses travaux, mais la première édition étant déjà passée presque inaperçue, il est plus probable qu'un membre de sa famille (probablement sa veuve) l'ait fait rééditer en espérant que son décès en fasse augmenter les ventes. Ce genre de livre, en effet, ne présentait pas un intérêt économique aussi important que les livres de jardinage ou de médecine, qui avaient beaucoup de succès à l'époque. Le contenu de l'ouvrage, peut-être jugé trop savant ou trop spécialisé, n'a pas eu le succès escompté.

Les productions littéraires à propos du Nouveau-Monde

Les explorateurs qui suivirent Christophe Colomb rapportèrent l'existence d'une flore merveilleuse, riche, composées de plantes étranges. Ces plantes présentaient malgré elles un certain avantage : parce qu'elles étaient inconnues des anciens, ces derniers n'avaient pas pu traiter d'elles, et un horizon de nouveauté pouvait donc s'ouvrir aux botanistes. Ces plantes alors inconnues pour la majeure partie des européens étaient empreintes d'une aura magique. Cornut n'est pas le premier auteur à disserter sur la flore du nouveau monde. Dès le XVI^e siècle, des expéditions portugaises et espagnoles parcourent l'Amérique du Sud sans que ces prospections ne donnent forcément lieu à une trace écrite : c'est ainsi que les données récoltées par Francisco Hernandez (1514-1587) furent les premières à être portées à l'écrit dans son *Quatro libros de la naturaleza y virtudes de las plantas y animales* en 1615¹⁶.

Pour ce qui est, de l'Amérique du Nord, Jacques-Philippe Cornut n'est pas non plus le seul à s'être emparé du sujet. Dès le XVI^e siècle on remarque la production sporadique de quelques ouvrages sur la question dont, *Sensuyt le nouveau monde : Et navigations faictes par Emeric Vespuce Florentin. Des pays et isles nouvellement trouvez auparavant a nous inconnuez tant en l'Ethiophe que Arrabie, Calichut et aultres plusieurs reggions estranges. Translate de italien en langue françoise par Mathurin du Redouer, licencié es loix.* en 1515 ; *Mémorable histoire du dernier voyage aux ines, lieu appelé la Floride fait par le capitaine Jean Ribaut et entrepris par le commandement du roi en l'an 1565*, en 1566 ; *Discours su voyages aux Terres Neuves, les canada etc. par Jacques Cartier* en 1595, qui marque véritablement le début de l'intérêt croissant porté à la Nouvelle-France, suivi de très près par *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle l'an mil six cens trois... :contenant les moeurs, façons de vivre, mariages, guerres, & habitations des sauvages de Canadas [sic]...* de Samuel de Champlain en 1603 ; *Histoire generale des Indes Occidentales, et terres neuves, qui jusques à present ont esté decouvertes composée en espagnol; & trad. en françois par M fumée le S. de Marly-le-Châtel* en 1605 par François Lopez de Gomara.

A partir des années 1630, les regards commencent à se tourner vers cette partie du monde qu'est le Québec. Assez brutalement les ouvrages relatifs à l'Orient et au Levant cessent d'être imprimés au profit d'ouvrages portant sur le Canada¹⁷. Cette recrudescence d'ouvrages peut

¹⁶ Francisco Hernandez, *Quatro libros de la naturaleza y virtudes de las plantas y animales*, Mexique, Diego López Dávalos, 1615

¹⁷ Lescarbot, Marc, *Histoire de la nouvelle France*, p.212, Pairs, Librairie Tross, 1866

s'expliquer par la politique coloniale menée par le cardinal de Richelieu, centrée sur le Canada. La littérature sur le Canada était essentiellement produite par les congrégations religieuses jésuites, capucines et de récollets, qui tous les ans faisaient publier en France des bulletins sur la tentative de christianisation des autochtones canadiens. Peu à peu les Jésuites supplantèrent les autres communautés religieuses sur le territoire québécois et, à partir de 1632, firent imprimer chaque année sous forme épistolaire leur action en ce pays sous le nom du Supérieur de la province de Québec, en la personne de Paul le Jeune (de 1632 à 1639). Ces fascicules eurent beaucoup de succès jusqu'en 1635 où ils ne cessèrent d'être réimprimés par les soins de Sébastien Cramoisy, imprimeur-libraire à Paris rue Saint-Jacques.

Cependant les ouvrages traitant de la flore d'Amérique du Nord ou la mentionnant sont très rares. Nous pourrions citer, antérieurement à l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut, le *Joyfull newes out of the new found world: wherein are declared the rare and singular vertues of divers and sundrie herbs, trees, oyles, plants & stones, with their applications as well to the use of phisicke, as chirurgery ... Also the portrature of the sayde herbes, very aptly described*. De John Frampton, en 1577, qui mentionne quelque plantes d'Amérique du Nord utilisées par les Amérindiens. Jean et Vespasien Robin, en mentionnent quelques-unes aussi dans leur *Histoire des plantes nouvellement trouvées en l'Isle Virginie et autres lieux*¹⁸ en 1620. Cependant le *Canadensium Plantarum* reste la première véritable flore à traiter des plantes d'Amérique du Nord spécifiquement et à dissenter sur ces dernières. Il est néanmoins tout à fait improbable que Cornut ait pu y voyager, au moment où il écrit son ouvrage : dans les années 1630, la Nouvelle-France est encore une terre sauvage et les rares colonies-comptoir étaient uniquement tournées vers l'exploitation des ressources (pêche et fourrures), et les hommes chargés de ces travaux n'y vivaient que ponctuellement. Seul Louis Hébert et quelques autres colons s'installèrent à Québec dès les années 1615-1620, mais ce n'est que sous l'impulsion de Jean Talon et de sa politique de croissance que Québec est ensuite devenu une vraie colonie viable. De plus, dans les années 1630, l'Angleterre et la France se font la guerre pour l'occupation de la vallée du Saint Laurent. En outre, Cornut mentionne très souvent que la plante décrite « nous a été rapportée » ou « qu'elle a été » envoyée ». Le médecin Parisien s'est donc contenté de les observer dans les endroits où elles furent ramenées.

Dans ce contexte, notre étude a pour but de se demander quels sont les enjeux scientifiques liés à la publication du *Canadensium Plantarum* et quelle fut la méthode expérimentale de

¹⁸ Jean Robin, *Histoire des plantes trouvées en l'Isle de Virginie et autres lieux*, Paris, Guillaume Macé, 1623

l'auteur pour produire sa flore du Canada, mais aussi en quoi cet ouvrage révèle en arrière-plan les intérêts et les enjeux sociétaux qui animent les hommes du XVII^e siècle. Pour cela, nous étudierons le corpus des plantes présentées au sein du *Canadensium Plantarum*. En restituant les noms actuels de ces plantes, nous tenterons d'établir une typologie de ces espèces et ainsi de comprendre d'où elles provenaient et comment elles ont transité de leur lieu d'origine jusque dans les différents jardins parisiens où Jacques-Philippe Cornut les a observés. Dans une deuxième partie, nous étudierons en quoi l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut se détache par sa forme d'un ouvrage de botanique médicale, pour véritablement se rapprocher d'un manuel de botanique influencé par la production d'ouvrage sur l'horticulture, en étudiant la démarche scientifique de Cornut dans son entreprise de description botanique que ce soit dans la façon dont l'auteur met en rapport le texte et l'image ainsi que la réflexion qu'il met en œuvre afin de nommer et classer des plantes nouvellement découvertes. Enfin dans un dernier temps nous nous attacherons à définir les motivations de l'auteur à publier son *Canadensium Plantarum*, en traitant grâce à plusieurs travaux de l'engouement pour les fleurs, dans la société la culture l'art et la science au XVII^e puis nous tâcherons d'inscrire ce même ouvrage dans le parcours médical de Jacques-Philippe Cornut

Préambule biographique : Jacques-Philippe Cornut, la botanique et le Canada

De l'auteur du *Canadensium Plantarum*, nous ne savons que peu de choses, nous n'avons trouvé aucun document signé de sa main, ni aucun document mentionnant des possessions à son nom, cependant, en cherchant dans le *Registre des insinuations du Châtelet*¹⁹, nous avons pu trouver quelques renseignements sur la vie personnelle du médecin parisien. En effet un acte du 30 mai 1664 mentionne une certaine Anne Bergeret, veuve de Jacques Cornut, docteur en médecine, comme témoin au côté d'Henri Germain, chirurgien, lors du mariage de Pierre Germain, commis aux aides, demeurant à Paris, rue de la Verrerie, paroisses Saint-Jean en Grève, et Marguerite de Bures, veuve de Denis de Brion, sieur de Quinquejoye²⁰. De cette union

¹⁹ Registre des insinuations du Châtelet Y.17, volume 13, 1663-1703. L'insinuation laïque est sous l'Ancien Régime, l'inscription sur un registre public d'un acte de nature non ecclésiastique, notamment ceux concernant la mutation des biens immobiliers.

²⁰ Insinuation du Châtelet, Y 205, Fol.170, notice 2999

entre Jacques-Philippe Cornut et Anne Bergeret, nous avons trouvé au moins un enfant, Jacques Cornut. Dans un acte de donation daté du 27 mai 1671, il est mentionné :

Anne Bergeret veuve de Jacques Cornut, docteur régent en la faculté de médecine de l'Université de Paris, demeurant rue Vieille du Temple, paroisse Saint-Paul : donation à Jacques Cornut, avocat en Parlement, son fils, de tous ses biens meubles et immeubles. Au bas de l'acte se trouve l'état des meubles et ustensiles d'hôtel donnés. On y remarque un tableau représentant l'accouchement de Sainte-Anne, une tapisserie dont le soubassement représente l'histoire de Samson et 5 tableaux sur toile représentant des paysages²¹.

Ces indices nous montrent que le patrimoine de Jacques-Philippe Cornut n'était pas exceptionnel mais qu'il possédait tout de même de belles pièces matérielles.

Pour son parcours professionnel également, les seules informations disponibles proviennent de sources indirectes. Les inventaires de Michaud et Hoefler²² le font naître en 1626, hypothèse hautement improbable, si on prend en compte la date de parution du *Canadensium Plantarum* (1635). Il semble plus probable que 1626 soit l'année où Jacques-Philippe soit devenu médecin. Il semble donc plus raisonnable de situer sa naissance autour de 1600. Guy Patin dans une de ses lettres mentionne que le père de Cornut vient de Lyon et qu'un de ses frères est Jésuite²³. La plus grande source de renseignement autour de la vie de Cornut se trouve dans les documents de la Faculté de Médecine de Paris. Ils nous en apprennent en effet un peu plus sur la formation du médecin parisien. Au XVII^e siècle, la formation en médecine notamment à Paris et Montpellier est prestigieuse. La formation se composait en un premier temps de deux ans de philosophie pour obtenir un baccalauréat puis de deux années supplémentaires pour obtenir la licence. Le délai entre la licence et le doctorat n'était cependant que de six semaines. Le doctorat se composait alors de l'acte de Vespérie, dernier acte des études de médecine ou de théologie que soutenait un candidat licencié avant d'être docteur. Ce Vespérie se présentait sous la forme d'une thèse plutôt courte donnant lieu à deux conclusions, le candidat à la thèse en choisissait donc une et se devait d'argumenter pour défendre la position choisie. Ensuite venait l'acte de doctorat où le promu devait monter à la tribune et poser une question à un licencié. Venait ensuite l'acte de Régence qui se traduisait sous la forme d'une présidence de thèse *quodlibetaire*. La formation comprenait aussi des herborisations ainsi que des démonstrations de plantes. La Faculté de Paris comprenait notamment une solide formation en pharmacopée

²¹ Insinuation du Châtelet, Y 222, Fol.242, notice 2384

²² Louis-Gabriel Michaud, *Biographie Universelle ancienne et moderne*, Vol. IX, P.640, Paris, Michaud Frères, 1813

²³ Correspondance française de Guy Patin, éditée par Loïc Capron, Paris, Bibliothèque interuniversitaire de santé, 2015. – À Charles Spon, le 9 mai 1643

végétale traditionnelle tandis que celle de Montpellier s'oriente plus, dans la tendance germaniste, vers une pharmacopée minérale.

Grâce au médecin et historien de la médecine Hyacinthe-Théodore Baron (1707-1787) qui au XVIII^e siècle fit publier une notice chronologique de toutes les thèses sur la pratique et la théorie de la médecine soutenues sur la période 1539-1742, nous avons connaissance des sujets choisis par Jacques-Philippe Cornut lors de sa progression au sein de la faculté de médecine de Paris. Lors de son baccalauréat, il choisit d'être interrogé sur la thématique « *An ex vultu, pertium totiusque temporis* », c'est-à-dire un essai sur les températures des parties du visage. Ce premier essai ne démontre pas particulièrement l'attrait de Cornut pour la botanique, et le verse plutôt dans la médecine traditionnelle. Cette tendance est confirmée par le sujet qu'il imposa au candidat au doctorat qui le suivait. Selon la tradition, il devait donner le sujet à débattre qui se devait de correspondre à sa spécialité et à ses compétences. Selon Baron, ce sujet était « *An a bile Insania* » soit « A propos de la mauvaise bile ».

Ces deux sujets ne semblent pas faire transparaître le goût du médecin pour la botanique. Peu de sources nous renseignent sur la pratique médicale de Cornut dans les années qui suivent la parution du *Canadensium Plantarum* (1640). Nous savons qu'il fait partie d'un groupe de médecins (les *novemviri* : six anciens et trois jeunes médecins) engagés par la Faculté de Médecine pour soulager le Chef de la Faculté dans toutes ses tâches, notamment « dans tous ses procès et surtout contre les médecins provinciaux » aux côtés de Simon Le Tellier, René Chartier, Gabriel Hardouin de Saint-Jacques, Jean Merlet, Claude Gervais et Jean Bourgeois pour les « Anciens » et de Guy Patin et Hugues Chasles pour les « Nouveaux ». Si dans un premier temps, Jacques-Philippe Cornut semble être dans les bonnes œuvres de la faculté de médecine, les lettres de Guy Patin, son collègue *novemvir* ainsi que plus tard Doyen de la faculté de médecine de Paris, témoignent d'un éloignement progressif de la ligne de conduite parisienne, notamment pour son parti-pris pour la médecine émétique, dans la fameuse « Querelle de l'Antimoine ». Celle-ci ironiquement, comme le mentionne Guy Patin causera sa mort. En effet, Jacques-Philippe Cornut s'administrera lui-même une décoction d'antimoine. Il décédera, le 23 août 1651.

I/ Le voyage des plantes : des plaines du Canada aux jardins parisiens

A/L'origine des Plantes du *Canadensium Plantarum*

Le *Canadensium Plantarum* est un ouvrage de botanique paru en 1635, de format moyen il se compose dans un premier temps d'une succession de chapitre descriptifs accompagnés de gravures, chaque chapitre étant consacré à un genre et d'une seconde partie, *l'Enchiridion Botanicum parisiense* qui recense la flore endémique des environs de Paris. La première partie de l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut s'applique à décrire 89 espèces de plantes qu'il a pu observer dans les différents jardins botaniques parisiens (nous reviendrons sur ce point dans un second temps). Après avoir établi un concordancier entre les plantes décrites par ce médecin parisien et les espèces supposément décrites²⁴, nous avons pu constater que seulement 36 des 89 espèces mentionnées étaient importées de Nouvelle-France²⁵, à savoir l'Acadie, le Canada, et la Louisiane. Dans son ouvrage Jacques-Philippe Cornut décrit en réalité des plantes provenant de quatre grandes régions du monde, à savoir : l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient et l'Europe dans une moindre mesure. Un fait particulièrement surprenant puisque Jacques-Philippe Cornut met en avant le fait de traiter des plantes du Canada comme le suggère le titre qu'il donne à son ouvrage.

Dès les premiers voyages d'exploration, des spécimens végétaux furent ramenés par les commerçants et explorateurs. En effet, les périodes d'introduction en Europe de végétaux correspondent aux périodes d'ouvertures des routes commerciales qui permettaient l'accès aux pays où ces espèces poussaient à l'état sauvage, ou encore sous forme cultivée. Il fallait ensuite que ces plantes ou leur culture présentent un intérêt. En comparant les listes de plantes cultivées dans les jardins botaniques à différentes dates, le botaniste Gregor Krauss (1841-1915),

²⁴ Confère Annexe

²⁵ À son apogée, elle comprenait ainsi le bassin versant du fleuve Saint-Laurent, des Grands Lacs et du Mississippi, le nord de La Prairie et une grande partie de la péninsule du Labrador.

remarqua qu'il semblait y avoir six périodes principales d'introduction des plantes dans les jardins botaniques (dont quatre pour les XVI^e-XVII^e siècles), au cours desquelles les plantes d'une région données représentaient la majorité des plantes cultivées au sein d'un jardin²⁶ :

- La période européenne (*Die zeit der Europäer, die Eingeborenen*)²⁷ jusqu'en 1560
- La période proche-orientale (*Die zeit der orientalen*)²⁸ allant de 1560 à 1620
- La période des plantes herbacées canadiennes et virginiennes (*Die zeit der canadischen-virginischen stauden*)²⁹ de 1620 à 1686
- La période du Cap (*Die zeit Capzeit*)³⁰ de 1687 à 1772

La première introduction massive de plantes concerne les plantes du Moyen Orient : dès les années 1560, et jusqu'en 1630, de nombreuses plantes à bulbes furent introduites en Europe (tulipes, lis et crocus principalement), cependant, Jacques-Philippe Cornut à la différence de tous les ouvrages de botaniques de ses contemporains, ne décrit pas une seule espèce de tulipe plante qui pourtant au début du XVII^e siècle est très à la mode et provoque un engouement tel que le moindre bulbe, dans l'année qui suit la parution du *Canadensium Plantarum*, ne coûte pas moins de dix fois la salaire annuel d'un artisan spécialisé, alors qu'il décrit un certain nombre de plantes provenant du Moyen-Orient comme le Cyclamen d'orient (*Cyclaminum persicum L.*) ou la primevère turque (*Primula vulgaris var. sibthorpii*) et qu'il aurait pu tout à fait observer ces tulipes dans les jardins qu'il fréquentait où elles étaient très présente.

L'introduction régulière des plantes du Nouveau-Monde commence dans les années 1620 et celles-ci représentent une bonne majorité des plantes décrites dans l'ouvrage, bien que certaines, dont celles de Virginie, aient pu arriver en Europe bien plus tôt via l'Angleterre³¹. Les plantes américaines de l'ouvrage de Cornut sont pour la plupart des plantes à large amplitude écologique. Ce sont des espèces assez communes que l'on peut rencontrer dans toute la partie est du pays ce qui correspond aux écosystèmes des forêts tempérées et maritimes d'Amérique du Nord. Certaines espèces ont des amplitudes écologiques plus faibles en raison de leurs

²⁶ Gregor Krauss (1894) *Geschichte der Pflanzeneinführungen in die europäischen Botanischen Gärten*, Leipzig, Engelmann, 1894

²⁷ Gregor Krauss, *ibid.*, p.2 : *ibid.*, p.2.

²⁸ Gregor Krauss, *ibid.*, p.7

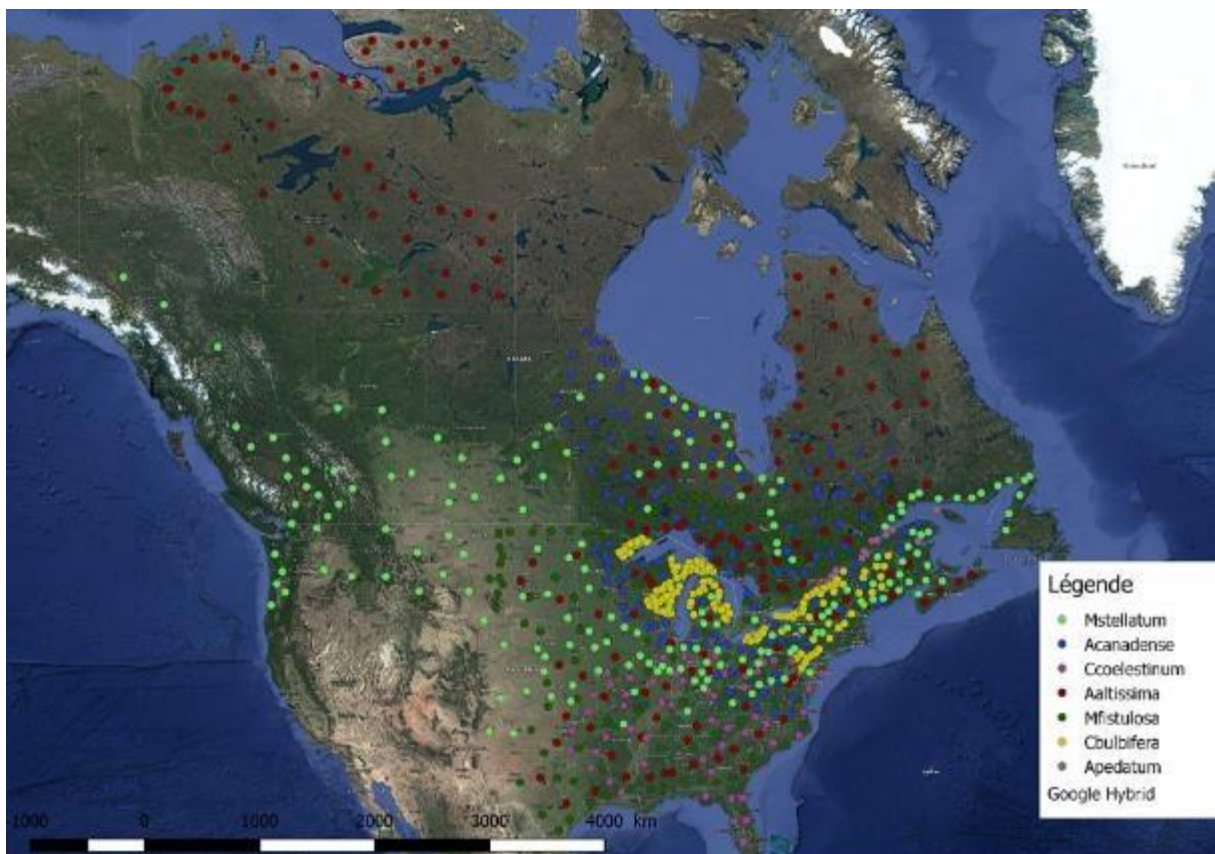
²⁹ Gregor Krauss, *ibid.*, p.11

³⁰ Gregor Krauss, *ibid.*, p.27

³¹ Se reporter à la page 20

besoins : *Adiantum Pedatum L.*, *Eutrochium dubium L.*, *Robinia pseudoaccacica L.*, *Uvularia perfoliata*, *Trillium grandiflorum L.*, mais elles ont comme point commun avec les autres espèces plus communes d’êtres trouvables dans les plaines humides de la région des Grands Lacs et dans la vallée du Saint-Laurent dans une moindre mesure. Nous pouvons alors supposer que c’est à cet endroit qu’elles furent herborisées il y’a de cela plusieurs siècles. Cependant celles-ci n’exercèrent pas sur l’art l’influence qu’avaient eu les espèces du ProcheOrient qui les avaient précédées.

Carte de répartition des espèces du *Canadensium Plantarum* (Amérique du Nord) (1)



Carte de répartition des espèces du *Canadensium Plantarum* (Amérique du Nord) (2)



La dernière catégorie de plantes extra-européennes que nous avons trouvé dans l'ouvrage du médecin parisien, se trouve être un ensemble de plantes endémique de l'Afrique du Sud. Ici se pose un problème : la période dite « du Cap » comme nous l'avons vu précédemment, ne débute qu'à la fin du XVII^e siècle (1687), grâce aux navires hollandais qui se ravitaillent en Afrique du Sud sur la route des Moluques et ramènent en Europe Glaïeul, Gardenias et autres agapanthes. Or Jacques-Philippe Cornut ayant pu examiner au moins six espèces provenant de cette région plus de cinquante ans avant l'ouverture de la route commerciale entre l'Afrique du Sud et les Pays-Bas. Il apparaît donc clairement que les exportations de plantes du Cap de Bonne Espérance, même si elles sont exceptionnelles, débutent à l'aube du XVII^e siècle, probablement via les marchands portugais comme nous le verrons en suivant

En ce qui concerne l'importation des plantes du Canada et de Virginie, nous avons avancé dans un premier temps que Louis Hébert (1575-1627), le premier colon français sur le territoire de la Nouvelle-France, était le pourvoyeur en échantillons de Jacques-Philippe Cornut. En effet, exerçant la profession d'apothicaire-épiciier, il a effectué deux voyages en Acadie : le premier en 1606, où il fait partie de l'expédition « sans femme, ni enfants » afin de rejoindre celle commencée en 1604, première expédition de séjour en Acadie. Il est mentionné qu'il explora et herborisa avec Samuel de Champlain, échangea avec les Amérindiens des connaissances sur les plantes médicinales, soigna quelques personnes et participera à « l'Ordre de Bon Temps »³².

³² Jacques Mathieu, *La Vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet*, Québec, Septentrion, 2016

Il effectua en 1610 un nouveau voyage en Acadie avec Jean de Poutrincourt, alors successeur de Dugua, et y séjourna jusqu'en 1613. Le voyage prit fin après l'attaque de la colonie par les anglais cette même année. Ce n'est qu'en 1617 que Hébert s'établira à Québec de manière permanente avec femme et enfants. Cependant, nous supposons que si Hébert avait effectivement envoyé les échantillons en France, il aurait probablement mentionné lors de l'envoi les vertus pour lesquelles les indiens utilisaient lesdites plantes. Or il n'en est rien : sur les 36 échantillons envoyés du nouveau monde, 35 n'ont pas de noms, et dans les vertus mentionnées par Jacques-Philippe Cornut aucune ne correspond à un usage qu'aurait pu en faire les autochtones.

Les plantes que décrit le médecin parisien se trouvent dans les divers jardins que compte Paris en cette première moitié du XVII^e siècle (nous reviendront sur cette partie un peu plus tard), notamment dans le jardin des Robins³³ pour ce qui est des plantes nord-américaines. Une des plus célèbres plantes de ce jardin est sans conteste le *Robinia pseudoacacia* L., baptisée par Jacques-Philippe Cornut sous le nom d'*Acacia africana Robini* à la parution du *Canadensium Plantarum*. Elle fut supposément introduite en 1601 par le biais de graines envoyées d'Angleterre par John Tradescant l'Ancien (1570-1638), naturaliste, jardinier, voyageur, collectionneur anglais et ami personnel de l'explorateur John Smith, celui-ci étant amiral au sein de la *Virginia Company*³⁴ ; compagnie anglaise de colonisation de l'Amérique du Nord qui effectua plusieurs voyages de 1606 à 1621 entre l'Ancien et le Nouveau monde.

Ce dernier effectua un voyage en 1606 en Virginie (où il rencontra la fameuse Pocahontas) mais dû rentrer en 1609 suite à une blessure, c'est ainsi qu'il a pu ramener sous forme de graine ou bien de « rejet » le *Robinia pseudoacacia* L. Nous pensons pour plusieurs raisons que l'introduction de cette espèce est ultérieure à 1601. Tout d'abord aucune mention d'un arbre de Virginie n'est faite ni dans le catalogue de Jean Robin de 1601³⁵ ni dans l'ouvrage de son fils de 1620³⁶ dans lequel il répertorie un total de 1700 espèces.

La première mention d'un *Locusta Virginia Arbor* est faite en 1634 dans le *Plantarum in Horto* de John Tradescant l'Ancien, un an avant que Jacques-Philippe Cornut ne lui consacre un chapitre dans le *Canadensium Plantarum* sous le nom *Acacia africa Robini*. Cependant en 1640, le botaniste anglais John Parkinson dans son *Theatrum botanicum* mentionne un tel arbre

³³ Jean (1550-1629) et son fils Vespasien (1579-1662) furent successivement botanistes d'Henri IV et de Louis XIII

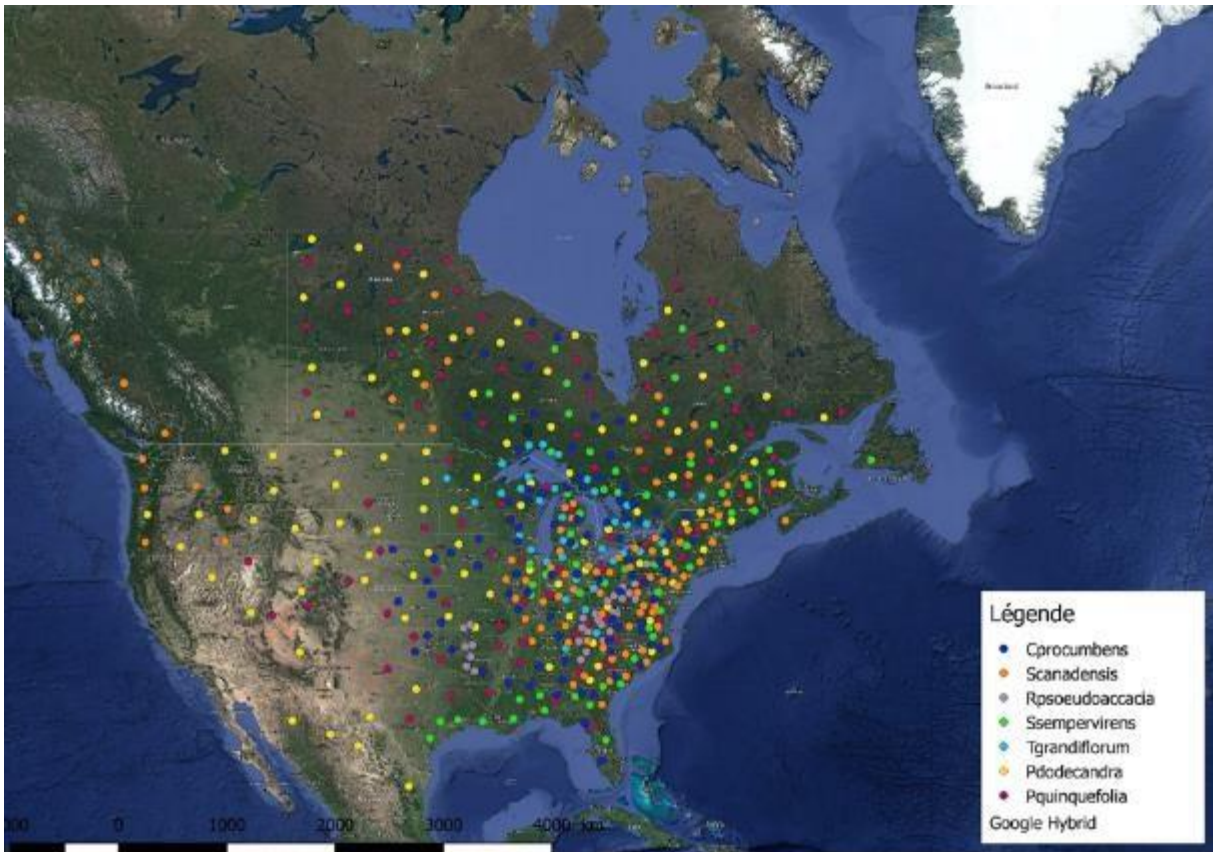
³⁴ Frederic W. Gleach, *Powhatan's World and Colonial Virginia*, Lincoln: University of Nebraska Press, 1997

³⁵ Jean Robin, *Catalogus stirpium tam indigerarum, quam exoticarum quae Lutetiae coluntur*, Paris, Philippi a prato, 1601

³⁶ Vespasien Robin, *Enchiridion isagogicum ad facilem noticiam stirpium, tam indigenarum, quam exoticarum*, Paris, Apud P. de Bresche, 1623

sous le nom *Psoeudoaccacia americana robini* et le décrit comme « *Avery great tree and of exceeding height with Master Tradescant* »³⁷. S'il est vrai que la croissance du *Robinia psoeudoaccacia* est rapide, notamment dans les jeunes années, elle ralentit quand il arrive à maturité (environ 5 ans) et il est possible d'en prélever des « rejets » pour les replanter. Il serait tout à fait possible que le *Robinia psoeudoaccacia* dont il est question à la fois dans l'ouvrage de John Tradescant l'Ancien et dans celui de John Parkinson ait atteint plus d'une dizaine de mètres en 1640. John Tradescant l'Ancien en correspondance avec Jean Robin³⁸ aurait très bien pu lui envoyer un « rejet » entre les années 1625 et 1630, ce qui aurait permis à Jacques-Philippe Cornut d'en donner la description en 1635 dans son ouvrage (la gravure suggérant spécimen assez jeune).

Carte de répartition des espèces du *Canadensium Plantarum* (Amérique du Nord) (3)

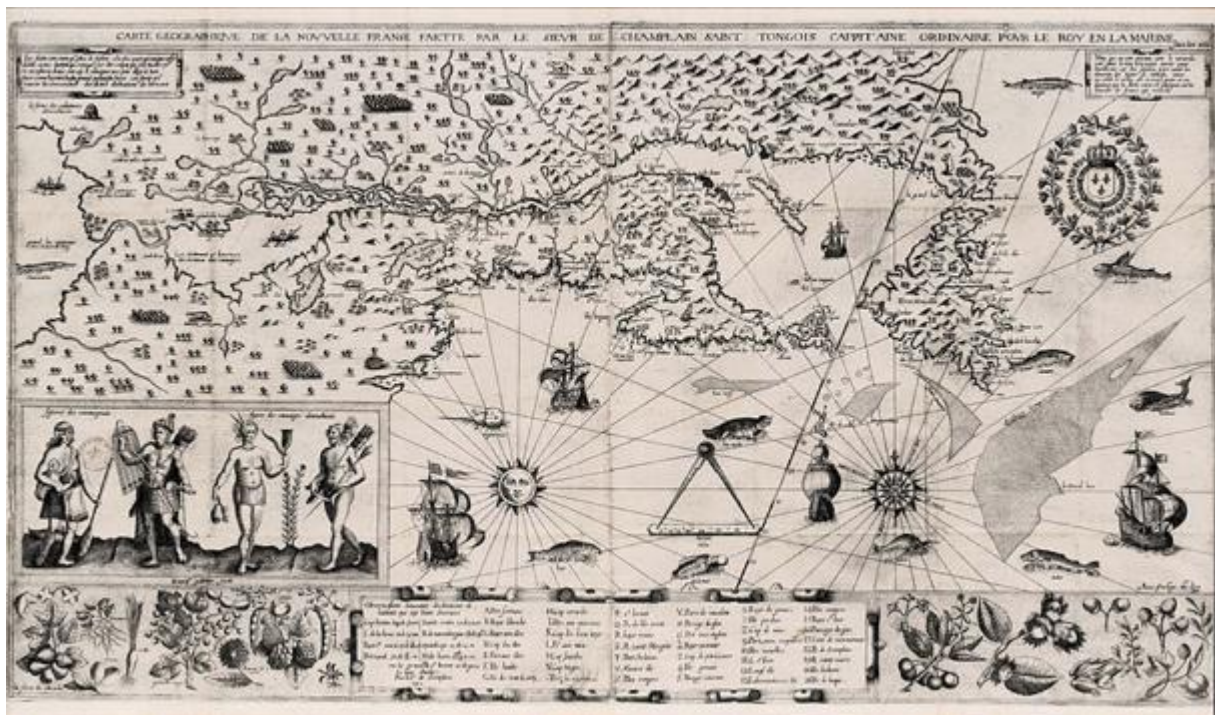


³⁷ John Parkinson, *Theatrum Botanicum*, P.1550, London, T. Cotes, 1640

³⁸ Frederick J. Peabody, A 350-Year-Old American Legume in Paris in *Castanea* Vol. 47, No. 1 p. 99-104, 1982

L'hypothèse de Champlain, bien que séduisante, ne peut pas fonctionner pour l'introduction du *Robinia pseudoaccacia* L. En effet, s'il a effectué un voyage à la toute fin du XVI^e siècle (1599-1601) sa destination étant le Golfe du Mexique, il est impossible qu'il ait pu ramener cet échantillon. Cependant, il a effectué avec son équipage plusieurs expéditions dans le Pays d'en Haut (région des Grands Lacs) au cours des années 1618-1620 et il est très probable que les espèces canadiennes, que l'on retrouve dans la grande majorité dans la région des Grands Lacs, comme le suggère les cartes précédentes, soient quant à elles ramenées par Samuel Champlain. Selon Marthe Faribault³⁹, Samuel de Champlain serait aussi l'introducteur de l'*Apios Americana* L. suite à son expédition dans le golfe du Mexique. Actuellement l'on connaît cette espèce sous les noms plus prosaïques de « patate du Canada » ou « Haricotpatate ». Elle est mentionnée sous le nom de « *pisquepenay* » sur la carte de 1612 de Champlain⁴⁰, Guy de La Brosse en 1628 dans son *Dessin du Jardin Royal pour la culture des plantes médicinales* mentionne aussi ces « patates du Canada » dont « les racines approchantes de la nature des truffes »⁴⁰. Cependant il peut s'agir aussi bien du topinambour, ramené en 1613 et communément appelé Truffe du Canada ou bien de l'*Apios Americana*.

Carte géographique de la Nouvelle France par David Pelletier (1612)



³⁹ Marthe Faribault, *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, p19, Québec, Fides, 2002 ⁴⁰

Voir annexe

⁴⁰ Guy de La Brosse, *Dessin du Jardin Royal pour la culture des plantes médicinales*, p.36, Paris, 1626

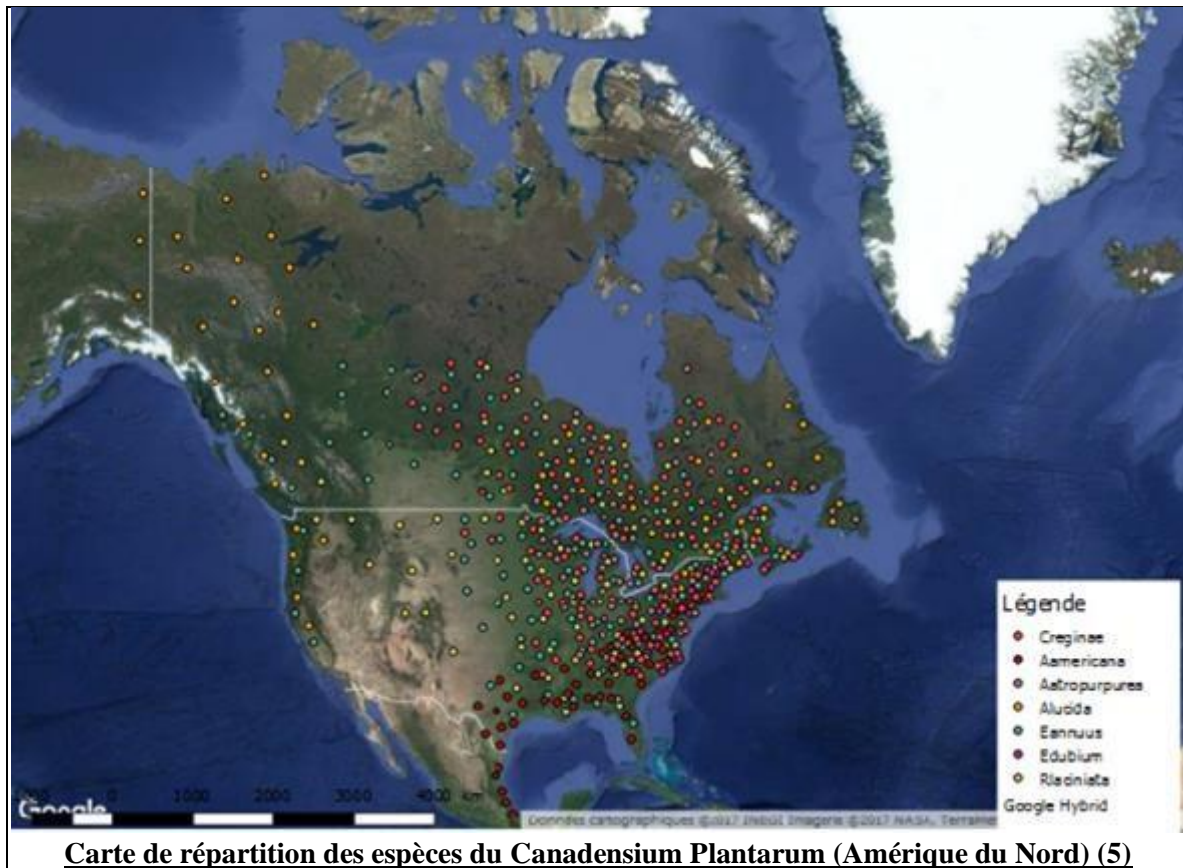
Cet *Apios Americana* serait originaire du Sud de l'Amérique et se rangerait parmi les nombreuses plantes non canadiennes de l'ouvrage de Cornut. En effet les recherches récentes⁴¹ démontrent que l'*Apios Americana* est triploïde dans toute la partie nord du continent⁴², c'est-à-dire qu'il ne produit pas de graines, et qu'il est tributaire de l'action humaine pour sa reproduction, seulement, le spécimen que décrit Jacques-Philippe Cornut dans son *Canadensium Plantarum* aurait poussé « à partir d'une graine, contenue dans une légère gousse et semée avec les soins appropriés dans un vase en terre, s'est développé en l'espace de quatre ans une des plantes les plus vivace »⁴³. Celle-ci, possédant des graines, serait donc une espèce diploïde que l'on ne trouve qu'au sud de l'actuel Massachussetts. Cependant au même titre que le *Robinia pseudoacacica L.* elle a pu transiter par l'Angleterre. En effet le naturaliste Thomas Hariot, en 1590 décrit une plante trouvée en Caroline du Nord qui ressemble fortement à l'*Apios Americana* mais qu'il appelle *Openask*.

Carte de répartition des espèces du <i>Canadensium Plantarum</i> (Amérique du Nord) (4)
--

⁴¹ Anne Bruneau, Gregory Anderson, *Reproductive biology of diploid and triploid Apios Americana in American Journal of Botany*, December 1988

⁴² Daniel F. Austin, *Indian Potato in Economic Botany*, Vol. 65, N°4 p.408-421, December 2011

⁴³ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p.202, Paris, Simon le Moyne 1635



Carte de répartition des espèces du Canadensium Plantarum (Amérique du Nord) (5)

Carte de répartition des espèces du Canadensium Plantarum (Amérique du Nord) (5)



Ainsi, nous pouvons voir que la circulation des plantes canadiennes en Europe est contemporaine des premiers voyages vers la Nouvelle-France.

D'autres plantes décrites dans le *Canadensium Plantarum* sont mentionnées antérieurement dans des ouvrages, ce qui atteste de leur présence en Europe depuis un certain temps. L'herbier de Joachim Bruser⁴⁴, étudiant de Caspard Bauhin, contient une Adiante Américaine. Il signale une autre plante arrivée de la Nouvelle-France (*Gallia Nova*) qu'il aurait obtenue d'un apothicaire de Paris. Il s'agit d'un *Trillium grandiflorum* L. d'Amérique du Nord que Jacques-Philippe Cornut décrit dans son ouvrage⁴⁵, en l'ayant observé près de Meudon, peut être dans un jardin botanique ou chez un pépiniériste, bien qu'il ne le mentionne pas. Les mentions de plantes parvenues du Canada sont assez nombreuses en cette première partie du XVII^e siècle, cependant aucune de celles-ci n'est décrite précisément dans le *Canadensium Plantarum*. En 1620, les Robins publient *Histoire des plantes nouvellement trouvées en l'Isle Virginie et autres lieux* où l'on compte plusieurs espèces en provenance d'Amérique du Nord dont une fleur de passion⁴⁶ (peut être une *Passiflora incarnata* L.), un Lis canadien⁴⁷ (*Lilium superbum* L.), un Narcisse⁴⁹ (*Mertensia virginica* L.) et une plante originaire des îles *Canna Indica flore rubro*⁴⁸ (*Canna indica* L.). Nous n'avons retrouvé aucune de ces plantes dans le *Canadensium Plantarum*. Ainsi, Jacques-Philippe Cornut tient-il l'engagement établi au début de son ouvrage de ne conter que l'histoire des plantes qui n'ont jamais été décrites. Cependant nous pouvons supposer que la vigne décrite dans le *Flora, seu De florum cultura libri* de Giovanni Battista Ferrari est la même vigne que Cornut mentionne sous le nom *Edera quinquefolia Canadensis*⁴⁹. Si le *Canadensium Plantarum* est un ouvrage dont le but est de traiter des plantes encore jamais décrites du Canada, nous avons vu que seulement 36 espèces sur 89 sont importées d'Amérique du Nord. Sur ces 53 espèces restantes, 4 viennent du Moyen-Orient : le *Cyclaminum orientale Karmer, Bouhour Turcarum* (*Cyclamen persicum* L.), *Cyclaminum moniis Libani* (*Cyclamen libanoticum* L.), l'*Agem lilag Persarum* (*Syringa persica* L.), *Carchichec Turcarum* (*Primula vulgaris* subsp. *Sibthorpii*). Cornut mentionne que les deux

⁴⁴ Joachim Burser, *Hortus siccus*, Uppsala, A.B. Lundequist, 1614

⁴⁵ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 62, Paris, Simon le Moyne, 1635

⁴⁶ Jean Robin, *Histoire des plantes trouvées en l'Isle de Virginie et autres lieux*, P.3, Paris, Guillaume Macé, 1623

⁴⁷ Jean Robin, *ibid.* p.10

⁴⁹ Jean Robin, *ibid.* p.9

⁴⁸ Jean Robin, *ibid.* p.15

⁴⁹ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia* p.41 Paris, Simon le Moyne, 1635

variétés de Cyclamens ont été rapportées par un certain Monsieur Bachelier⁵⁰. Ce Monsieur Bachelier, bien que nous n'ayons trouvé que peu d'information à son sujet, est surtout connu pour avoir ramené le Marronnier d'Inde⁵¹ lors d'un voyage en 1615 pour Marie de Médicis, dont un spécimen est planté dans le square de l'hôtel Soubise dans le Marais. Néanmoins, il a permis au cours de ses voyages l'introduction de nombreuses espèces du Moyen-Orient en Europe (notamment les Anémones). C'est à l'occasion d'un de ces voyages qu'il a pu ramener les deux espèces de Cyclamen ainsi que le Lilas et la Primevère et peut être le *Colchicum variegatum* (*Colchicum variegatum* L.), endémique de l'île de Chios mais déjà naturalisé au Moyen-Orient au XVII^e siècle.

Le *Canadensium Plantarum* fait aussi la belle part à des plantes en provenance d'Afrique du Sud, bien que toutes les plantes qui ne sont ni d'Amérique, ni d'Europe et du Bassin Méditerranéen soient définies sous l'appellation « Plante qui nous vient des Indes ». Ceci regroupe les Indes Orientales (Asie, Moyen-Orient) ainsi que toute la partie australe de l'Afrique. Seul le Canada et les pays européens bénéficiant d'une appellation précise. Six espèces mentionnées comme « provenant des Indes » sont en fait endémiques d'Afrique du Sud : *Gladiolus aethiopicus flore coccineo* (*Babiana ringens* L.), *Geranium triste* (*Pelargonium triste* L.), *Narcissus iaponicus rutilo flore.* (*Nerine sarniensis* L.), *Narcissus pumilus Indicus polyanthos* (*Crinum graminicola* L.), *Ornithogalon luteo virens Indicum.* (*Albuca canadensis* L.), *Sisynrichium Indicum.* (*Spiloxene capensis* L.)

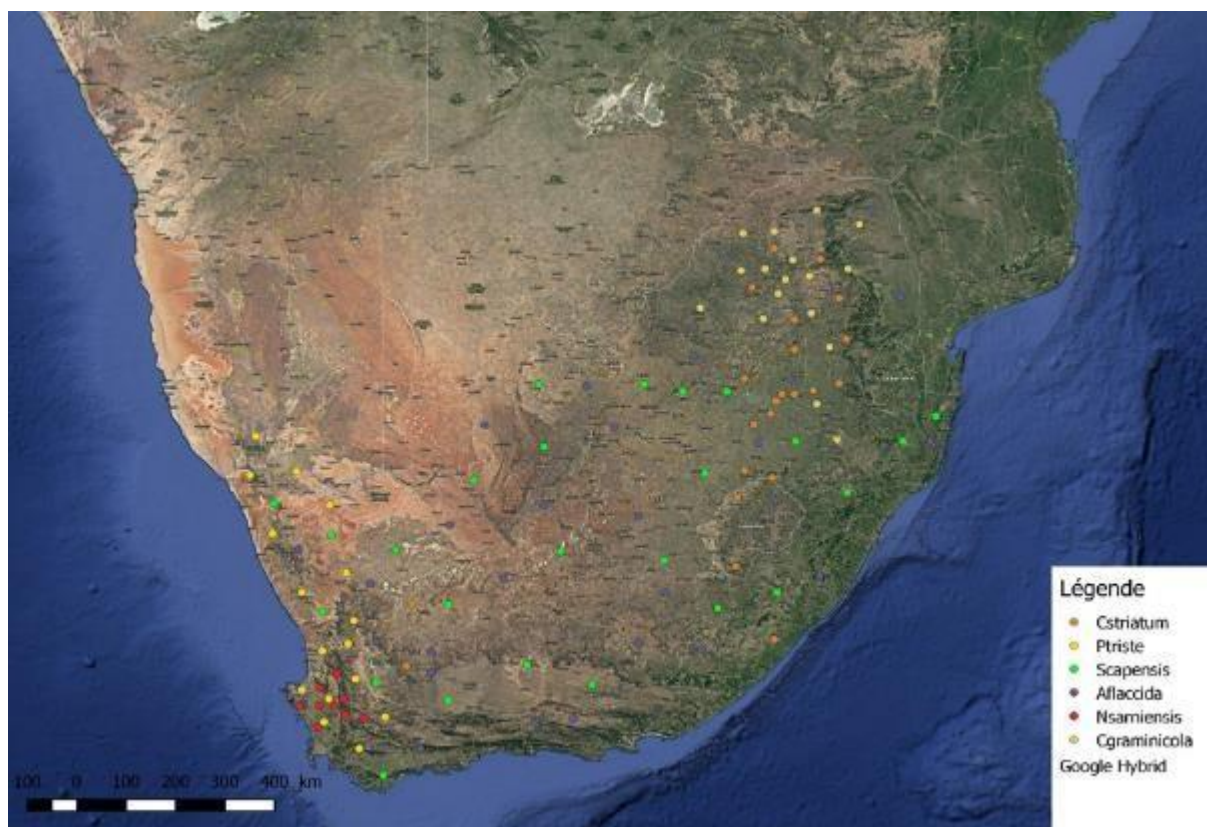
La présence de ces plantes en Europe est intéressante puisqu'elle est largement antérieure à l'établissement de comptoir néerlandais via la Compagnie hollandaise des Indes orientales qui ne date que de 1652. Ces plantes, dont Jacques-Philippe Cornut ne précise pas la modalité d'arrivée, auraient pu être introduites par les explorateurs hollandais. L'auteur du *Canadensium Plantarum* mentionne également un *Narcissus iaponicus rutilo flore.* Celui-ci est en fait une *Nerine Sarniensis* L., fleur emblématique de l'île de Guernesey dont la légende⁵² mentionne qu'elle aurait été introduite sur cette île suite au naufrage d'un navire venant du Japon.

⁵⁰ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.* p.48

⁵¹ Anonyme, *Connaissance et Culture parfaite des tulipes, anémones, œillets, oreilles-d'ours*, Paris, Charles de Sercy, 1688

⁵² Auguste Drapiez, *Dictionnaire classique des sciences naturelles, présentant la définition, l'analyse et l'histoire de tous les êtres qui composent les trois règnes*, Paris, Bory de Saint-Vincent 1841

Carte de répartition des espèces du *Canadensium Plantarum* (Afrique du Sud)



En effet, entre 1598 et 1602 les hollandais envoient 65 navires vers les Indes via la route du Sud (qui passent donc par le Cap de Bonne-Espérance) et c'est en 1600 que les vaisseaux hollandais arrivent au Japon⁵³. L'un deux s'est très certainement échoué sur l'île de Guernesey introduisant cette plante sur l'île.

Ces plantes d'Afrique du Sud ont pu arriver en Europe par le biais des *Lançados*. Ces marchands Portugais ou capverdiens fuyant les persécutions de l'Inquisition Portugaise, se sont établis en Afrique de l'ouest, prenant femme dans les tribus locales, leur permettant d'établir un réseau mercantile d'armes, d'épices, parfois d'esclaves et de tout objet susceptible de se vendre à bon prix sur les marchés Européens. Il est vrai que les liens entre le Portugal et l'Afrique se sont fait très tôt. En effet dès le XV^e siècle on voit apparaître sur les marchés européens (dès 1245 à Lyon) des aromates endémiques d'Afrique, commercialisés par les portugais comme la Maniguette (*Aframomum melegueta L.*) Si ce commerce fut vite interdit, notamment pour ne pas faire de la concurrence à celui du Poivre d'Inde, monopole royal, qui formait le gros des

⁵³ Michel Beaud, *Histoire du capitalisme, de 1500 à 2000*, cinquième édition, p. 42, Paris Points Seuil Économie, 1999

cargaisons de retour d'Inde. Cependant la contrebande de ces épices africaines demeura importante. Ces commerçants souvent des juifs chassés du royaume de Portugal, partaient s'installer sur la côte ouest de l'Afrique (Sénégal) ou ils prenaient pour femme des filles de chefs locaux ce qui leurs permettait de nouer des alliances, et les enfants nés de ces unions servaient d'intermédiaire entre les deux mondes, souvent en négociant avec d'autres chefs locaux ou tenaient les « comptoirs ».

L'importation d'espèces étrangères en Europe est donc le résultat d'efforts conjugués de plusieurs savants et naturalistes. Cette dynamique était entretenue par le réseau dense de communication qui s'était créé entre eux, permettant une circulation active des objets de savoirs.

Ce réseau ne vient pas de nulle-part, il est l'héritier du Moyen-Âge et de son réseau universitaire dense, qui privilégie cependant l'Italie du Nord et l'axe Rhône-Rhin. C'est dans cet endroit que se retrouve la plus grande concentration d'universités. Seules quelques-unes comme Paris ou Oxford occupent une place de premier plan tout en étant en dehors de cette nébuleuse. Ces villes universitaires concentrent en leur sein la plupart des objets et *media* de savoir : les jardins botaniques, les bibliothèques, les observatoires..., mais accueillent aussi en proche périphérie de l'université, libraires, presses et éditeurs ; ce qui leur permet d'être les principaux foyers de production du savoir scientifique. Si au début cette production du savoir se concentre d'abord dans la nébuleuse universitaire italienne, vers la fin du XV^e siècle elle se développe dans la vallée du Rhin (Bâle, Strasbourg, Cologne, Anvers). En 1500, un réseau dense d'universités s'est tissé en Europe dont le point névralgique se situe à Bâle et dont les vecteurs vont vers Lyon, Paris, Avers, Lubeck, Leipzig, Nuremberg, Augsbourg, au Sud Florence et Rome. Dans le nord elle est plus dispersée, et ce n'est qu'au XVI^e que la zone de production d'ouvrages imprimés devient plus dense autour de Leyde, Londres et Amsterdam. Cette distribution des zones de production du savoir restera stable jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

C'est la circulation estudiantine notamment qui permettra une circulation des objets de savoirs dans l'Europe du XVII^e. La *peregrinatio academica* est une norme au XVI^e pour les étudiants dont la bourse le permet, en effet la mobilité étudiante est très importante, ceci s'explique par l'importance accordée à la formation pratique sur l'acquisition de connaissance pure. Ce grand Tour permet aux futurs savants de tisser des liens ; liens qui perdurent dans le temps et se transmettent de père en fils comme en témoignent les *album amicorum*. Ce solide réseau est indispensable pour faire aboutir les recherches individuelles et faire connaître ses travaux. Cette correspondance est le principal vecteur de l'information scientifique avant

l'apparition de la presse spécialisée dans la seconde moitié du XVII^e (1665 : le Journal des Savants et *Philosophical transactions*). Ce réseau immatériel ainsi construit forme ce que l'on appelle la République des Lettres ; rassemblement de médecins, doctes etc. Siècle d'Or des correspondances, selon la formule de Paul Dibon⁵⁴, le savoir au XVII^e siècle est dynamisé par les correspondances de Peiresc, Mersenne, Descartes plus tardivement. Ces lettres font parties d'un genre spécifique, elles ne sont pas écrites dans le but d'informer le correspondant de détails personnels, mais de le tenir au courant des parutions de livres, les travaux en cours, des questions en débat. Elle dépasse très vite cette mission et de plus en plus contient le compte rendu des observations et des expérimentations des savants. La science de la botanique n'échappe pas à cette règle. Si nous n'avons que peu de renseignements sur la circulation des plantes, nous avons en revanche traces de multiples correspondances entre érudits, botanistes et savants au cours de cette période. Cette pérégrination du savoir est paradoxalement encouragée par le climat sensible du début du XVII^e siècle qui voit naître les guerres de religion. Par exemple de cette façon Charles de L'Ecluse originaire d'Arras et de confession protestante s'installe à Leyde où il enseignera à l'université.

B/ Les jardins, lieux privilégiés de l'observation botanique

Il existe des jardins à Paris depuis le I^{er} siècle ap. JC, ces jardins *intramuros* étaient le plus souvent des lopins vivriers attenants aux habitations produisant fruits et légumes destinés à l'autosuffisance ou à être vendus sur les marchés, des *Hortus Medicus* appartenant aux institutions ecclésiastiques, ou simplement des jardins d'agrément dont le seul but était de plaire aux sens. Il ne reste pas de traces archéologiques ou textuelles des jardins qui ont pu orner les rues de Lutèce. La présence de jardins intra-muros sur la rive gauche de la Seine est attestée depuis le XIII^e siècle⁵⁵. Il y'a deux types de jardins : des jardins nobiliaires, appartenant à une personne privée ou les jardins utilitaires associés à des institutions régulières. Un des plus anciens jardins intra-muros de Paris (mentionné dans les textes) est attesté dès 1256, situé rue d'Osteriche (actuelle rue de l'Observatoire) il appartenait à Alphonse de Poitiers, frère du roi

⁵⁴ Paul Dibon, La philosophie néerlandaise au siècle d'Or, T.I. p.30, Amsterdam, Elsevier, 1954

⁵⁵ René Cazelles, Nouvelle histoire de Paris : de la fin du règne de Philippe Auguste à la Mort de Charles V P.98 Paris, Hachette, 1994

Saint Louis. Nous ne savons cependant pas si des plantes médicinales y étaient cultivées, cette activité étant plutôt réservée aux jardins réguliers. A la renaissance, les jardins se diversifient et il est mentionné de jardins privés botaniques, ceux-ci sont souvent la propriété de « savants » mais pas toujours naturalistes. Pour être qualifiés de « botaniques », ces jardins se doivent de répondre à un ou plusieurs d'une base de trois critères :

- Servir de terrain d'études botanique à un savant ou à une corporation
- Servir de lieux de culture pour des plantes envoyées par des explorateurs ou des correspondants dans un but d'approfondir les connaissances de ces plantes
- Posséder un catalogue méthodique des espèces qui y sont cultivées (ce qui permet d'y inclure les pépinières dans un second temps).

Bien que les sources soient peu nombreuses nous avons pu retrouver dix jardins particuliers où la présence de « simples » et de plantes destinées à l'étude de la botanique est attestée. S'ils semblent négligeables, ils sont la preuve de l'intérêt grandissant pour la botanique à la fin du XVI^e et au XVII^e et il est probable que certaines plantes de l'ouvrage de Cornut aient été observées au sein de ces jardins privés. Nous avons pu retrouver la trace de dix d'entre eux bien que l'exact contenu des plantes qui y furent cultivées nous soit inconnu.

Ces jardins étaient situés principalement autour de l'île de la cité et le long de la Bièvre⁵⁶. Le médecin Jacques Sylvius professeur au Collège de France de 1550 à 1555 en possédait deux : un au faubourg Marceau, l'autre Rue Saint-Jacques où nous savons qu'il cultivait un grand nombre d'herbes médicinales⁵⁷. L'apothicaire Pierre Quthe, dont on dit qu'il a « enrichi notre France d'une infinité de simples rares, exquis et douez de singulières vertuz »⁵⁸, en 1544 acquiert un terrain rue Saint-Avoye (actuelle rue du Temple dans le 3^{ème} arrondissement de Paris). Nous savons qu'il y cultivait la racine de *méchoacan* ou liseron d'Amérique. Il semblerait que la racine cultivée ici soit une patate douce, qui est, à l'instar du liseron

⁵⁶ Affluent de la Seine qui traversait le sud de Paris, aujourd'hui recouvert sous les travaux d'urbanisation successifs

⁵⁷ Claude-Pierre Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Paris, Augustin-Martin Lottet, 1758

⁵⁸ Jean Liébault, *L'Agriculture et Maison rustique*, Paris, Jacques Du Puys, 1578

d'Amérique, de la famille des Convolvulacées. Le prieur Jacques Gohory, avocat médecin et alchimiste possédait un jardin dans l'actuel Jardin des Plantes. Son ouvrage de 1572 : *Instruction sur l'herbe epetume, ditte en France l'herbe de la royne, ou medicée, et sur la racine mechiocan. - Seconde partie contenant un brief traité de la racine mechoacan, venue de l'Espagne nouvelle...*, nous en apprend un peu plus sur les espèces qu'il cultivait : « des chouz à fleur d'un goût excellent ; desquels j'ay peuplé comme du present petum masle et femelle et plusieurs autres rares simples le jardin que j'ay nagueres acquiz au faux-bourg Saint Marceau lez Paris, où j'ay eleu le lieu de ma solitude »⁵⁹.

La plupart des apothicaires aisés de la capitale possédaient leur propre jardin. En 1598 l'on compte 117 boutiques d'apothicaires à Paris⁶⁰. Un des plus importants était le jardin de Claude Gonyer reçu maître apothicaire le 13 août 1582, Garde en 1600 et 1601, puis en 1607 et 1608, il est consul en 1612, échevin en 1618 et juge en 1629⁶³. Établi rue Saint-Avoye, son jardin est peut-être mitoyen de celui de Pierre Quthes ou alors a-t-il racheté son terrain. Il cultivait des spécimens ramenés du Nouveau-Monde dont le tabac, le groseillier et le *Pistacia lentiscus* mais aussi un certain nombre de plantes de la famille des Astragaloïdes utilisées pour faire de la gomme adragante. Ces arbrisseaux inédits à Paris au XVII^e siècle étaient présents chez cet apothicaire⁶¹. Le *Lamium astragaloïdes* décrit dans le *Canadensium Plantarum* a pu tout à fait être observé au sein de ce jardin.

La possession d'un jardin est la culture de plantes exotiques et/ou médicinales dépassaient le cadre des simples médecins et apothicaires. Dans ce même ouvrage, Jacques Gohory, mentionne un autre jardin, appartenant au mathématicien de la Brosse dont le lien de parenté avec le fondateur du Jardin Royal des plantes médicinales nous est inconnu et dont nous savons simplement que « Quant à la cure des playes, j'en ai fait souvent l'expérience de la feuille seule pilée, dont m'a fourni abondamment le sieur de la Brosse, mathématicien du roi, très docte, de son beau jardin garny d'une infinité de simples rares et de fleurs exquisés »⁶². Ce dernier n'est pas le seul à cultiver du tabac, Jean Liébault dans son « agriculture et maison rustique » mentionne que dans son jardin proche du Temple le chirurgien Nicole Rasse des Noeux (Neux ?) en cultive abondamment en plus du méchoacan. Un des jardins privés les plus importants du

⁵⁹ Jacques Gohory, *Instruction sur l'herbe epetume*, p.7 Paris, Georges du Pré, 1572

⁶⁰ Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, p.33, Genève, Droz, 1999 ⁶³ Jean de Renou, *Les œuvres pharmaceutiques*, trad. Louis de Serres, p. 674., Lyon, A l'enseigne du Phénix, 1626

⁶¹ Jean de Renou, *Les œuvres pharmaceutiques*, trad. Louis de Serres, p. 358., Lyon, A l'enseigne du Phénix, 1626

⁶² Jacques Gohory, *Instruction sur l'herbe epetume*, p.36 Paris, Georges du Pré, 1572

XVII^e siècle en termes de variétés de plantes et d'importance et celui de Jean Robin herboriste du roi. Né en 1550 et mort en 1629. Ce jardin situé à la pointe occidentale de l'île de la cité (au lieu de l'actuelle place Dauphine) ou se trouve encore le *Robinia pseudoaccacica L.* Il est très probable que celui-ci soit le jardin privé de Jean Robin étant donné que c'est le premier endroit où fut planté le Robinier, seul spécimen de son espèce à Paris au début du XVII^e. Un certain nombre de savants et naturalistes devaient visiter le jardin de Jean Robin, ce dernier ayant tiré un catalogue répertoriant les espèces qu'il cultivait. Cornut, amis des Robin a très probablement observé le spécimen décrit dans le *Canadensium Plantarum* dans ce jardin. On retrouve dans l'ouvrage de Cornut, une quinzaine d'espèce présentent dans le catalogue de 1623 de Jean Robin

<u>Canadensium Plantatum (1635)</u>	<u>Enchiridion isagogicum (1623)</u>
<i>Aconitum baccis niveis & Rubris</i>	<i>Aconitum racemosum baccifera</i>
<i>Apios Americana</i>	<i>Apios Americana foliis phaseoli floribus obsoletis</i>
<i>Asaron canadense</i>	<i>Asarum Americanum majus</i>
<i>Apocynum minus rectum Canadense</i>	<i>Apocynum rectum</i>
<i>Apocynum maius Syriacum rectum</i>	<i>Apocynum Syriacum</i>
<i>Aster luteus alatus</i>	<i>Aster latifolius</i>
<i>Gelseminum Ederaceum Indicum.</i>	<i>Clematis Virginiana seu jaminum americanum</i>
<i>Valeriana urtica-folia flore Albo</i>	<i>Valeriana peregrina flore niveo</i>
<i>Valeriana urtica-folia flore Violaceo</i>	<i>Valeriana peregrina flore rubro</i>
<i>Aster luteus alatus</i>	<i>Chrysanthemum americanum cum volatoria caule, seu Vosacan</i>
<i>Edera quinque-folia Canadensis.</i>	<i>Hedera major americana</i>
<i>Edera trifolia Canadensis</i>	<i>Vitis trifolia americana</i>
<i>Aconitum Helianthemum Canadensis</i>	<i>Aconitum americanum luteum</i>
<i>Polygonatum Spicatum Fertile</i>	<i>Polygonatum americanum racemosum</i>
<i>Polygonatum Ramosum Flore luteo minus/maius</i>	<i>Polygonatum americanum perfoliatum flore amplo</i>

Celui-ci très fameux, est mentionné par de nombreux contemporains de Jean Robin.

Jean Renou parlant du *Calamus aromaticus* (Actuellement *Acorus calamus L.*) : « Est à présent beau et verdoyant dans le jardin célèbre, botanique et royal qui en ceste ville de Paris, où il y a une infinité d'autres plantes rares et excellentes, que M. Jean Robin, professeur Botanique du Roy, entretient fort soigneusement ».⁶³ Guy de La Brosse, le fondateur du jardin royal des plantes médicinales fait allusion plusieurs fois à ce jardin dans ses œuvres. Tout d'abord dans l'épître au Roy de *La vertu et utilité des plantes* de 1628 où il a vu, dit-il, « un jardin où les plantes médicinales se cultivent... Robin n'ayant que quatre cens livres de pension, il est impossible qu'il en puisse entretenir un jardin convenable à la grandeur de Paris. Tout le monde sait que le sien ne contient pas un quartier de terre »⁶⁴. Il réitère ce même propos dans la préface de sa description du Jardin Royal des plantes médicinales nouvellement établi en 1636 : « Jean Robin, dit-il, a cultivé un petit jardin qui n'a jamais excédé cens toises de terres et pour lequel et pour sa pension il n'avoit que quatre cens livres par an...»⁶⁵. Ce dernier, outre son catalogue, a collaboré avec le miniaturiste et brodeur du roi Jean Valet à la création d'un recueil de 75 gravures *Le jardin du Roy très chrestien*. Si Valet a exécuté les gravures, Jean Robin en a écrit la préface et les plantes représentées, qui sont aussi présentes dans son catalogue ont été ramenées pour la plupart par Vespasien, l'un de ses trois fils.

D'autres sont des jardins dont la nature est plus institutionnelle et ont vocation à instruire sur la botanique. Trois sont situés sur la rive gauche, dans le Paris « latin » et ne sont pas à proprement dit des jardins privés puisque de par leur nature ils ont vocation à être des lieux d'observation et d'enseignement. L'un des plus anciens jardin d'étude est celui de la faculté de médecine de Paris (située rue de la Bûcherie) et où, dès 1506, il est attesté que l'on y dispense des enseignements de botanique élémentaire et pour lequel chaque bachelier donne 18 sous par an⁶⁶. La faculté organise parfois des herborisations dans le bois de Gentilly et au retour les bacheliers font préparer une collation dans un cabaret dans le quartier de Saint Germain des Prés. C'est de ce jardin que par le traité du 3 octobre 1597, Jean Robin, herboriste du Roy est nommé curateur. Ce jardin ferme cependant en 1617, peu adapté à un nombre de plantes croissantes. Un autre et non des moindres est le jardin des Apothicaires, fondé par Nicolas Houël à l'emplacement de l'actuel Jardin des Plantes. Les sources⁶⁷ attestent de l'existence de ce jardin dès 1577 après une demande faite au roi Henri III en 1576. A la fois maison de charité dans le

⁶³ Jacques Gohory, *Instruction sur l'herbe epetume*, p.243, Paris, Georges du Pré, 1572

⁶⁴ Guy de La Brosse, *De la nature, vertu et utilité des plantes...*, Paris, Rollin Baragnès, p.693, 1678

⁶⁵ Guy de La Brosse, *Description du jardin royal des plantes médicinales* p.14, Paris, 1636

⁶⁶ Paul Delaunay, *La vie médicale au XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Hippocrate, 1935

⁶⁷ Michel Félibien, *Histoire de Paris*, T.III, Paris, Jean Desserartz, p.721, 1725

but de prendre en charge les orphelins parisiens, mais aussi lieu d'enseignement professionnel car la mission du Jardin des Apothicaires était de former « nombres d'enfants orphelins, premièrement à la piété et bonnes lettres, et par après en l'art d'apothicairerie, et y soient préparées fournies et administrées gratuitement toutes sortes de médicaments et remèdes convenables aux pauvres honteux de la ville et faubourgs de Paris »⁶⁸.

Cependant une crue de la Bièvre en 1578 emporte douze bâtisses, noie des dizaines de gens surpris dans leur sommeil, et endommage gravement le domaine d'Houël et plus spécialement l'apothicairerie et la séminothèque⁶⁹. Pendant cette crue qui dura une journée et une nuit encore, l'eau monta de 4 à 5 mètres, atteignant le deuxième étage des maisons : les dégâts se montèrent à environ 50 000 écus, une somme énorme même pour Houël, mais celui-ci ne perdit pas le soutien du roi qui l'aida à financer les réparations. Mais le jardin est progressivement abandonné jusqu'en 1626 date où Guy de la Brosse par Edit du roi⁷⁰ commence la construction sur des arpents de la « Terre d'Alez ». Les premiers terrains sont achetés dès 1633 et les second en 1636⁷¹. Le contenu de ce jardin donnera lieu à une publication en 1636 de *Description du Jardin royal des plantes médicinales, contenant le catalogue des plantes qui y sont à présent cultivées et le plan du jardin* qui contient une part certaines des plantes décrites par Cornut. Nous pouvons attester malgré des noms qui diffèrent selon les deux ouvrages qu'au moins 30 espèces des 96 décrites ont pu être observées dans le Jardin Royal des Plantes Médicinales entre 1627 et 1634.

<u>Canadensium Plantarum (1635)</u>	<u>Description du Jardin royal des plantes médicinales (1636)</u>
<i>Adiantum Americanum</i>	<i>Adiantum majus album americanum</i>
<i>Origanum fistulosum canadense</i>	<i>Origanum americanum majus flore purpureo majus</i>
<i>Eruca maxima canadense</i>	<i>Eruca peregrina</i>
<i>Valeriana urticaefolia flore albo</i>	<i>Valeriana peregrinaflore rubro</i>
<i>Asaron canadense</i>	<i>Asarum americanum majus</i>

⁶⁸ Georges Planchon, *Le Jardin des apothicaires de Paris*, p.11, Paris, Flammarion, 1895

⁶⁹ Nicolas Houel et Michel Dusseau, apothicaires à Paris au XVI^e siècle

⁷⁰ Jacques Lelong Bibliothèque historique de la France. T.I, p. 195, Paris, Gabriel Martin, 1778

⁷¹ Jules Cailliet, *De l'administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, Paris, Firmin Didot Frères p. 498.,1857

<i>Polygonatum spicatum sterile/fertile</i>	<i>Polygonatum americanum spicatum fructo rubro magno repens</i>
<i>Polygonatum racemosum</i>	<i>Polygonatum americanum ramosum racemosum</i>
<i>Polygonatum ramosum flore luteo majus</i>	<i>Polygonatum americanum perfoliatum flore luteo ample</i>
<i>Polygonatum ramosum flore luteo minus</i>	<i>Polygonatum americanum perfoliatum flore subluteo ample</i>
<i>Hedysarum triphyllum canadense</i>	<i>Hedysarum clypeatum et minus</i>
<i>Aquilegia pumilo praecox canadensis</i>	<i>Aquilegia americana flore simplici rubro variegata</i>
<i>Aster luteus alatus</i>	<i>Aster americanus major luteus</i>
<i>Astericus latifolius autumnale</i>	<i>Aster americanus major latifolius</i>
<i>Aconitum baccis niveis et Rubris</i>	<i>Aconitum Americanum racemosum fructu albo et rubro</i>
<i>Apocynum majus syriacum rectum canadense</i>	<i>Apocynum americanum folio asclepios flore rubro umbellifera</i>
<i>Edera quinquefolia canadensis</i>	<i>Hedera americana major pentaphylea</i>
<i>Trifolium asphaltion canadense</i>	<i>Trifolium majus americanum siliquosum flore cinericeo bitumosum</i>
<i>Rubus odoratus</i>	<i>Rubus idaeus americanus latissimus foliis ample flore purpurea odorat fructo rubro</i>
<i>Pimpinella maxima canadensis</i>	<i>Sanguisorba major americana flore albo spicato</i>
<i>Aconitum Helianthemum Canadense</i>	<i>Aconitum Americanum luteum majus</i>
<i>Vitis lacinatis foliis</i>	<i>Vitis vinifera folio lacinatis fructo albo praecox</i>
<i>Bellis Ramosa umbellifera</i>	<i>Bella major umbellato americana</i>
<i>Angelica lucia canadensis</i>	<i>Angelica major americana latifolia baccifera</i>
<i>Angelica atropurpurea canadensis</i>	<i>Angelica major americana latifolio baccifera</i>

<i>Apios americana</i>	<i>Apios americana foliis phalseoli floribus obsoletis</i>
<i>Calceolus marianis canadensis</i>	<i>Calceolus mariae americanus major flore albo variegato</i>
<i>Chelidonium maximum canadense</i>	<i>Chelidonium americanum flore albo</i>
<i>Althea rosa peregrina</i>	<i>Althea majora africana amploflore purpurea</i>
<i>Gelsemium ederaceum indicum</i>	<i>Clematus virgina seu jasminium americanum flore phoenicus</i>

Nous pouvons constater, ici que de nombreuses plantes présente chez les Robin le sont aussi dans le Jardin Royal des plantes médicinales, ceci s'explique par la volonté de La Brosse de bâtir un jardin de nature « encyclopédique » en collectant chez ses différents amis naturalistes les boutures et graines nécessaires à l'approvisionnement du jardin.

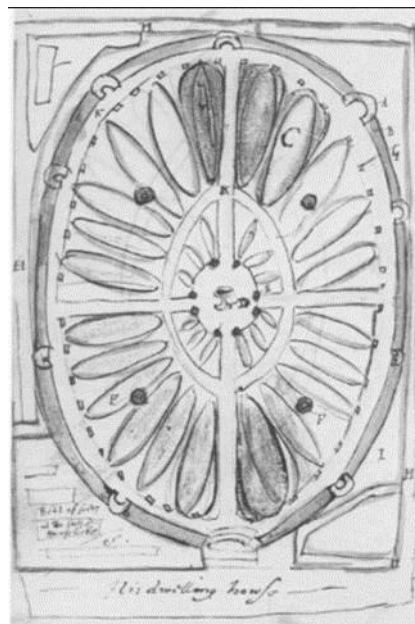
Mais les jardins privés et sous privilèges royaux ne sont pas les seuls lieux de l'observation botanique. Jacques-Philippe Cornut a observé au moins deux spécimens dans des pépinières appartenant à la fameuse famille de collectionneurs et de fleuristes Morin. Il est étonnant de constater que les uniques sources sur les activités des Morin au XVII^e siècle soient avant tout des sources anglaises. C'est grâce aux mémorialistes John Evelyn et Richard Sydmonds que nous en apprenons un peu plus sur l'importance des Morin dans le milieu des collectionneurs bourgeois du XVII^e. Ce dernier a effectué une visite à la pépinière de Pierre Morin (dit « Le Jeune ou Le Troisième ») entre janvier et août 1649. Probablement né dans la dernière décennie du XVI^e siècle, un des seuls événements de sa vie qui nous est connu est son mariage avec Françoise de La Brosse, une cousine du médecin ordinaire du Roi Louis XII, Guy de la Brosse. Il a en outre dessiné un plan du jardin de Morin. John Evelyn pour sa part lui rend visite pendant l'année 1644. Dans son ouvrage, à la date du 4 Avril il écrit :

Person who from an ordinary Gardner, is ariv'd to be one of the most skillfull & Curious Persons of France for his rare collection of Shells, Flowers & Insects. His Garden is of an exact Oval figure planted with Cypresse, cutt flat & set as even as a Wall could have form'd it: The Tulips, Anemonies, Ranunculus's, Crocus's &c being of the most exquisite, were held for the rarest in the World.

Il semble évident que le succès de Morin dépassait largement les frontières puisque de nombreux érudits sont venus lui rendre visite en France.

Le jardin de Pierre III Morin dont nous savons qu'il était parfaitement ovale se trouvait derrière la Charité : il y cultivait surtout des tulipes, des iris et dans une moindre mesure des renonculacées. Il publie son premier catalogue en 1651 qui contient la liste des plantes qu'il cultive et vend dans sa pépinière⁷². Celui-ci contient pas moins de cent variétés de tulipes, vingt-quatre de renonculacées, soixante-et-onze bulbes d'Iris, vingt-sept d'anémones. Celles-ci sont des fleurs très à la mode. On en retrouve au moins neuf dans l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut : Le narcissus du Japon (*Nerine Sarniensis* L.), le petit narcissus à fleurs multiples, le *Géranium Triste*, le *Calceolus mariae*, eupatoire du Canada, le *Sisynrichium*, le cyclamen du levant, le cyclamen automnal, et le glaïeul d'Éthiopie.

Représentation du jardin de Pierre III Morin par Richard Symonds (1649)



⁷² Pierre Morin, *Remarques nécessaires pour la culture des fleurs*, Paris, Charles de Sercy, 1694

La vie de son frère, René Morin nous est encore moins connue et les seuls renseignements que nous avons pu trouver sont issus du livre de A. Schnapper : *Le Géant, la licorne et la tulipe*, qui lui-même les tient de Marjorie Warner. La source principale « *l'horti Renati* » étant inaccessible. Nous savons seulement qu'il avait une boutique et un jardin à un emplacement différent de celui de son frère dans lequel il ne cultivait pas moins de 365 espèces différentes, qu'il a assisté en 1619 au mariage de son frère avec Françoise de la Brosse et qu'il est mort en 1650⁷³. Jacques-Philippe Cornut affirme qu'il a observé son *Pelargonium triste* chez René Morin mais l'on retrouve aussi cette espèce chez son frère cadet.

Grâce aux différents catalogues des jardins, nous pouvons assurer qu'au moins la moitié des espèces décrites dans le *Canadensium Plantarum* ont été observées au sein des jardins botaniques parisiens, d'autres plantes ont pu aussi être observées via l'herborisation. A la fin de son ouvrage, Jacques-Philippe Cornut a inclus un manuel d'herborisation sous le nom d'*Enchiridion botanicum parisiensi*. Celui-ci est une liste de plantes que Cornut a reconnues (mais elles ne sont pas décrites) le long d'un parcours qui s'étend du Couvent des minimes jusqu'à Montmartre. Certaines de ces plantes, (trois pour être exact) se retrouvent dans la première partie de l'ouvrage dans lequel un chapitre leur est consacré : Le Colchique *Amaranthinum*, le *Millefolia Tuberosa* ainsi que le *Plantago Mayor*, les trois étant des plantes européennes que l'on peut retrouver à l'état sauvage autour de la campagne parisienne. Nous n'avons pas trouvé ou les autres plantes décrites dans le *Canadensium Plantarum* ont été observées, les catalogues étant pour certains lacunaires et pour d'autres inaccessibles. Guy Patin notamment nommait Jean Robin dans sa correspondance « Le Dragon des Hespérides » ou « L'eunuque des vergers »⁷⁴ en référence à sa lenteur à tenir ses catalogues à jour. De plus nous n'avons pas trouvé de point commun entre toutes les espèces de plantes décrites dans l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut. Certaines viennent du Canada, d'autres d'Afrique du Sud, d'autres encore d'Asie et d'Europe. Certaines ont des vertus médicinales et d'autres ont pour seule utilité l'agrément des sens. C'est en cela que l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut se détache du livre classique de botanique médicale.

⁷³ Antoine Schnapper, *Le Géant, la licorne et la tulipe* p.503, Paris, Champs arts, 2012

⁷⁴ Adrien Davy de Virville, *Botanique des temps anciens in Histoire de la botanique en France*, p.101, Paris, SEDES 1954

II/ Le *Canadensium Plantarum* : Un ouvrage de médecine ou de botanique

Le *Canadensium Plantarum*, s'il se définit comme le livre d'un médecin baptisant les herbes nouvellement découvertes du Canada est, par sa forme un condensé des influences scientifiques et sociales en ce début du XVII^e siècle.

A/ Une émancipation progressive de la médecine

1/ Des plantes au vertus médicinales en minorité

Jacques-Philippe Cornut dans la préface de son ouvrage, annonce son travail comme celui d'un médecin, intéressé par la botanique certes, mais comme celui d'un médecin. Il intègre son travail dans la ligne idéologique de l'université de médecine de Paris. Cette ligne doctrinale a été menée dans un premier temps par Jean Riolan premier médecin du roi puis reprise par Guy Patin. Une pratique axée sur la médecine galénique, les simples, la pratique de la purge et du lavement ainsi que l'usage de la saignée, parfois à l'excès, ce qui vaudra à ces deux derniers le sobriquet railleur de « Grands Saigneurs »⁷⁵. Guy Patin est même l'exemple utilisé à l'entrée du substantif « Saigneur » dans le dictionnaire français-hollandais de l'Académie Française de 1743⁷⁶. Le médecin à qui Jacques-Philippe Cornut dédicace son ouvrage est dans la même ligne idéologique que Riolan et Patin ; il s'agit de Charles Bouvard, né en 1572 et mort en 1658, docteur régent de la faculté de médecine de Paris en 1605 puis dès 1628 premier médecin du roi Louis XIII et consécutivement surintendant du jardin royal des plantes médicinales. Adeptes

⁷⁵ Binedeau, *La Saignée réformée*, Paris, La Flèche, 1656

⁷⁶ Pierre Marin, *Dictionnaire français-hollandais de l'Académie Française*, 1743

lui aussi de la médecine galénique il prescrit au roi Louis XIII dans les deux dernières années de sa vie trente-quatre saignées, mille deux cents lavements et deux cent cinquante purges⁷⁷. Jacques-Philippe Cornut affirme sa volonté de se placer dans cet axe idéologique en dédiant cet ouvrage de botanique à un médecin galéniste qui de plus est surintendant du jardin des plantes, bien que les éléments que nous avons à disposition démontrent qu'au long de sa carrière de médecin, Jacques-Philippe Cornut, dans la pratique, s'était éloigné de cette axe idéologique. Son ouvrage presque lissé ne fait jamais mention de remèdes à base d'émétique. En outre sur les 96 espèces de plantes décrites, l'utilisation qui peut en être faite (qu'elle soit médicinale ou non) n'est mentionnée que dans 29 cas. Dans cet ouvrage seul un tiers des plantes décrites sont peut être utile pour l'homme. Dans huit des cas, Jacques-Philippe Cornut mentionne une utilisation en rapport avec les maux de ventres. Le plus souvent il se contente de reprendre la tradition des anciens sur les utilisations de la dite plante : Pour la valériane « Elle assèche les dépôts d'humeur, soulage la dysenterie et les problèmes de ventre »⁷⁸, l'*Hedysaron triphyllum canadense* (*Hedysarum boreale* L.), purge l'organisme, la *Fumaria siliquosa sempervirens* (*Capnoides sempervirens* L.) possède des propriétés diurétique et permet l'évacuation des humeurs, la *Centaurium maius luteum* (*Centaurea montana* L.) guérit des occlusions intestinales et rééquilibre les humeurs du ventre, le *Centaurium foliis Cynarae* (*Centaurea pectinata* L.) est utile contre la cathare⁷⁹, le *Carchicec turcarum* (*Primula vulgaris* L.) permet d'endiguer la bile noire et soulage les diarrhées, l'*Eupatoria foliis enula* (*Eupatorium Dubium* L.) permet de libérer un foie engorgé. De plus il mentionne une utilisation gynécologique d'une des espèces décrites ; il s'agit du *Millefolia tuberosa* (*Filipendula hexapetala* L.) qui permettrait une évacuation plus facile des menstrues féminines ; en effet la plante contient du salicylate de méthyle, un composé connu pour ces vertus analgésiques. En ce qui concerne les plantes pouvant soulager les déséquilibres intestinaux, Jacques-Philippe Cornut est exact dans ses diagnostics, dans six cas sur les huit mentionnés, des composés analgésiques sont présents dans les plantes décrites (souvent des glycosides de type hétérosides anthracéniques qui rentrent dans la composition de la pharmacopée dite naturelle). La relative exactitude de son propos peut être mise en relation avec la spécialité de base de Jacques-Philippe Cornut. En effet selon la tradition, il devait donner le sujet à débattre qui se devait de correspondre à sa spécialité et à ses

⁷⁷ Jean-Jacques Bernier, Pierre Chevalier, Didier Teyssyre, Jacques André, « La maladie de Louis XIII. Tuberculose intestinale ou maladie de Crohn ? », in La Nouvelle Presse médicale, vol. X, no 27, 20 juin 1981, p. 2243-2250

⁷⁸ Jacques-Philippe Cornut, *Canadiensum Plantarum aliarumque nondum editarum* historia, Paris, Simon Le Moyne, 1635 p.20

⁷⁹ Terme ancien de médecine, désignant tout écoulement anormal de la membrane muqueuse

compétences. Selon Hyacinthe-Théodore Baron, ce sujet était « *An a bile Insania* » soit « A propos de la mauvaise bile ». Les utilisations mentionnées ici sont cohérentes avec les positions de l'Université de médecine de Paris, qui prône la purge (grâce à des remèdes à base de simples) afin de rééquilibrer les humeurs. D'autres utilisations sont mentionnées pour les plantes décrites : pour cinq autres espèces, ce sont des vertus cicatrisantes et antiseptiques qui sont mises en avant : La *Bugula odorante lusitanica* (*Cleonia lusitanica* L.), *Plantago maxima hipanica* (*Plantago cornuti* L.), le *Solidago maxima americana* (*Solidago sempervirens* L.), le *Thalietrum canadense* (*Thalictrum aquilefolium* L.) ainsi que le *Bellis ramosa umbellifera* (*Erigon anuus* L.) qui peut également servir à guérir les écrouelles⁸⁰. Cependant l'efficacité de ces plantes n'est pas attestée et relèverait plus d'une tradition médicale populaire. Celle-ci étant peut être influencée par les « Livrets de santé » à destination des catégories lettrées les moins favorisée de la population⁸¹, mais le livre n'étant pas destiné à un public populaire il est peu probable qu'il les ai mentionné dans ce but-là. Une dernière utilisation médicale est mentionnée : il s'agit de plantes pouvant servir à la confection de drogues toxiques ou bien destinées à lutter contre celles-ci : Le *Filix baccifera* (*Dryopteris bulbifera* L.) dont les vertus, selon Jacques-Philippe Cornut sont analogues à celles de l'actuel *Datura quercifolia* L (cependant sans mentionner lesquelles). Il ne peut cependant pas s'agir d'une préparation médicale car les baies de cette plante sont impropres à la consommation humaine. L'*Apocynum minus rectum canadense* (*Apocynum cannabinum* L.) dont le médecin avère la toxicité est en réalité une plante utilisée dans la pharmacopée traditionnelle pour lutter contre la dyssentrie et pour son action psychotrope. Deux autres plantes, L'*Aconitum helianthemum* (*Rudbeckia lacinata* L.) et *Narcissus pumilus indicus polyanthos* (*Crimim graminicola* L.), sont en outre qualifiées de toxiques mais seule cette dernière l'est réellement. La *Rudbeckia lacinata* L., elle aussi définie comme plante empoisonnée par Jacques-Philippe Cornut était utilisée quant à elle par les autochtones du Québec en tant que plante potagère.

Les utilisations intrinsèquement médicales, ne concernent dans cet ouvrage que vingt espèces, mais Jacques-Philippe Cornut nous fait part d'autres usages qui peuvent être fait de certaines des plantes qu'il décrit. Six peuvent être rangées dans la catégorie « alimentaire ». Le *Panaces follis racemosa canadensis* (*Aralia Canadensis* L.) ,malgré son nom référant à une

⁸⁰ Ancien nom d'une maladie d'origine tuberculeuse provoquant des fistules purulentes localisées sur les ganglions lymphatiques du cou.

⁸¹ Mireille Laget « Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII^e et XVIII^e siècles ». P.567-582, in *Histoire, économie et société*, 3^e année, n°4. Santé, médecine et politiques de santé, 1984

plante dont les vertus médicinales sont très nombreuses, est présentée par Jacques-Philippe Cornut comme une plante potagère. Elle est utilisée par plusieurs tribus autochtones d'Amérique du Nord (Cherokee, Chippewa, Iroquois) pour ses vertus thérapeutiques. Son usage alimentaire quant à lui n'est relaté qu'en de très rares occasions⁸². Le *Cerefolium latifolium canadense* (*Chaerophyllum procumbens* L.) est présentée à l'instar de son homologue européen l'*Anthriscus cerefolium* comme une plante « rehaussant le goût des légumes »⁸⁶. Le *Geranium triste* (*Pelargonium triste* L.), observée chez son ami René Morin aurait des « vertus rafraîchissantes ».⁸³ L'*Apios tuberosa* (*Apios americana* L.) est un cas particulier, car son usage est strictement alimentaire. Arrivée en 1597 en Europe via un des voyages de John Smith⁸⁴ elle fut l'une des plus importantes plantes alimentaires des Amérindiens d'Amérique du Nord avant l'arrivée des Européens qui l'ont eux-mêmes beaucoup consommée. Ses tubercules poussent très facilement et en bonne quantité (on peut récolter jusqu'à deux kilos par plant). Cultivée dès son arrivée, elle eut vocation à remplacer le *Solanum tuberosum*, car elle fournit à la fois des tubercules et des « haricots ». Seulement si le plant de pomme de terre n'a besoin que d'une année pour arriver à maturation, l'*Apios americana* nécessite deux années pour pouvoir produire des tubercules comestibles et elle tomba peu à peu en désuétude ; mais au moment où Jacques-Philippe Cornut publie son ouvrage, celle-ci est une plante nouvelle et elle est donc de ce fait très à la mode. Deux des espèces décrites sont utilisées personnellement par Jacques-Philippe Cornut pour « donner plus de force à son vin »⁸⁵ : le *Cyclaminum orientale* *Karmer, Bouhour Turcarum* (*Cyclamen Persicum* L.) dont nous n'avons pas trouvé d'autres mentions d'un usage similaire ainsi que l'*Asaron canadense* (*Asarum canadense* L.) aussi appelé gingembre du Canada. Pour celle-ci, l'usage qu'en fait Jacques-Philippe Cornut est inédit, mais n'est pas dénué de sens. En effet les rhizomes sont utilisés comme substitut du gingembre et elle était fréquemment consommée par les amérindiens. De plus Cornut indique que cette plante permet aussi d'avoir « l'haleine fraîche »⁸⁶, ce n'est pas la seule plante dont il mentionne une utilisation plus hygiénique. L'*Edera trifolia canadensis* (*Toxicodendron radicans* L.) est décrite

⁸² Timothy Coffey, The history and folklore of North American wildflowers p.98-99, USA, Facts on file, 1993

⁸⁶ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 178, Paris, Simon le Moyne, 1635

⁸³ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p. 143

⁸⁴ John Smith, *Generall Historie of Virginia, New-England, and the Summer Isles*, p.318 London, Michael Sparks, 1624

⁸⁵ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 48, Paris, Simon le Moyne, 1635

⁸⁶ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p. 24

ici comme une plante « *qui succo turget lacteo dum rumpitur verùm paulo post ita nigrescente* »⁸⁷ qui regorge d'un suc laiteux qui noircit peu après, au point de paraître de l'encre.

Le médecin indique qu'une teinture pour les cheveux peut être faite à base de ce suc.

Nous avons retrouvé d'autres textes attestant la vertu colorante du *Toxicodendron radicans* : Jean-Marie Constant Duhamel, mathématicien et physicien français du XVIII^e siècle, mentionne que « ce suc laisse des traces noires indélébiles »⁸⁸. François Victor Mérat De Vaumartoise, dans son *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*⁸⁹, précise que de nombreuses espèces de « *Rhus* »⁹⁰ sont utilisées à travers le monde pour l'élaboration de vernis et d'encre, notamment en Chine et au Japon. Si certains autochtones du Québec ont pu utiliser le *Toxicodendron radicans*, notamment pour teindre le linge, il faut toutefois préciser que cette plante provoque des dermatites aiguës voire, dans certains cas, un empoisonnement sévère via contact cutané (qui plus est sur le cuir chevelu). Il semblerait donc ici que Jacques-Philippe Cornut rapporte des propos entendus par ailleurs et qu'il n'a peut-être pas examiné cette plante aussi précisément que d'autres. Ce n'est pas le seul cas où Cornut mentionne une tradition à propos des vertus d'une plante, plus qu'une utilisation qu'il aurait pu découvrir après expérimentation. Au sixième chapitre de son ouvrage, Jacques-Philippe Cornut décrit une plante qu'il nomme *Eruca Maxima Canadensis*. S'il la décrit comme ramenée du Canada, il est peu probable qu'elle le soit. Le genre *Diplotaxis* n'est pas répandu dans le Nouveau-Monde avant l'arrivée des premiers colons. Grâce à la description cependant précise de Cornut nous avons identifié cette plante comme « *Diplotaxis tenuifolia L.* », la roquette sauvage que l'on retrouve facilement en Europe occidentale. Pour cette plante, il mentionne qu'elle est un « excellent stimulant au Jeux de Vénus »⁹¹. Cornut ici reprends une tradition fort ancienne quant aux vertus de la roquette. En effet Ovide⁹² parle de cette plante comme une « *herba salax* » ou herbe lubrique. Cette herbe consacrée au dieu Priape était plantée à proximité de ses sanctuaires et l'on recommandait sa consommation aux maris « paresseux »⁹³ Cette

⁸⁷ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p. 96

⁸⁸ Jean-Marie Constant Duhamel et Paul Reynaud, *Journal de Physique*, Suppl T.XXI, 1872

⁸⁹ François-Victor Mérat De Vaumartoise, *Dictionnaire universel de matière médicale* p.80 Paris, J-B Baillière, 1837

⁹⁰ Le *Toxicodendron Radicans* était autrefois nommé *Rhus Radicans*

⁹¹ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 16, Paris, Simon le Moyne, 1635

⁹² Ovide, *L'Art d'aimer*, Livre II, p176, Paris, Mille et une nuits

⁹³ Reay Tannahill, *Food in History*, p.225, USA, Three Rivers Press, 1988

tradition est reprise par Johannes de Cuba dans son *Hortus Sanitatis*, il y mentionne que la plante est « excitante aux jeux de l'amour »⁹⁴ bien que cette dernière soit tout au long du Moyen-Âge interdite de culture dans l'enceinte des monastères, couvents et institutions religieuses. Cependant au XVI^e siècle, alors que le mouvement de Réforme ébranle la Papauté, la roquette est à nouveau tolérée dans l'alimentation⁹⁵. C'est d'ailleurs vers 1535 que le mot « roquette » proprement dit fait son apparition dans la langue française, probablement issu de l'italien ancien « *ruchetta* », région où la roquette pousse en abondance

En conclusion, il semble que les plantes présentant une utilité pour l'homme soient marginales au sein du *Canadensium Plantarum*, nous supposons donc que la vocation médicale ne soit pas le propos principal de cet ouvrage. En effet 67 des espèces décrites, soit un peu plus de 2/3 des plantes mentionnées ici n'ont pas vocation à être utile pour l'homme. Si au XVII^e siècle le paradigme en vigueur laisse penser que chaque être de la Création est utile à l'homme ; ce que Vidal de la Blache formulera plus tard sous la forme : « La nature propose, l'homme dispose. » Les plantes ne sont pas considérées comme des êtres indépendants, elles sont la réserve que Dieu a mise à disposition pour l'homme afin de se nourrir et de se soigner. Jacques-Philippe Cornut se revendique de ce principe finaliste en déclarant que : « La Nature n'a rien créé en vain mais que toutes les choses ont leur utilité »⁹⁶ et il ajoutera un peu plus tard que :

La nature pourvoit libéralement à l'utilité de l'Homme mais dès qu'il s'agit de nécessités de sa vie ou de ce qui charme les sens elle verse d'ordinaire dans la profusion, elle qui se satisfait avec une égale sollicitude chaque sens des êtres vivants. Et elle ne s'applique pas plus à diversifier les saveurs pour l'agrément du palais, qu'elle ne s'attache à faire des mélanges incroyables de couleurs en vue du divertissement de l'œil⁹⁷

Le médecin parisien lui-même semble s'être intéressé à l'études des plantes assez tardivement comme il le précise dans le chapitre consacré au *Millefolia tuberosa* :

J'avoue franchement avoir été assez négligent au début ; cependant : par la suite, je me suis appliqué à la botanique avec un peu plus de scrupules : quand mon esprit eut commencé à se passionner pour cet exercice, il entraîna mes yeux, mes mains, mes narines, et mon palais dans la participation de son entreprise ; à tel point que bientôt après je ne rencontrais aucune plante, sans l'arracher et la soumettre à l'examen de ces sens. Et en vérité il ne peut y avoir d'autres moyens pour connaître exactement les plantes – Galien l'atteste au chapitre 3 de son livre *De Theriaca, ad Pisonem*

⁹⁴ Johannes De Cuba, *Hortus Sanitatis* p.81, Mayence, Peter Shöffler, 1481

⁹⁵ Bartholomeo Sacchi, *De honesta voluptate et valetudine*, 1530, Paris, Jean Petit 1474

⁹⁶ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 12, Paris, Simon le Moyne, 1635

⁹⁷ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p 52

2/ Un ouvrage de morphologie végétale influencé par l'essor de l'horticulture

L'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut semble être influencé par les différentes formes de l'étude de la botanique au XVII^e siècle. L'auteur travaillant en collaboration avec des « jardiniers » et des « fleuristes », la forme générale de l'ouvrage laisse plus à penser à un ouvrage d'horticulture basé sur la morphologie végétale. En effet dans toutes ces descriptions, Jacques-Philippe Cornut, s'il ne mentionne que peu souvent leur utilité pour l'Homme, s'attarde sur la morphologie de chaque espèce observée. Cette description est rehaussée par des gravures sur cuivre qui permettent au lecteur de directement voir à quelle partie de la plante Cornut fait référence. De plus Jacques-Philippe Cornut insère dans son ouvrage des considérations sur le fonctionnement interne de la plante dans le chapitre qu'il consacre au *Geranium Triste*. Dans un premier temps il observe chez différentes espèces de plante (dont chez le *Geranium Triste*) un phénomène d'ouverture de la corolle tantôt la nuit chez un certain nombre de plantes, tantôt le jour chez d'autres. Il attribue ce phénomène à l'action des astres, la lune d'une part, le soleil d'autre part sur le suc de la plante. Dans le cas des plantes nocturnes : « ce suc est présent en petite quantité et en remontant le long de la plante lui permet de s'ouvrir sous l'action de la plus faible chaleur »⁹⁸

Il explique le fait que ces plantes se referment une fois jour venu car une trop forte chaleur dissiperait le suc que ces plantes contiennent. En revanche le suc des plantes diurnes, plus épais selon lui, nécessite une chaleur plus importante pour remonter jusqu'au sommet de la plante. C'est ainsi qu'il explique le phénomène que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de nyctinastie ; c'est-à-dire la réaction d'une fleur à des *stimuli* extérieurs. La température et la luminosité baissant à la tombée de la nuit, l'humidité augmente et certaines espèces de fleurs se referment. Ce mouvement est dû en fait aux cellules à la base de la corolle qui absorbent l'humidité à la tombée de la nuit, ce qui entraîne de facto la fermeture des pétales. C'est à notre connaissance la première fois que le phénomène de nyctinastie est mentionné dans un ouvrage de botanique. Cependant, ce phénomène pour Jacques-Philippe se base sur une mécanique analogique avec les animaux. En 1583, dans son ouvrage *De Plantis*, Andrea Cesalpino défend l'idée d'une analogie des structures entre animaux et végétaux. Pour lui le principe de la vie se réduisait à trois fonctions : nutrition, croissance et reproduction. Il pensait que les végétaux

⁹⁸ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 143, Paris, Simon le Moyne, 1635

avaient une âme qu'il localisait dans leur moelle, au point de jonction entre la racine et la tige qu'il nomma *corculum*, jouant le rôle du cœur de la plante, les racines étant assimilées à la bouche. Pour lui les plantes étaient des animaux renversés. La sève comparable au sang s'élevait depuis les racines jusque dans les feuilles et la fleur pour redescendre jusqu'au collet⁹⁹. A la fin du siècle, le naturaliste Carl Von Linné concevra un plan de jardin, appelé l'*Horologium Florae*, autour du concept de nyctinastie. En attribuant une heure à chaque plante, il avait en projet de concevoir une véritable horloge où les aiguilles seraient les plantes. En effet beaucoup de plantes possèdent un fort rythme circadien, et quelques-unes s'ouvrent à un temps très régulier, mais la précision d'une telle horloge est limitée car la période de floraison est affectée par le temps et les saisons. Les périodes de floraison enregistrées par Linné sont également sujettes aux différences de lumière du jour dues à la latitude : ses mesures sont basées sur les périodes de floraison à Uppsala. A la suite de ses considérations sur les plantes diurnes et nocturnes, Jacques-Philippe Cornut se pose la question de l'odeur des fleurs. Pourquoi sentent-elles ? Pourquoi certaines dégagent une odeur sans qu'on ait besoin de les toucher et d'autres ont besoin d'être déchirées ou frottées pour dégager leur senteur. Il explique le phénomène des plantes odoriférantes de la même façon par l'action du soleil sur le suc de la plante. Ce dernier de nature huileux et plus ou moins poreux, s'il est très poreux alors les plantes sentent d'elles-mêmes et s'il est serré, il faut alors frotter la plante et déchirer le tissu afin d'extraire les senteurs. En suivant, il explique le procédé de conservation des odeurs, en prenant l'exemple de la rose, par la distillation afin d'en faire de l'huile essentielle, qu'il appelle « essence » Pour lui, ce procédé est la preuve de la nature huileuse de ce suc et de la véracité des hypothèses énoncées antérieurement. Ce qui ressort de cette réflexion sur le fonctionnement interne des plantes, nyctinastie et phénomène de l'odeur, est que Jacques-Philippe Cornut ne semble pas chercher à appliquer ses observations botaniques à la médecine. Mais plutôt à utiliser le savoir médical qu'il tient de sa formation pour déduire et essayer de comprendre le fonctionnement de ces plantes. Ce qui nous amène à penser que, le *Canadensium Plantarum*, semble être un ouvrage qui tente vraiment de s'affirmer comme un travail de botanique plus qu'un travail d'application de la botanique au domaine médical.

⁹⁹ Adrien Davy de Virville « De l'influence des idées préconçues sur les progrès de la botanique du XV^e au XVIII^e siècle », in *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, Tome X n°2 p. 110-119, 1957

B/ L'interdépendance entre le texte et l'image

1/ Les progrès de la gravure au service de l'histoire naturelle

Selon l'iconographe Michel Pastoureau, seulement 10% des ouvrages entre 1600 et 1640 sont pourvus d'illustrations, cela est cependant une estimation basse, puisqu'elle se base sur les ouvrages possédant au moins 25% d'illustrations au sein de leur contenu. Toutefois ce pourcentage tend à augmenter à la fin du XVII^e siècle. En effet l'illustration joue un rôle primordial dans l'émancipation de la botanique, mais elle permet aussi de faire connaître et recenser la flore de contrées lointaines récemment explorées et qu'il faut intégrer au système, au nom d'un esprit encyclopédique friand d'inventaires. Cependant la présence d'illustrations dans les ouvrages naturalistes fait débat : Si à la fin du siècle, John Ray est partisan de la présence de l'image dans les ouvrages botaniques car « un livre de botanique sans images serait comme un livre de géographie sans carte », il y a eu des opposant à la présence d'images dans les livres, comme Janus Cornarius (1500-1558), car ces dernières nourrissent plus le plaisir de la vue que l'esprit. Mais de très nombreuses publications botaniques se firent sans illustration surtout à cause du coût élevé de ces dernières. En effet le coût de revient de l'ouvrage augmente de 75% avec la présence d'illustrations. L'ouvrage de Cornut comprend un corpus de soixantedeux gravures réalisées selon la technique de l'Eau-forte ou chalcographie. Celui-ci est donc un des ouvrages les plus richement illustré de la période. Pour exemple, l'ouvrage de Paul Reneaulme, un médecin parisien, qui fait publier en 1611 son *Specimen Historiae Plantarum*, qui par la forme ressemble à l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut ne comporte que vingt-cinq gravures réalisées à l'eau-forte. Toutefois il est un des premiers ouvrages réalisés selon la technique de la chalcographie en taille-douce avant même la publication à Nuremeberg à 1613 de l'ouvrage de Basile Bessner : « *L'Hortus Eystettensis* ». En revanche toutes les plantes mentionnées dans le *Canadensium Plantarum* ne sont pas illustrées. Sur les quatre-vingt-six espèces décrites, on ne compte que soixante-deux illustrations, sept espèces sans illustrations faisant parties d'un corpus relégué en appendice de « quelques plantes non encore décrites que nous mentionnons seulement dans en donner l'image ». En effet, au début du XVII^e siècle, on assiste à une amélioration de la technique de l'eau-forte grâce au graveur Jacques Callot ainsi qu'à sa généralisation. Celui-ci utilise en outre une « échoppe », un outil proche du burin mais de

taille réduite qui permet de reproduire des pleins et des déliés afin de rendre la gravure plus précise, la pose d'un vernis de luthier ,pour remplacer le vernis mou¹⁰⁰, permet de donner à la gravure des allures de dessin manufacturé. Les gravures de l'ouvrage ont pour ambition d'être fidèle à la réalité, et c'est en cela que le *Canadensium Plantarum* tend à être un ouvrage dont la principale ambition est d'étudier la morphologie végétale de ces espèces nouvellement découvertes plus que de simplement donner les clefs afin de reconnaître les plantes décrites. En effet au début du XVII^e siècle, la gravure sur cuivre n'est pas encore généralisée, et selon la vocation de l'ouvrage, celle-ci peut être sur bois comme l'atteste l'ouvrage de Jean Robin : *Histoire des plantes trouvées en l'Isle de Virginie et autres lieux*¹⁰¹ publié en 1620 qui accompagne ses descriptions très succinctes de petites gravures sur bois alors que bien d'autres ouvrages utilisent la gravure sur cuivre depuis le début du XVI^e. En 1554, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau ont publié la *Cosmographie du Levant*¹⁰², d'André Thevet, qui ne comportait pas moins de trois cents portraits gravés en taille-douce. Cette édition est revue et augmentée en 1556. Dès 1546, Balthazar Arnoullet publie à Lyon son *Épitome des rois de France*¹⁰³, illustré de médaillons gravés sur cuivre. Si la chalcographie offre des possibilités plus larges en terme de représentation, elle augmente également le prix du livre, car si la gravure sur bois peut être imprimée en même temps que le texte, tandis que la plaque de cuivre se doit de passer par une autre presse. L'introduction régulière de plantes venues d'Amérique et d'Orient donne cependant naissance à un certain nombre d'ouvrages richement illustrés, aptes à satisfaire le goût des amateurs fortunés.

2/ La complémentarité du texte et de l'image dans le *Canadensium Plantarum*

Les gravures du *Canadensium Plantarum* se distinguent par leur sobriété contrairement à beaucoup d'ouvrages du XVII^e qui rehaussent leurs gravures d'un décor afin de les rendre plus esthétiques, nous pourrions citer en exemple, les gravures naturalistes de l'ouvrage d'Abraham Munting. De plus, les gravures de l'ouvrage de Cornut, contrairement à l'ouvrage de Paul Reneaulme, ne sont pas retravaillées au burin, ce qui accentue cette impression de naturel. Cette dernière tend à devenir une norme au XVII^e avec l'essor du naturalisme dans l'art. Cette technique de représentation permet de correspondre à l'expérience optique faite par

¹⁰⁰ Marie Samson, *Dictionnaire usuel des arts plastique*, Paris, Viamedias, 2004

¹⁰¹ Jean Robin, *Histoire des plantes trouvées en l'Isle de Virginie et autres lieux*, Paris, Guillaume Macé, 1623

¹⁰² André Thévet, *Cosmographie du levant*, Paris, Ian de Tournes, 1556

¹⁰³ Balthazar Arnoullet, *Épitome des rois de France*, Lyon, Michel d'Esne, 1546

l'usager, basée sur les règles et la perspective. En effet, du XVI^e au XVII^e les herbiers deviennent des florilèges et l'étude des simples tend à devenir l'étude des plantes. Ici soixantedeux espèces sont illustrées par une gravure de pleine page montrant les racines, les étamines, feuilles, fleurs, parfois les fruits, tout cela sur une même gravure.

Dans certaines des planches comme celle de *l'Apocynum minus rectum canadense*¹⁰⁴ (*Apocynum cannabinum L.*) Sur cette gravure, il est possible de voir le détail minutieux du péricarpe renfermant les graines. Juxtaposée à la représentation de la plante, Jacques-Philippe Cornut a fait graver un médaillon montrant en détail les graines sorties de leur péricarpe. Nous pouvons voir distinctement les *pappi*¹⁰⁵ découlant du péricarpe ainsi que plus haut les inflorescences de ladite plante. Pour avoir pu en décrire précisément les détails, il nous apparaît que Jacques-Philippe Cornut dans sa démarche d'expérimentateur l'a du moins touchée, sinon découpée pour en saisir tous les détails morphologiques. Sur la planche montrant *l'Edera trifolia canadensis* (*Toxicodendron radicans L.*) le fruit est agrandi comme à l'aide d'une loupe afin que le lecteur puisse en saisir les détails jusqu'aux stries présentes sur la baie. La représentation de la racine, à l'horizontale laisse entrevoir de nouvelles tiges se développant à partir de cette dernière. Les racines sont ici souvent représentées, et pour nous le pensons deux raisons principales : Tout d'abord, Jacques-Philippe Cornut est un médecin, et sa représentation de la plante est influencée par la manière dont il conçoit la Nature. Ici la représentation de la racine est le reflet de l'importance que revêt cette partie de la plante dans la confection de remèdes. D'une autre part pour l'exactitude de son propos. En effet, quand Jacques Cornut décrit une plante il le fait selon un schéma récurant en partant de la racine vers l'inflorescence. Le texte doit être lu en accompagnement de l'image car celui-ci donne les clefs pour la comprendre. Un des exemples les plus probant et celui de *l'Adiantum americanum* (*Adiantum Pedatum L.*) Il commence par en décrire la racine :

Toute petite, constituée d'une chevelure noire ; de petites tiges rouge sombre sortent et atteignent la hauteur d'une coudée ; ces tiges divisées en sept ou huit rameaux et déployées en cercle, se dispersent très largement ; il se produit parfois latéralement quantité de nouvelles pousses, qui finissent par former de légères boucles avec les rameaux¹⁰⁶

La gravure, ici, met volontiers en image le texte, en insistant sur deux choses, la taille des racines qui est ici volontairement montrée comme toute petite au regard du reste de la plante

¹⁰⁴ Voir Annexe

¹⁰⁵ Type d'aigrette se présentant sous la forme d'une petite touffe de poil servant à l'anémochorie

¹⁰⁶ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 5, Paris, Simon le Moyne, 1635

et la courbure des rameaux, ici très exagérées, quant à la réalité de la plante. La gravure montrant des rameaux dont la courbure leur permet de décrire des cercles parfaits. Ces détails exagérés ne sont pas à voir comme une malhonnêteté de la part de l'auteur du *Canadensium Plantarum* et de son graveur. Ils permettent de mettre en valeur et d'insister sur la beauté de la plante nouvellement ramené. Cornut introduit d'ailleurs son chapitre sur *l'Adiantum americanum* en disant « que les brodeurs en or aient réalisé dans leur art exotique, en tissant des barbes de plumes pour orner la frange des vêtements, on ne peut imaginer ni broder rien de plus noble que l'étonnante disposition des feuilles »¹⁰⁷ La gravure naturaliste n'est pas seulement une copie de la nature que nous donne un auteur et dont le seul but est de rendre compte de la réalité, elle est aussi le reflet des connaissances scientifique d'une époque, de l'image que le savant s'en fait. La gravure cristallise en son sein ce qu'on sait et ce qu'on désire montrer. De plus ces représentations esthétiques des livres de botaniques subissent l'influence de l'intérêt grandissant pour l'horticulture et la collection de fleurs. Si les gravures de Cornut sont influencées par les canons esthétiques des livres d'horticulture il apparait néanmoins que celles-ci renferment sur une seule et même page un certain nombre d'informations

morphologiques qui permet sans être en contact direct avec l'espèce de voir la plante à différents stades de son développement. En effet dans certains cas la gravure peut se lire comme une histoire. Un des exemples les plus probant est la description au chapitre 39 du *Ranunculus latifolius multiplex serotinus (Ranunculus bullatus L)*. Jacques-Philippe Cornut commence sa description en décrivant la plante au moment où seules les feuilles se sont développées

Ce *ranunculus* commence à paraître vers les derniers jours du mois d'octobre ; mais à ce moment-là ne surgissent que cinq ou six feuilles légèrement hirsutes, et enroulées sur elles même. Pendant qu'elles se déroulent, elles ressemblent d'une certaines façons par leur formes et leurs dimensions, aux feuilles du *Plantago lata*, elles ont cependant le pourtour crénelé de dents obtuses et sont parcourues par un très grand nombre de nervures qui ne sont pas verticales comme dans le plantain mais qui le plus souvent se rejoignent obliquement ce qui est plus apparent sur l'envers de la feuille¹⁰⁸

Ici Jacques-Philippe Cornut commence sa description de manière chronologique. En commençant par l'émergence des feuilles qui se déroulent, Celles-ci sont représentées sur la gravure par des tailles différentes, un premier cercle (1) fait référence aux premières poussées de feuilles et le second cercle fait référence aux mêmes feuilles à un stade ultérieur de développement (2), car cette plante n'a pas autant de feuilles en réalité que sur la gravure.

¹⁰⁷ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 5, Paris, Simon le Moyne, 1635

¹⁰⁸ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p.94

L'illustration laisse entrevoir le dessous des feuilles, présentant des nervures ,pour plus de précision quant à son propos, le médecin parisien indique que les feuilles ont des nervures qui ressemblent à celles du *Plantago lata* (*Plantago lanceolata* L.). Jacques-Philippe Cornut s'adresse à un public érudit qui possède une certaine culture botanique, s'il n'a pas pu voir la plante dont il est question ici, le lecteur connaît très certainement le genre *Plantago*, notamment à travers les écrits des anciens¹⁰⁹ et ceux de Caspard Bauhin¹¹⁰ ce qui lui permet de se faire une image mentale du verso de la feuille de la plante décrite par Cornut. Le médecin décrit précisément chaque partie de l'anatomie de la plante, ainsi il continue en décrivant « les pétioles des feuilles qui sont larges oblongs, blanchâtres et sinueux ; pendant leur croissance, qui a lieu simultanément à celle des feuilles, ils se courbent vers le sol, en cercle »¹¹¹ . Si les tiges représentées sur la gravure cachent une partie des pétioles, elle en laisse cependant deux visibles à l'œil du lecteur. Néanmoins s'il semble à première vue difficile de faire cohabiter sur la même image plusieurs stades de développement d'une même plante, l'inclinaison des feuilles retombant légèrement vers le bas laisse suggérer la présence de pétioles recourbés :

Parmi ces feuilles, plusieurs petites tiges s'élèvent graduellement à la hauteur d'une main : chacune d'elle supporte à son sommet respectif une petite boule verte [*globulos virides*] qui, lors de son épanouissement, présente une fleur jaune resplendissante comme de l'or et semblable pour la forme au *Bellis* ou plutôt à l'*Hepatica flore pleno* ¹¹²

Ici il faut continuer la lecture de l'image de bas en haut. En partant des feuilles et suivant les tiges afin d'arriver aux inflorescences.

La fleur, en réalité, est constituée de nombreuses enveloppes florales pointues : les six, qui se situent sur le premier étage sont de loin les plus larges ; quant aux autres, elles sont occupées par une autre boule verte qui s'élevant après la flétrissure de la première, se transforme en une seconde fleur de même nature que la précédente ¹¹³

Ici Cornut fait référence aux différents stades de développement de la fleur qui sont successivement représentés ici par les cercles 3-4-5-6. La gravure permet de distinguer précisément le calice surmonté du bourgeon (3), le développement de la corolle ne laissant pas encore voir les étamines (4), puis la plante au stade de la mise à jour des étamines (5), puis sur la dernière figure (6-7-8) l'on peut discerner distinctement la corolle développée ainsi que les

¹⁰⁹ Pline, *Histoire naturelle*, trad. E Littré Livre XXI p.59, Paris, Firmin-Didot [77], 1877

¹¹⁰ Caspard Bauhin, *Pinax theatri botanici*, Bâle, Basile Heluet p.189, 1623

¹¹¹ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia*, p. 94, Paris, Simon le Moyne, 1635

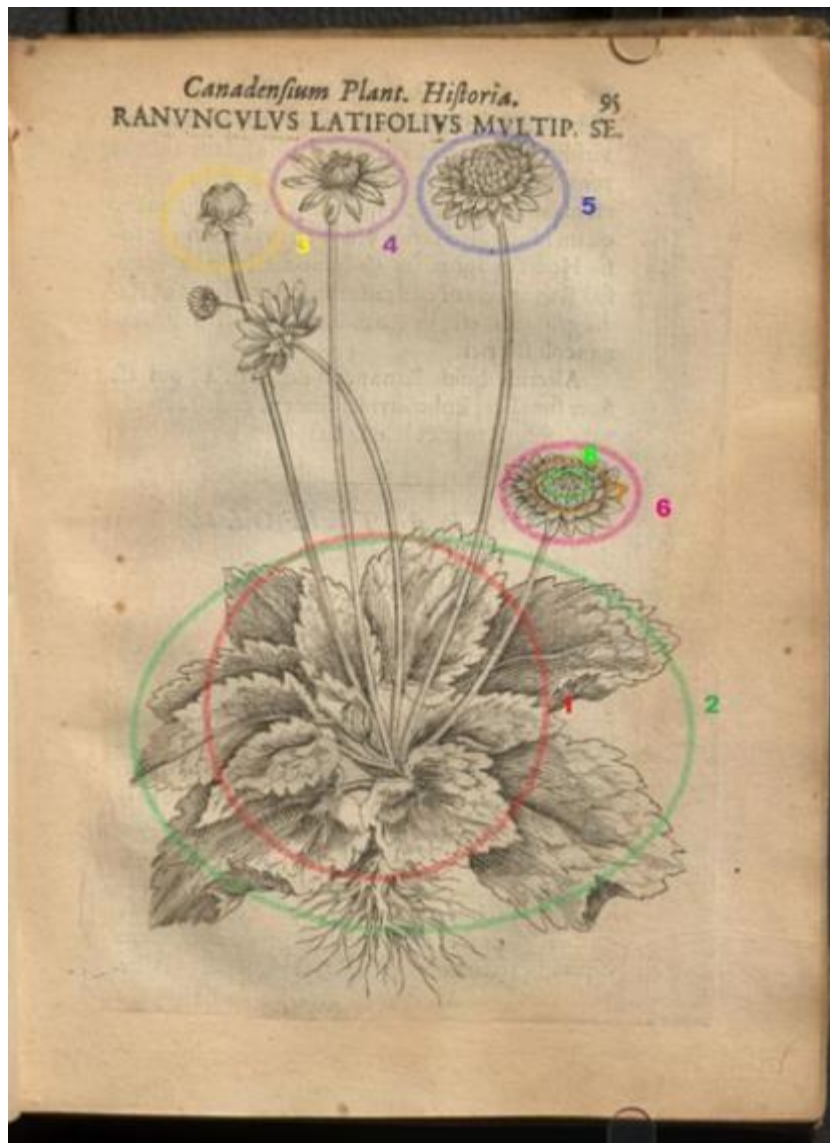
¹¹² Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p.94

¹¹³ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p.94

étamines, et enfin au milieu, l'akène récemment développée. Il est clair que la plante représentée ici n'est pas réelle, la *Renonculus Bullatus* ne comporte que deux à trois inflorescences au maximum. Elle est ce que le botaniste allemand Leonard Fuchs appelle une « *pictura absolutissima* ». C'est-à-dire une image composée de grands traits génériques « *lineamenta* » et de figures individuelles « *effigies* ». Cette image se doit être la plus complète possible, « *absolutissima* », en incluant dans une seule et même image : racines, tiges, feuilles, fleurs, graines et fruits. Cette épithète confère à l'image un sens de perfection absolu dans sa retranscription de l'essence même de la plante. Ainsi, ici, Jacques-Philippe représente une plante qui n'existe pas et à la fois qui représente toutes les *Renonculus Bullatus* que l'on peut rencontrer.

Planche du *Renonculus bullatus, Canadensium*

Plantarum



3/ Les gravures du Canadensium Plantarum : inédites ou réemploi ?

L'illustration peut être considérée comme un prolongement de l'écriture. En effet celle-ci est -un instrument important pour la didactique de l'ouvrage. L'utilité du dessin dans l'éducation est mise en avant dans un premier temps par Baldassare Castiglione (1478-1529) dans son *Il*

Libro del cortegiano,¹¹⁴ ainsi que par Erasme dans *De Recta pronuntiatione*¹¹⁵. La place de la vision dans l'assimilation du savoir est primordiale. C'est ainsi que l'image en tant que prolongement du texte doit permettre au lecteur par la vision de l'illustration de retenir le savoir du texte. C'est le principe de l'*imago agens* ou image active, procédé employé depuis le Moyen-Âge dans la création des illustrations. Ainsi dans l'*Hortus Sanitatis* on retrouve ce procédé pour décrire l'*Incensaria* (ou *Apacaba* du Brésil) où les feuilles sont littéralement représentées en forme de cœur afin d'associer dans l'esprit du lecteur la plante avec la forme de cœur et ensuite se servir de cette analogie comme moyen mnémotechnique¹¹⁶. On retrouve ce principe d'image active chez Cornut, notamment sur la gravure de l'*Adiantum americanum* où la forme bouclée et volontairement mise en avant ainsi que sur la gravure du *Colchicum variegatum* où le motif à damier présent chez cette variété du genre colchique est exagéré afin de s'imprimer dans l'esprit du lecteur. L'illustration joue un rôle clef dans le développement de la botanique et dans son établissement en tant que science. Le nom du graveur engagé par

Cornut n'est pas connu. En effet celui ne précise jamais l'identité de la personne ayant produit le dessin ayant servi de base à la gravure : Celui-ci est toujours désigné via le substantif « *delineate* »¹¹⁷¹¹⁸. Si les érudits qui se sont penchés sur le *Canadensium Plantarum* à l'instar du géologue et prêtre québécois Joseph-Clovis-Kemner Laflamme ont attribué l'intégralité des gravures du *Canadensium Plantarum* au graveur et brodeur du roi, Pierre Vallet¹¹⁹ il semble néanmoins qu'il n'ait pas la paternité de toutes les gravures. En effet celles-ci sont de factures différentes et il n'est pas impossible que Jacques-Philippe Cornut ait fait appel à plusieurs dessinateurs pour faire illustrer son ouvrage. Tout d'abord l'auteur a certainement fait appel dans un premier temps à Pierre Vallet. Né en 1575 et mort en 1657, il fut le brodeur de cours des rois Henri IV et Louis XIII, celui-ci a collaboré avec Jean Robin en 1608 pour la publication de l'ouvrage de ce dernier *Le jardin du roy tres chrestien Henri IV, roy de France et de Navarre*¹²⁰ dédiée à la reine Marie de Médicis. Cet ouvrage regroupe une partie de la collection botanique de Jean Robin, principalement des Lys, fleur royale et des Narcisses. A l'intérieur de

¹¹⁴ Baldassare Castiglione, *Il Libro del cortegiano*, traduction Jacques Collin d'Auxerre, Jehan Longis et Vincent Sertenas, Paris, 1537

¹¹⁵ Erasme, *De recta latini graecique sermonis pronuntiatione Des. Erasmi Roterodami dialogus*, Robert Stéphane, Paris, 1547

¹¹⁶ Frances Yates, *The Art of Memory*, University of Chicago Press, Chicago, 1992

¹¹⁷ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia* p.24 ;31 ;

¹¹⁸ ;81 ;166, Paris, Simon le Moyne, 1635

¹¹⁹ Joseph-Clovis Kemner Laflamme, *Note pour servir à l'histoire des sciences du Canada* p.58, *Geological and biological Sciences*, Vol. VII, Section IV. 1901

¹²⁰ Jean Robin, *Le jardin du roy tres chrestien Henri IV, roy de France et de Navarre*, Paris, Pierre Valet, 1608

cet ouvrage nous avons retrouvé plusieurs représentations d'espèces que Jacques Philippe Cornut décrira quelques vingt-sept années plus tard dans son *Canadensium Plantarum*. Cependant une des planches a particulièrement attiré notre attention. En effet celle titrée *Lilio narcissus indicus pumilino autumnalis flore rubella* présente de très nombreuses similarités avec le *Narcissus pumilus indicus polyanthos* de Jacques Philippe Cornut.

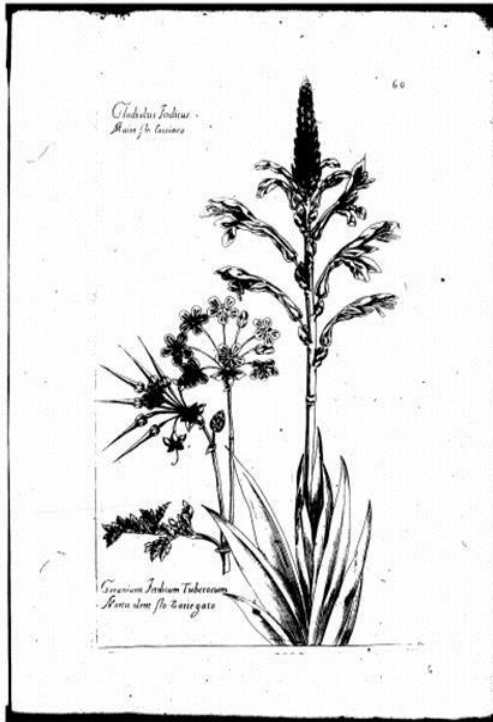
Jardin du Roy tres chrestien

Canadensium Plantarum (1635)



Au regard des deux gravures l'on note un certain nombre de similitude. Dans ce cas présent il semble que la gravure de l'ouvrage de Cornut de 1635 soit un réemploi de l'ouvrage de Vallet de 1608. Les inflorescences sont exactement les mêmes, et seul le bulbe ainsi que les feuilles sont rajoutées sur le tampon. Pour répondre à la commande de Jacques-Philippe Cornut, Pierre Vallet a probablement retravaillé certaines de ses gravures.

Nous retrouvons cette observation dans le cas du *Geranium Triste* du *Canadensium Plantarum*, titrée dans le Jardin du Roy comme *Geranium Indicum Tuberosum* :



Nous pouvons voir ici que la planche de cuivre a été retravaillée afin d'y ajouter les feuilles ainsi que les racines tubéreuses. Il apparaît donc ici que Jacques-Philippe Cornut pour certaines de ces illustrations n'a pas comme il le prétend « fait dessiner sur le vif », mais s'est contenté de réemployer certaines gravures antérieures. Le réemploi était cependant une pratique courante et a probablement permis à l'auteur de faire des économies pour la production de son ouvrage. Toutefois le réemploi ne concerne pas toutes les gravures de l'ouvrage, certaines espèces représentées conjointement dans les deux ouvrages sont probablement l'œuvre d'un autre graveur, peut-être Daniel Rabel, graveur exerçant à la même période que Valet, dont le style plus simple semble plus cohérent avec le corpus de gravure de Cornut.

Jardin du Roy tres chrestien (1608)



Canadensium Plantarum (1635)



Ici l'on remarque que la même plante est traitée différemment, si les inflorescences de la représentation du *Jardin du Roy tres chrestiens* sont bien plus travaillées sur un plan esthétique contrairement à celle du *Canadensium Plantarum*, celle-ci contient plus d'information sur le plan botanique. En effet la gravure de l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut montre en détail le bourgeon d'une *Babiana Ringens L.* ce qui permet une identification plus aisée, car celle-ci est la seule représentante de son espèce à posséder un bourgeon de cette forme. De plus Jacques-Philippe Cornut a dû l'observer à différents moments de l'année afin d'en saisir toutes les subtilités morphologiques. Une autre plante est présente dans les deux ouvrages : il s'agit de l'*Althea rosa peregrina*, connue aujourd'hui sous le nom d'*Hibiscus syriacus*.

Encore une fois celle-ci est traitée différemment. En effet dans le *Jardin du Roy tres chrestiens*, seule une partie négligeable de la plante est montrée, contrairement à la représentation du *Canadensium Plantarum*, ce qui permet d'affirmer la vocation différente des deux ouvrages, l'un esthétique et l'autre scientifique.

Jardin du Roy tres chrestien (1608)



Canadensium Plantarum (1635)



Si l'ouvrage n'a pas eu de grande postérité, certaines gravures furent réemployées partiellement dans d'autres ouvrages, comme en témoigne la présence d'une gravure représentant un *Robinia Psoeudoaccacia* dans le *Thaetrum Botanicum* de John Parkinson.



Theatrurn Botanicum (1640)



Canadensium Plantarum (1635)

Ici l'on remarque le réemploi de la plaque de cuivre pour les détails des deux branches. La pratique visant à réemployer des gravures antérieures dans un ouvrage nouveau, permet la formation de la représentation dite « cliché » d'un objet

C/ Dénommer et classer

1/ Une réelle réflexion autour de la taxinomie

Dès le XVI^e siècle, la problématique du choix des noms des plantes dans les traités d'histoire naturelle est complexe. Nommer une plante, ou bien un animal, est un acte performatif. Le nom en effet recèle une partie de l'essence de l'espèce. Le savant du XVII^e à l'instar de celui de la Renaissance garde à l'esprit la dénomination première des êtres vivants par Adam. Cependant l'épisode de la Tour de Babel¹²¹ a corrompu le langage et le travail de l'érudit est donc de restaurer leur nom antique. Ainsi le nom doit coïncider au plus près avec l'essence même de la plante, d'où l'utilisation de longs polynômes afin de cerner au plus près toutes les caractéristiques de la plante. Dans la plupart des cas, les chapitres traitant de la description d'une espèce commencent par une longue explication sur la possible étymologie d'une espèce si bien que parfois cette explication fait l'objet d'un chapitre particulier comme la rubrique « A » de Conrad Gesner ou la partie « *Synonima et Aequivoca* » d'Ulysse Adldrovandi. On retrouve cette même intention chez le médecin naturaliste parisien Jacques-Philippe Cornut. En effet à l'intérieur de chaque chapitre consacré à un genre particulier et avant de présenter les nouvelles espèces qu'il rattache à ce genre, le médecin traite longuement de la façon de nommer les espèces et surtout en quoi cette appellation est plus justifiée qu'une autre. Ces noms sont empreints d'une certaine perception de la Nature par Jacques-Philippe Cornut. En effet celui-ci nomme les plantes à travers le prisme de sa propre existence et des paradigmes de son époque. Bruno de Foucault dans son essai¹²² a identifié les structures des mécanismes de la genèse

¹²¹ Genèse 11 :1-9.

¹²² Bruno de Foucault, René Claisse, « La nomenclature des objets de la botanique et des sciences associées approche structurale » in *Les Sciences et leur langage*, p.135-147, Paris, Éditions du CTHS, 1999

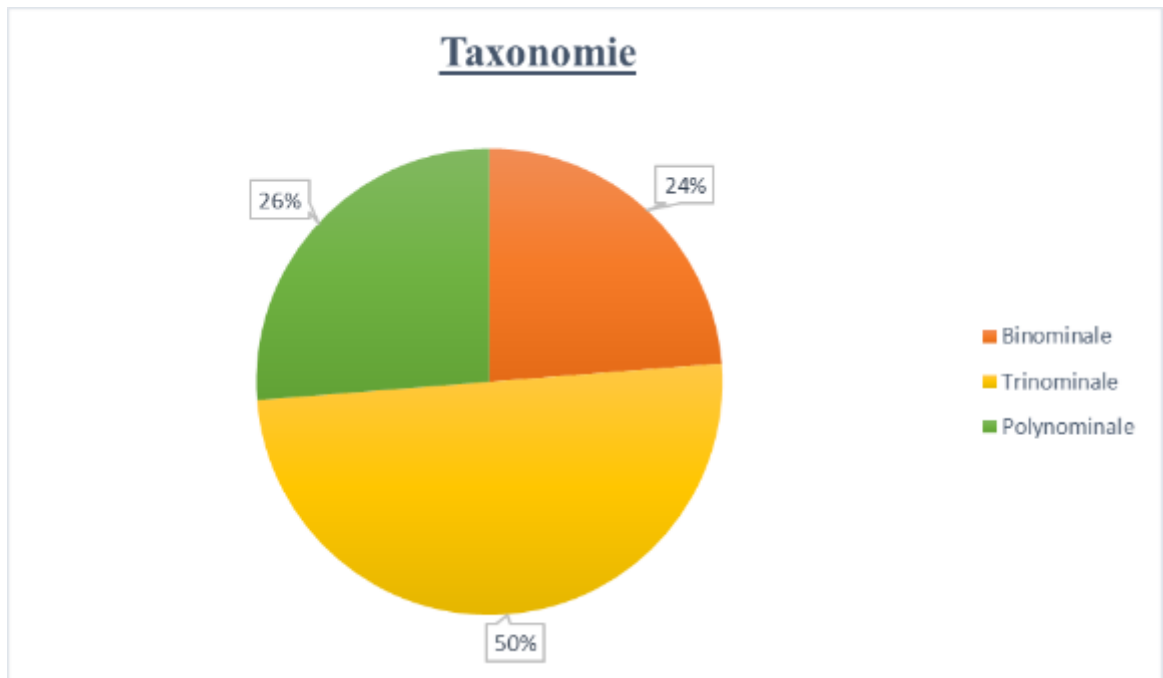
phytonimique qu'il applique aux noms vernaculaires. Cependant ce système est efficient pour le système de phytonimie pré-linnéen. En effet, il existe un certain nombre de mécanismes présidant à la formation d'un phytonime. Ces structures sont principalement de deux natures : phytologique ou sémique. Quand ces structures sont de nature phytologique, alors elles peuvent être divisées en plusieurs catégories : Soit morphologique (associée à une caractéristique liée à sa structure intrinsèque), éthologique (nom découlant du comportement de la plante face à un stimulus), par comparaison à un animal, ou par comparaison à un objet. Mais ces structures peuvent être de nature sémique, c'est-à-dire que le nom est associé par la pensée à des données d'ordre non-botanique. Ces sèmes peuvent être de nature chronologique, c'est-à-dire que le nom de la catégorie dérive de l'origine géographique réelle ou supposée de l'espèce ou bien, ce sème peut être de nature ethnobotanique, le nom de la catégorie dérivant de son utilisation par l'homme. Ainsi les réflexions autour de la phytonimie chez Jacques-Philippe Cornut semblent plus claires, il les nomme toujours en analogie avec quelque chose d'autre, il essaie d'en repérer l'essence en la comparant au concept qui est le plus à même de représenter ontologiquement la plante. Ainsi le phytonime *Hedysarum* viendrait de sa ressemblance avec une hache. Certaines tirent leur nom de leurs vertus, comme la Valériane. D'autres, comme le genre des roseaux porte un nom différent selon l'usage qui en est fait. L'*Aquilega* porte ce nom parce qu'à la manière des sourciers elle retient l'eau de pluie, L'*Eruca* doit le sien à ses feuilles dentelées recouvertes d'un léger duvet. Le *Lamium* s'appelle ainsi car sa forme est analogue à celle du talon du dessous des souliers d'une femme. Le nom de l'*Origanum* dérive de la ressemblance de ses inflorescences avec les tuyaux d'une flute de pan. Le *Polygonatum*, enfin, doit son nom aux nombreux « genoux » de son rhizome¹²³. Le nom donné à une plante est toujours une conséquence de sa caractéristique la plus marquante à l'esprit. Ainsi le *Polygonatum racemosum* porte ce nom car « le polygonatum présente des fruits qui ressemblent à une grappe que nous l'avons appelé *racemosum* »¹²⁴ qui signifie littéralement « en forme de grappes ». Avant que le naturaliste suédois Car Von Linné ne standardise le système taxonomique, bien des façons de nommer les plantes coexistaient sous la forme de polynômes. Cependant des essais de taxonomie binominale furent entrepris dès le début du XVI^e siècle. En effet Leonard Fuchs nomme la digitale *Digitalis purpurea*, un nom toujours actuel par ailleurs. Cette tendance se poursuit au XVII^e siècle où le naturaliste suisse Caspard Bauhin (1560-1524) publia en 1623

¹²³ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia* p.33, Paris, Simon le Moyne, 1635

¹²⁴ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p.36

son *Pinax Theatri botanici* qui rassemblait tous les noms de plantes employés depuis Théophraste, Dioscoride et Pline. Il recourait pour beaucoup d'entre elles à une nomenclature binominale, composée du nom du genre et d'une épithète spécifique caractérisant le trait principal de l'espèce décrite. Cependant il recourait parfois à un ou deux épithètes supplémentaires susceptibles d'apporter une information plus précise. Par exemple dans cet ouvrage, la pomme de terre est baptisée : *Solanum tuberosum esculentum*¹²⁵. Néanmoins la norme du polynôme prévaut jusqu'en 1753. Ainsi une plante présentant un port dressé sera précisée comme (*erectum*), ou rampant (*repens*) avec des feuilles étroites (*angustifolia*) ou larges (*latifolia*), des poils (*hirsuta*) ou non (*glabra*). Les plantes à l'utilité médicinale (*officinalis*), étrangère (*peregrina*), importée (*indicum*), parfois même le nom du pays d'origine est rajouté afin de donner une précision (*canadense*). Le nom correspond donc avant la mise en place du système binominal à une longue énumération de caractéristiques, le premier nom cependant indique toujours le nom du genre auquel l'espèce est rattachée. La forme de ces polynômes en revanche varient selon les auteurs et peuvent coexister pour une même plante plusieurs polynômes. Si Jacques-Philippe Cornut au début de son ouvrage précise que les plantes n'ont pas reçu de nom et qu'il les revêt d'une « tunique latine » comme pour les faire entrer dans le système européen à la manière d'un baptême, celles-ci ont en réalité déjà une appellation polynômiale comme l'en atteste le catalogue du jardin des Robins ainsi que celui du Jardin Royal des Plantes Médicinales dont la publication est antérieure à celle du *Canadensium Plantarum*. Ici il faut donc penser ce « baptême nominal » comme une réelle réflexion autour de la taxonomie. En effet si Robin et La Brosse utilisent les mêmes polynômes pour définir les mêmes plantes, Cornut lui utilise des polynômes nouveaux et bien plus courts. Par exemple le *Trifolium Asphaltion canadense* chez Jacques-Philippe Cornut est appelé *Trifolium majus americanum siliquosum flore cinericeo bitumosum* par Jean Robin. Les polynômes utilisés ici sont bien plus courts et dénotent une réelle intention de simplifier la taxonomie.

¹²⁵ Caspard Bauhin, *Pinax Theatri Botanici*, p.167, Bâle, Basile Helvet, 1623



Dans l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut 24% des noms de plantes sont écrits sous une forme binominale. Cette tendance est en hausse au cours du XVII^e siècle et cette pratique tend à se normaliser. En effet dans l'ouvrage de Paul Reneaulme *Specimen Historiae Plantarum*¹²⁶ qui contient la description de 108 plantes, un certain nombre de celles-ci apparaissent sous une forme binominale comme le *Quercus Robur* et la *Viola odoratae*. Cependant la forme trinominale est la plus utilisée dans l'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut, en effet, 50% des espèces présentes sont dénommées via un nom de genre suivi de deux épithètes, mais dans la moitié des cas la dernière épithète est un qualificatif dont le but est d'indiquer la provenance : *Canadense* (12 occurrences), *Lusitanica* (1 occurrence), *America* (2 occurrence), *Indicum* (1 occurrence), *Hispanica* (1 occurrence), *Peregrina* (1 occurrence). Baptiser ces plantes nouvellement découvertes et ainsi les rattacher à un genre préexistant permet de les insérer dans un système de classification.

¹²⁶ Paul Reneaulme, *Specimen Historiae Plantarum*, Paris, Hadrianvm Beys, 1611

Toute présentation de plantes suppose de la part de l'auteur l'adhésion à un certain système de classement. Qu'il choisisse une présentation apparemment désordonnée ou l'ordre alphabétique est déjà, en soit, une forme de classification. Certains ouvrages sont rédigés autour de cette problématique. Nous pourrions citer la *Phytognomonica* de Gianbatista della Porta paru à Naples en 1588. Quelques années avant, en 1560, Bock, lui aussi tente de mettre en œuvre un système de classification de parenté naturelle. Mais d'autres auteurs dès le XVI^e siècle ont introduit une réelle réflexion autour de la cladistique au sein de leurs ouvrages. Mathias de L'obel (1538-1616) dans son *Plantarum seu stirpium Historia* prends pour critère la forme des feuilles et de la graine. L'œuvre d'Andréa Césalpino (1519-1603) propose un système novateur en refusant de prendre comme critère déterminant dans l'identification d'une espèce les propriétés utiles de la plante, et propose dans *De plantis libri* une classification se basant à la fois sur celle de Théophraste, c'est à dire en séparant les plantes en trois catégories : arbres, arbustes et herbes mais aussi sur les variations du fruit, prenant en compte le nombre de graines du fruit. Les plantes sont classées différemment selon que le fruit soit charnu ou sec et selon le nombre de loges que comportent ce fruit Sa classification se décompose ainsi : 1 - Arbres avec une graine par fruit. 2- Arbres avec deux loges pour les graines. 3 - Arbres avec trois loges pour les graines. 4- Arbres avec quatre loges pour les graines. Jacques Dalechamps (1513-1588) reprendra ce système de classification se basant principalement sur les graines pour classer ses végétaux, en se fiant à la morphologie des cosses. Conrad Gessner (1516-1565) lui essaye de s'intéresser au genre en analysant les semences, les fleurs et leurs fruits. Caspard Bauhin (1560-1624), en revanche, malgré une classification elle aussi alignée sur celle de Théophraste (arbres, arbrisseaux, plantes) avait une vision empreint de médecine, et s'attachait aux vertus pour classer les différentes espèces de plante., John Parkinson (1567-1650), contemporain de Jacques-Philippe Cornut se fiant aux odeurs. Le botaniste anglais dans son *Theatrum Botanicum* reproche à Cornut d'attribuer le nom d'Angélique à une plante qu'il considère au vu de l'odeur comme plus proche des *Panaces*. Cependant cette réflexion sur le classement des végétaux entamés par les botanistes du XVI^e siècle, qui cherchaient, par l'observation des ressemblances, à établir des groupes naturels, s'impose de plus en plus comme une nécessité avec l'augmentation de plantes connues. Cornut, ou bien l'éditeur a consacré un chapitre par espèce. Si ce découpage semble anodin, cette structuration semble bien plus ingénieuse qu'elle n'y paraît. La table des matières nous informe sur la méthode de l'auteur : Cornut présente tout d'abord le genre puis les variétés canadiennes. Il crée une coupure entre les plantes qu'il peut

rapprocher et le brouillon des autres espèces. La première section (avant les dissertations sur les plantes diurnes et nocturnes) comporte quarante-quatre descriptions : neuf sur le genre en lui-même, vingt-trois plantes d'Amérique, onze pour des plantes étrangères et trois non identifiées. On retient différents genres :

- *De Filice*
- *De Valeriana*
- *De Polygonato*
- *De Hedysaro*
- *De Arundine*
- *De Centaurio*
- *De Apocyno*
- *De Geranio*
- *De Millefolia*

La méthode de classification de Jacques-Philippe Cornut se base sur plusieurs critères comme la forme des feuilles, la forme du tubercule (dans le cas de l'*Ornithogalonn luteovirens*), la forme de la tige, le goût etc. Mais finalement ce n'est pas le cœur de son propos, puisque son objectif n'est pas d'établir une classification fixe, mais de rattacher des espèces au demeurant inconnue à des espèces connues du monde occidental afin de les intégrer dans le système cohérent de la création divine. Dans la catégorie des *Polygonatum*, il classe toutes les plantes canadiennes qui sont caractérisées par un rhizome coudé, une longue tige aérienne, avec de nombreuses feuilles alternes et des rangées de petites inflorescences. Il baptise une plante récemment reçue *Hedysarum* et la classe ainsi dans cette famille pour des raisons morphologiques : « j'ai cru préférable de la mettre [*Hedysarum triphyllum canadense*] dans la catégorie de l'*Hedysarum* à cause de sa gousse articulée »¹²⁷, ce qui est en effet la caractéristique de rattachement au genre des Fabacées dont fait partie l'*Hedysarum*. Il rattache une plante qu'il appelle *Valariana urtica-folia flore albo* (*Algera altissima* L) au genre *Valeriana* « car son goût et proche de la Valériane de nos contrées »¹²⁸, si à première vue le goût d'une plante comme moyen de classer une plante peut paraître curieux, il n'en est pas moins pertinent. En effet, certaines plantes regroupées dans une même famille présentent une

¹²⁷ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia* p.30, Paris, Simon le Moyne, 1635

¹²⁸ Jacques-Philippe Cornut, *ibid.*, p.20

même composition biochimique, ce qui fait qu'elles peuvent contenir un composé sensible par le goût humain. Si bien que deux plantes ayant des goûts similaires peuvent théoriquement appartenir à la même famille botanique. Il ne faut pas cependant voir en cela une connaissance de la composition biochimique des plantes chez Jacques-Philippe Cornut, mais plutôt comme une tentative de diversification des méthodes de classement. Si l'on peut rapprocher deux plantes en fonction de leur morphologie, de leur apparence visuelle, pourquoi pas en fonction de leur goûts respectifs. Il rattache toutefois certaines plantes à leur catégorie utilitaire : (alimentaire, médicinale, aromatique etc.). Il classe par exemple l'*Aster Luteus Alateus* dans la catégorie des *Dendrolachanana* (du grec ancien : δένδρον : arbre et λάχανον: légume) qui regroupe en son sein les plantes alimentaires comme les pissenlits, bien qu'elle soit rattachée au genre *Aster*. Tout au long de son ouvrage, Cornut signale les difficultés que lui posent la classification des plantes américaines puisque :

Elles se jouent des catégories de plantes établies par nos auteurs, et elles changent d'aspect d'une façon nouvelle et quasi inouïe, à tel point que si les auteurs sont d'accord pour décrire quelque genre naturellement, une plante de ce même genre que l'on trouve en Amérique est justement pourvue des propriétés contraires.

Jacques-Philippe Cornut essaye en outre de faire valoir des correspondances entre les espèces indigènes et les espèces européennes, la tâche lui en est facilitée puisqu'il a sur place dans le même jardin les fleurs rapportées du Canada et les plantes locales. Comme par exemple la *Pilosella indica*, une des plantes de l'appendice non illustré. Celle-ci est nommée *Hieracium Indicum*. Non content de cette appellation, il la rattache au genre *Pilosella*

car elle a une feuille oblongue et hérissée de poils longs, aussi sa racine charnue rampe de côté et est munie de radicelles assez longues à l'instar de la racine de notre *Pilosella* commune, l'*Hieracium* au contraire se tient profondément fixé en terre grâce à son unique racine plutôt longue.¹²⁹

Il n'est pas évident pour lui d'établir de véritables familles de plantes. Parfois deux fruits sont semblables mais pas leurs feuilles. Dans le cas de la Narcisse, Cornut signale une des caractéristiques propres au genre *Narcissus* : la tige pousse avant la feuille. Les critères de référence sont ainsi flous. En l'absence d'un critère de référence afin d'établir un système de classement, une plante peut être classée dans un genre ou un autre si on prend comme critères de référence la feuille, la racine, l'inflorescence ou le fruit

¹²⁹ Jacques-Philippe Cornut, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum historia* p.209, Paris, Simon le Moyne, 1635

L'ouvrage de Jacques-Philippe Cornut est par les différents aspects que nous avons traités auparavant véritablement un travail de botaniste, plus que le simple ouvrage d'un médecin érudit sur les plantes. Le sujet traité, celui des plantes, qui ne sont pas forcément utiles à l'homme, dénote un intérêt croissant pour ces objets de raffinement que sont les fleurs, exotiques de surcroît que ce soit dans le commerce ou dans l'art au XVII^e siècle. Le *Canadensium Plantarum* fait partie de cette catégorie d'objet qui de par sa facture et son sujet est destiné à être un ouvrage élégant de cabinet de curiosité et à être acquis par des érudits et des botanistes dont la bourse le permet.

III/ Ecrire une Flore au XVII^e

L'ouvrage que nous appelons par commodité *Canadensium Plantarum* est en réalité un ouvrage qui contient de parties distinctes et qui porte le nom de *Canadensium Plantarum aliarumque nondum edatarum historia Cui Adiectem est ad calcem Enchiridion Botanicaum Parisiense*. Il est paru en 1635 chez l'éditeur Simon le Moyne reçu libraire-imprimeur le 1^{er} juin 1634 après avoir été l'apprenti d'Abraham Paccard puis de Denys de la Noue dont il rachète la boutique.¹³⁰ Le privilège du roi, inséré à la fin de l'ouvrage, autorise sa diffusion et date de l'année précédant la première édition de l'ouvrage (décembre 1634). De par sa facture, l'ouvrage est destiné à un public d'érudits aisés matériellement. Le format *in-quarto*, peu transportable, exclu l'hypothèse selon laquelle le *Canadensium Plantarum* aurait vocation à être un ouvrage pratique ou un manuel d'herborisation. De plus ce format est souvent utilisé pour l'édition d'ouvrage prestigieux, et de ce fait, en fait un format assez onéreux. Le papier lui est d'une qualité assez rare en ce XVII^e siècle, fait étonnant car dans les années 1633-1635. Le Cardinal de Richelieu dès 1624 surtaxe la production papetière afin de contribuer au financement de l'entrée en guerre de la France dans le conflit européen de la « guerre de Trente Ans ». Le papier représentant à l'époque préindustrielle la majeure partie du coût de revient, les libraires et imprimeurs, pour ne pas trop impacter le prix de vente ont sans doute préféré imprimer sur du papier médiocre. L'ouvrage de Cornut qui a servi de base à cette étude, était imprimé sur un papier solide au grain épais, bien que la mise en page soit parfois mal cadrée. Les feuillets sont pliés au format *in-quarto*. La reliure ainsi que la couverture sont simples et sans décorations à la différence de beaucoup d'ouvrage du milieu du XVII^e décorés de délicates ornements. La seule décoration est un cul-de-lampe en première page qui est un réemploi d'un ouvrage antérieur : *Histoire de la Bretagne* de Bertrand d'Argentré publié en 1588. Jacques-Philippe Cornut ou bien son éditeur n'économise pas le papier pour la publication du *Canadensium Plantarum*. En effet la police, de type Garamond est très aérée, le texte y est justifié et les marges sont importantes (5 centimètres dans l'exemplaire étudié)

¹³⁰ Paul Renouart, *Répertoire des imprimeurs parisiens*, T. II, p.354, Paris, E. Paul, 1965

A/ La » mania » des fleurs au XVIIe siècle

Tous les éléments cités précédemment suggérant un ouvrage à la forme raffinée, le sujet du *Canadensium Plantarum* ne pouvait qu'être qu'à l'image de sa forme. En effet au XVII^e, l'engouement pour le savoir scientifique se double d'une passion pour l'horticulture et les plantes deviennent des articles de luxe. Les espèces « exotiques », qu'elles viennent des Amériques, d'Afrique ou d'Orient sont recherchées avec avidité. Etant un objet rare, elles ne peuvent qu'être exposées dans de somptueux albums. Elles s'intègrent petit à petit dans les cabinets de curiosités. Celles-ci firent alors l'objet d'une forme particulière de collection : les plantes et fleurs du monde entier étaient recherchées au même titre que les minéraux, artefacts anciens et fossiles. Si bien que souvent les jardins botaniques étaient attenants aux cabinets de curiosité, comme ce fut le cas de la pépinière de Pierre III Morin. Le mémorialiste John Evelyn atteste dans une de ses missives datée du 4 avril 1644 que ce dernier était « Un gentilhomme et jardinier ordinaire, qui est parvenu à être la personne la plus compétente et curieuse du Royaume de France pour sa précieuse collection de coquillages, fleurs et insectes »¹³¹ et il ajoutera que Pierre Morin

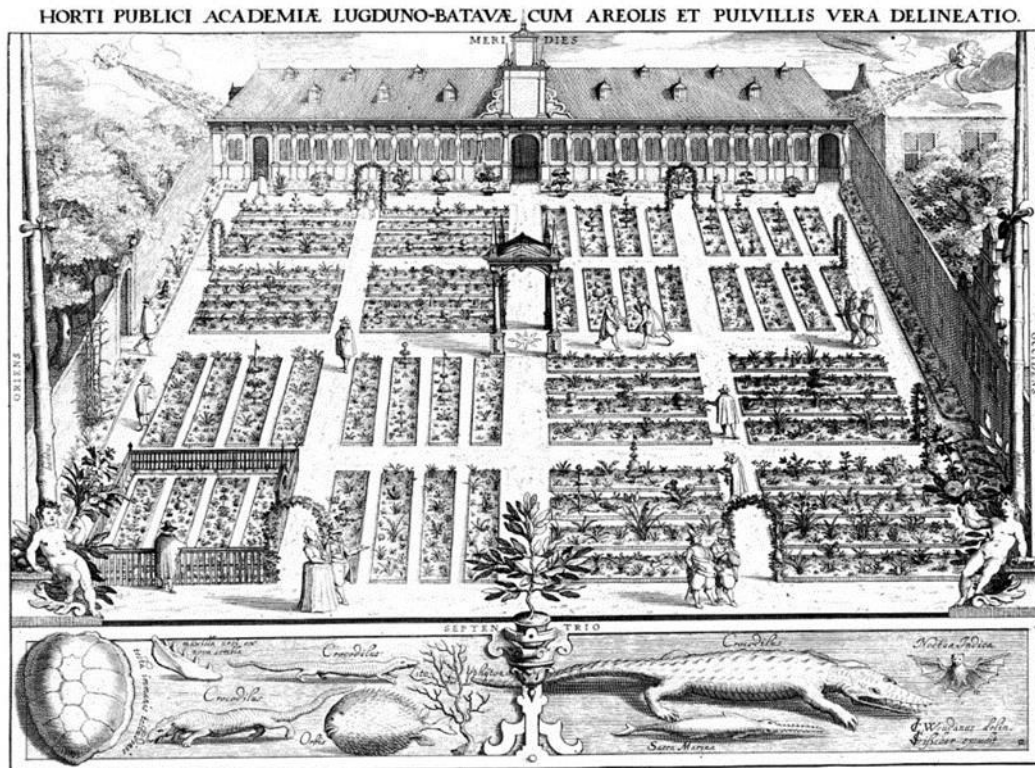
Vivait dans une sorte d'ermitage attendant à son jardin où il gardait précieusement sa collection de porcelaine, de coraux et d'ouvrages imprimés. Mais la curiosité que j'estime être la plus grande, par son ingéniosité et sa particularité était sa collection de toutes sortes d'insectes et plus particulièrement celle des papillons.¹³⁵

L'art aussi subit des transformations. Les fleurs et les végétaux deviennent un sujet de plus en plus abordé. Albrecht Dürher (1471-1528), le premier, avait renouvelé l'illustration des herbiers. Son élève Hans Verdit à son tour se spécialisa dans les recueils de plante. Les fleurs devinrent aussi de plus en plus présentes dans les portraits et les scènes de genres où leur nombre et leur nature indiquait le rang social et la fortune du commanditaire. Il importait que celles-ci soient aussi belles que naturelles. À la préciosité de l'espèce se devait de répondre la virtuosité de l'artiste. La gravure de Woudanus montrant le jardin botanique de Leyde entouré de *curiositas* démontre la valeur de curiosité qu'avaient ces objets de curiosité et la place omniprésente des fleurs.

¹³¹ John Evelyn, *Diary and correspondence of John Evelyn* p.145, Londres George Bell and sons, 1889

¹³⁵ Evelyn, J. (1889) : *Diary and correspondence of John Evelyn* p.145

Jan Woudanus, the Hortus botanicus in Leiden (1610)



En effet celles-ci exerçaient sur l'imaginaire collectif un attrait bien plus important que les peaux de crocodiles et autre nucleus de quartz. L'aspiration à une compréhension globale de la création divine faisait de celles-ci un sujet d'étude privilégié. Cependant, ces fleurs dont on connaissait encore mal les modalités de reproduction impliquaient une incertitude quant à la récolte, ce qui encouragea la spéculation à outrance tout au long des XVI^e et XVII^e siècle. Le cas le plus connu et le plus tragique en est la « Tulipomanie » qui aujourd'hui encore est donné en exemple comme première bulle spéculative de l'Histoire.¹³² En effet comme nous l'avons dit précédemment, le début du XVII^e siècle voit se développer un engouement sans précédent pour le jardinage. L'arrivée de spécimens rares comme les iris, jacinthes, renoncules et tulipes en Europe, grâce aux relations diplomatiques nouées avec l'empire Ottoman sous les règnes

¹³² Robert J. Shiller, *Irrational Exuberance* p.247-248, Revised and Expanded Third Edition, Princeton University Press, 2005

successifs de Soliman le Magnifique et Selim II l'Ivrogne, produit un grand enthousiasme auprès des hauts dignitaires de l'Eglise, des membres des familles royales européennes ainsi que des bourgeois fortunés, professeur, médecins et artistes. Les plantes deviennent alors un produit de luxe qui affecte les classes supérieures de la société jusqu'à la déraison. Un acte notarié de 1635, soit l'année de la parution du *Canadensium Plantarum* atteste de la vente de quarante bulbes de tulipes pour la somme de 100 000 florins.¹³³ En comparaison à la même époque une tonne de beurre coûte 100 florins, et un artisan spécialisé, comme un charpentier, peut gagner jusqu'à environ 150 florins par an. L'IIHS néerlandais a calculé qu'un florin vaut en 1635 l'équivalent de 10.22 € de 2002¹³⁴.

La spéculation est extrême pour les tulipes, mais elle touche à peu près toutes les espèces de plantes importées et particulièrement les plantes à bulbes d'orient, dont la beauté et les couleurs chatoyantes en font des spécimens très recherchés.

Le coût financier d'un tel objet d'étude réduit *de facto* le public pouvant prétendre à en posséder ou même à les approcher. Et c'est ainsi qu'à l'époque où Jacques-Philippe Cornut écrit son ouvrage, seul quelques privilégiés du monde bourgeois et du monde savant ont accès à ces spécimens *in vivo*.

Charles de la Chesnée en 1654 dans son ouvrage *Le floriste françois. : Traittant de l'origine des tulipes. : De l'ordre qu'on doit observer pour les cultiver & planter. Comme la nature leur donne la diversité de leurs couleurs. Du moyen de les faire embellir. Et de leurs maladies, & remedes. : Avec un catalogue des noms des tulipes, & distinctions de leurs couleurs* a réfléchi à ce que la postérité pourrait penser des enthousiastes de la tulipe « la plus rare et désirable espèce de fleur »¹³⁵, en Europe au XVII^e siècle, « si la plante devait s'avérer devenir commune ». Il écrit que « cela priverait les hommes de la société la plus douce qui ai existé parmi les hommes d'honneurs »¹³⁶ et « Ô combien leur rareté ont contribué au souhait de les comprendre par des esprits curieux ».¹³⁷ Ici la Chesnée Montreuil soulève d'importantes questions autour de la dynamique, du statut social et de la consommation de ce bien de luxe par les catégories les plus cultivées de la population. Cela nous invite à enquêter sur les modalités selon lesquelles

¹³³ Charles Mackay, *Memoirs of Extraordinary Popular Delusions and the Madness of Crowds*, C.3, Virginia, Wilder Publications, 1841

¹³⁴ Anne Goldgar, *Tulipmania* p. 323, Chicago, University of Chicago Press, 2007

¹³⁵ La Chesnée Montreuil, C(1654) *Le Floriste françois* p.3

¹³⁶ La Chesnée Montreuil, C(1654) *Le Floriste françois* p.16

¹³⁷ La Chesnée Montreuil, C(1654) *Le Floriste françois* p.16

les fleurs furent un moyen de distinction parmi l'élite française du XVII^e siècle. En effet cet intérêt approfondi pour les fleurs rares permet la mise en place d'une société informelle autour de celles-ci. Informelle dans le sens où l'on ne retrouve pas de véritable groupe de collectionneur de fleurs structurés comme en Europe du Nord ou dans les Îles Britanniques. Par exemple en Hollande, La Chesnée de Monstereul mentionne la présence de « *confrairies* » dont la structure est basée sur la vente de boutures entre ses membres. Ceux-ci ayant pris Sainte Dorothée pour patronne se réunissent tous les ans au moment où les tulipes « sont en leur perfection »¹³⁸ et après un grand festin ils élisent l'un des leurs qui devient juge des différends qui naissent chaque année à cause de leur fleurs¹³⁹ Cependant en France sont formées des guildes professionnelles autour de la collection de plantes. En 1599, lorsqu'Henri IV organise la corporation des jardiniers, il crée quatre branches distinctes. En premier lieu il crée les « maraîchers », ceux-là même chargés de la culture des légumes, ensuite les « floresses » qui sont les actuels horticulteurs et fleuristes, ensuite les « treillageurs » qui s'occupent principalement des arbres fruitiers et les « préoliers » aussi connus sous le nom d'arboristes seraient l'équivalent de nos actuels pépiniéristes. Ainsi Jean et Vespasien Robin devaient être affiliés à la corporation des « preoliers » tandis que les Morin étaient probablement affiliés au « Floresses » mais il est tout à fait probable que ces hommes soient aussi des « jardiniers quatre-branche » c'est-à-dire qu'ils exerçaient l'intégralité des activités de la branche des jardiniers.

Pierre Bourdieu dans *La distinction : Critique sociale du jugement* théorise comment la consommation d'une marchandise (quelle qu'elle soit, dans notre cas les fleurs) et plus spécifiquement le goût démontré par une telle consommation sert à distinguer un groupe de personne d'un autre ; avec comme signe distinctif « la consommation » de cette denrée. Le goût est ici un moyen de cultiver une différence de classe. Ces fleurs deviennent le symbole d'une classe aisée et raffinée car elle s'approprie cet objet dans les représentations qu'elle produit. Dans la peinture, comme nous l'avons évoqué précédemment. Dans la littérature, dont l'exemple le plus frappant est la *Guirlande de Julie*. Cet ouvrage est adressé par Charles de Montausier à la fille de Catherine de Vivonne comtesse de Rambouillet qui tenait Salon à Paris et qui le décorait chaque jour de fleurs rares fraîchement coupées. S'inspirant des caractéristiques propres à chacune des fleurs présente dans ce même salon, il composa toute une compilation de poème faisant les louanges de la jeune Julie D'Arvenne. Commencé en 1638 le

¹³⁸ Environ de mi-mars à mi-mai

¹³⁹ La Chesnée Montreuil,C(1654) Le Floriste français 181-2

texte est calligraphié en ronde sur des vélin et les miniatures sont exécutées par Nicolas Robert(1614-1685) ,graveur naturaliste, Il entreprend la collection du *Recueil des vélin*, où il peint sur vélin des plantes et des animaux pour la bibliothèque du Roi. La collection est aujourd'hui conservée au Muséum d'Histoire Naturelle et comprends un certain nombre de plantes décrites par Cornut. Dans son ouvrage *Worldly Goods : A New History of the Renaissance*, Lisa Jardine soutient que la consommation ostentatoire et stratégique de marchandise était l'un des éléments moteurs dans l'apparition de la Renaissance culturelle et financière en Italie puis dans toute l'Europe. Ce goût pour les plantes, marque le signe extérieur d'un statut culturel plus développé qui se cultive autant chez la noblesse, le clergé et la bourgeoisie. Cette mania des fleurs qui a émergé à la fin du XVI^e siècle permet de renforcer de nouvelles identités sociales. En effet cette société informelle de collectionneurs de fleurs réussit à construire de nouvelles identités culturelles basée non pas sur les titres, la naissance mais autour de la consommation d'un bien culturel. En effet si la France de l'époque de Jacques Philippe Cornut est caractérisée par de profondes notions de hiérarchies intégrées dans les pratiques légales, financières et politiques. Celles-là même sont l'héritage du système féodal médiéval où la population est divisée en trois catégories : Le premier, le clergé (qu'il soit noble ou non), la noblesse et le reste de la population. Les privilèges accordés aux deux premiers sont d'une nature à la fois politique et financière. Cependant la division de la population en trois catégories imperméables et la séparation dichotomique entre nobles et roturiers ne rend pas bien compte de la hiérarchie sociale du XVII^e siècle. Aussi structurée que soit la société française, la nécessité politique édictée par les rois bourbons fait que le roi a besoin d'une bureaucratie efficace, souvent bourgeoise ce qui donne à cette catégorie sociale un pouvoir non des moindre dans cette première moitié du XVII^e Malgré tout, l'enthousiasme pour la collection de fleur existait dans toutes les catégories de la population mais c'est chez la bourgeoisie, marchande et savante, que cette passion s'exprima le plus largement, puisque cet intérêt pouvait être aussi un moyen de subsistance. Beaucoup de fleuristes faisaient parties de la bourgeoisie marchande ou bien étaient des artisans qui vendaient des boutures pour vivre. Ce commerce a même permis de faire naître de grande fortunes, comme celle des Morin dont le mémorialiste John Evelyn dira que la vente de plantes exotiques l'avait [Pierre III Morin] rendu fort riche. Si les membres de la bourgeoisie marchande se sont emparé de la mania des fleurs au XVII^e, les premiers à s'enthousiasmer autant autour des premières vagues d'importation de plantes étrangères furent les médecins et les apothicaires. Ceux pour qui la compréhension même de l'objet pouvait devenir une plus-value. Ces même apothicaires et médecins qui ont porté le mouvement de

création des premiers jardins botaniques en France. Paul Contant (1562-1629) est un des premiers collectionneurs de fleur revendiqué, Il possédait un jardin dans la ville de Poitiers, ou il cultivait une grande variété de plantes utiles aussi bien pour la création de « composées » pour son office que pour le bon plaisir de ses yeux. Il publia à ce propos de nombreux poèmes, chantant les éloges de son jardin ¹⁴⁰, à Lyon Jean-Baptiste Dru, « Herboriste du Roi » collectionnait aussi les plantes et publia en 1653 un volumineux catalogue¹⁴¹ recensant toutes les plantes qu'il cultivait dans son jardin privé. Pierre Borel « médecin du roi » lui aussi collectionnait les fleurs séchées dans son cabinet de curiosité.

B/Jacques Philippe Cornut et la faculté de médecine, enjeux scientifique, enjeux de pouvoir

Jacques-Philippe Cornut s'inscrit dans cette lignée de médecins et d'apothicaire pour qui la connaissance des fleurs est un atout dans leur carrière professionnelle. Mais aussi par l'étude de cet objet il cherche probablement à appartenir à cette société informelle d'amateur de fleurs. Il n'a pas comme beaucoup d'autres cités précédemment un jardin personnel, (du moins à notre connaissance). L'enchiridion, édité à la fin de son *Canadensium Plantarum*, ressemble par la forme à s'y méprendre aux très nombreux catalogues publiés par les savants naturalistes, jardiniers et autres fleuristes dans le but de recenser et d'exposer au monde la pluralité des fleurs de leurs jardins. Celui de Jacques-Philippe Cornut, en revanche, recense la flore de Paris et des alentours. Si Jacques-Philippe Cornut n'a pas de jardin ou sont cultivés d'exotiques espèces, il est pourtant issu d'une famille bourgeoise très aisée. En effet, il est le fils de Georges Cornut,

¹⁴⁰ Paul Contant, *Le Jardin, et Cabinet poétique*, Paris, Julien Thoreau, 1609

¹⁴¹ Jean-Baptiste Dru, *Catalogue des plantes, tant des tulipes, que des autres fleurs qui sont à présent au jardin du sieur Jean-Baptiste Dru*, p.57, Paris, Guillaume Barbier 1653

médecin ordinaire du duc de Guise et doyen de la faculté de médecine de Paris entre 1608 et 1609¹⁴² et d'Anne Galois tous deux originaires de Lyon. Ils se sont mariés le 28 avril 1585. C'est grâce à la paléo-archiviste Françoise Lehoux, et ses études sur les inventaires après décès des médecins parisiens, que l'on en sait un peu plus sur la famille de Jacques-Philippe Cornut et sur ses liens potentiels avec d'autres familles parisiennes. Ce dernier a en effet trois frères : le premier Georges est aussi médecin, bien que nous n'ayons pas trouvé d'autres mentions de lui dans les statuts de la faculté de médecine de Paris, il n'a peut-être pas exercé de fonctions administratives au sein de la faculté. Jean, le dernier des garçons de la famille Cornut est entré en religion chez Jésuites, fait que nous pouvons confirmer, car il est mentionné dans une des missives de Guy Patin¹⁴³, cependant sans plus de précisions. Ainsi que deux sœurs, Anne qui a épousé un élu de Melun, Jacques Germain, le 19 avril 1611¹⁴⁴ et Marguerite dont on ne trouve aucune autre mention nulle part. L'inventaire après décès s'il ne nous renseigne que peu sur les membres de la famille Cornut, nous en apprend un peu plus sur les biens que possédait la famille. Une maison de sept pièces sur trois étages rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (dans l'actuel 4^{ème} arrondissement) ainsi que des terres aux alentours de Paris, 200 écus d'or dans un coffre « garny de fer au dedans »¹⁴⁵, nous savons également qu'il possédait un ouvrage peint en trois volumes du *De causis Plantarum* de Théophraste, le *De natura stirpium* de Ruelius¹⁵⁰ ainsi qu'une quarantaine d'autres ouvrages classiques de la médecine : Pline, Galien, Hippocrate et Avicenne et d'autres plus modernes : Ruel, Mathioli et Gesner. Mais aussi des classiques de la littérature latine dont Tite-Live, Ovide et Plaute, ainsi que des ouvrages de musique¹⁴⁶ Ce documents de 1616 recense encore quelques bien matériels dont cinq anneaux d'or, dont un jonc dans lequel est enchâssé un pied d'élan¹⁴⁷ ainsi qu'un tournebroche à rouet¹⁴⁸ Ces divers indices nous montrent que la famille Cornut était d'une bourgeoisie savante relativement aisée. A la mort de son père en 1616, Jacques Philippe Cornut n'a donc que seize ans et malgré une relative fortune familiale il ne peut entreprendre ses études de médecine qu'à l'aide d'une rente de 17 livres par an que lui octroie sa marraine Anne le Hucher à partir de 1619¹⁴⁹ Le fait que

¹⁴² Jean-Claude Sabatier, *Recherches historiques sur la faculté de médecine de Paris depuis son origine jusque nos jours*, p.342, Montpellier, Louis Caster1835

¹⁴³ Guy Patin, L. 81. Le 9 mai 1643. À Charles Spon

¹⁴⁴ Françoise Lehoux, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e* p.77, Paris, A&J.Picard, 1976

¹⁴⁵ Françoise Lehoux, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e* p.290, Paris, A&J.Picard, 1976 ¹⁵⁰ *Ibid.*, p.490

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.470-507

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.446

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.164

¹⁴⁹ *Insinuations du Châtelet de Paris*, Y 160, acte 469, 11 juillet 1619

Georges Cornut père fut docteur-régent de la faculté de médecine, puis doyen de cette même institution tout en étant le médecin attitré du Duc de Guise a probablement aidé le jeune Jacques-Philippe Cornut à gravir les échelons jusqu'à devenir lui-même docteur régent ainsi qu'un des membres influent des *novemvir* dans ses premières années. En effet Georges Cornut fut le médecin personnel de deux duc de Guise, personnages très influents de la Cour de France. En premier lieu d'Henri Ier de Guise, dit « le balafre » (1563-1588), personnage qui se distingua notamment pendant les guerres de religions comme « Champion » de la foi catholique, où il se rendit maître de Paris pendant la journée des barricades, le 12 mai 1588. Il sera assassiné sous l'ordre d'Henri II. Le titre revint à son fils, Charles, qui écarté du pouvoir pendant un temps après avoir été à la tête de la Ligue dès 1591, il fut écarté du pouvoir et ne put revenir en grâce qu'au concours du roi Henri IV en 1594. Sous les derniers des Valois c'est dans c'est parmi les docteurs-régents de la faculté de médecine que le Roi choisit ses médecins, mais aussi les lecteurs royaux. Dans ce cercle très fermé se reproduisent l'identité des structures, des charges et des hommes pendant plus de cinquante ans. Ce qui permet la mise en place de véritable dynastie familiale de médecin.

Beaucoup de nominations sont dues essentiellement aux appuis du Roi, des princes et des prélats. Au XVII^e les chaires devenues vacantes à la suite de démission ou de décès furent l'objet d'un certain trafic. Et on dénote une recrudescence à cette époque de la transmission de titre, de chaire, de père en fils, d'oncle en neveux, de beau-père en gendre etc. Au tournant du siècle, la façade unitaire constituée par les docteurs-régents de la faculté de médecine de Paris vole en éclat. On assiste à une opposition de plus en plus marquée entre Paris et Montpellier. D'un côté les progressistes, ouvert à de nouvelles théories et soutenus par le roi dans une certaine mesure et de l'autre les tenants d'une médecine galéniste et traditionnelle.

Les différents qui opposent les deux écoles sont nombreux. Que ce soit sur la pratique de la médecine, l'introduction dans la pharmacopée de nouveaux médicaments (l'antimoine par exemple), des querelles à propos de l'efficacité d'un médicament (querelle à propos du quinquina vers les années 1650) ou bien encore des désaccords sur la façon même d'envisager la médecine comme nous le montre les violents affrontements qui eurent lieu à propos de la découverte de la circulation du sang par Harvey. Il y'a cependant peu de lien entre le pouvoir et la faculté de médecine jusqu'à la mort de Louis XIII. L'arrivée à la cour de médecins paracelsiens ne fit que renforcer les différents qui existaient déjà entre la faculté de médecine de Paris et celle de Montpellier, le roi en arrive à avoir interférer personnellement dans les conflits de doctrine et de pratique médicale. Un des principaux épisodes de cette querelle se

passé en 1603 quand Joseph du Chesne, médecin d'Henri IV, calviniste et adhérent aux théories paracelsiennes, publie son *De priscarum philosophorum verae medicinae materia*, où il définit les principes de la médecine chimique en opposition à la médecine galénique. L'assemblée des docteurs régents de la faculté de Paris décida de faire expertiser ce livre dangereux, écrit par un calviniste, défenseur de thèses que l'Université combattait ardemment, la mission d'expertise fut confiée à Jean Riolan et Jean Duret qui après avoir rendu leur rapport, condamnèrent le livre de du Chesne, ainsi que la médecine spagirique dans son ensemble¹⁵⁰. Le livre fut ensuite censuré et proscrit par la Faculté de Médecine le 18 avril 1604. En effet depuis 1536, l'université de médecine de Paris bénéficie du privilège d'*imprimatur*, qui doit être délivré par trois docteur-régents avant qu'un imprimeur puisse publier et mettre en vente un livre traitant de médecine que l'auteur soit un médecin parisien ou non « sus peine de confiscation de la marchandise et plus grief vé, comme plaira à la cour d'ordonner »¹⁵¹ ainsi la faculté de médecine utilisera cette prérogative afin de contrôler le contenu de toute la production médicale sortant des imprimeries parisiennes. Quelques années plus tard. Au début de l'année 1609, Pierre le Paulmier, ami de Du Chesne, publia un ouvrage intitulé *Lapis Philosophicus Dogmaticorum*, dans lequel il expose la conception de l'alchimie du médecin Andreas Libavius. Dans une première partie il l'accuse d'avoir abandonné la doctrine des anciens pour embrasser celle des paracelsiens ceci afin de démontrer la supériorité de sa propre doctrine qu'il considérait proche de celle des anciens. Dans la seconde, il traite des médecines à base de métaux, expliquant leurs bienfaits et méfaits et expliquant leur application pratique en prenant le cas d'une patiente soignée de la lèpre par des décoctions à base d'or. L'ouvrage est une nouvelle fois examiné par Jean Riolan et d'autres médecins-régents et il est déclaré « contraire à la discipline d'Hippocrate, de Galien et des anciens médecins et contenant de nombreux mensonges, aberrations et impostures ». Le mardi 27 janvier 1609 le livre est censuré et déclaré « monstrueux ouvrage d'un fanatique plein de mensonges et d'injustices »¹⁵², contraire à la doctrine de la Faculté de médecine de Paris en raison des « très nombreuses absurdités chimiques et chimériques [qui y ont] été trouvées », par le doyen de la faculté Georges Cornut. Cette polémique sur l'ouvrage de Pierre le Paulmier illustre à quel point les tensions étaient à leur paroxysme entre les tenants d'une médecine traditionnelle, basée sur les écrits de Galien et

¹⁵⁰ *Apologia pro Hippocratis et Galeni medicina adversus Quercetani librum*, « L'assemblée des médecins condamne unanimement, non seulement les livres spagiriens de Du Chesne, mais aussi l'art spagirique même »). p. 91

¹⁵¹ BIU Santé, Commentarii V, 2 mars 1535 (1536), f° 255

¹⁵² Paris, BIUM, ms. 10, f. 243v° : « suam laurum non palmariam sed fanaticam et mendaciis et injustitiis plenam »

les adhérents aux nouvelles théories paracelsiennes. En effet, grâce au pamphlet écrit par Pierre le Paulmier quelques jours après ce procès¹⁵³. Nous pouvons voir que l'ouvrage de ce dernier se revendiquait plus comme une tentative de conciliation entre la médecine de la tradition galénique et la médecine spagirique. Il y explique que les médecins de la faculté de médecine sont « bornés » et qu'« Ils ne savent pas distinguer ce qui est droit de ce qui est oblique, l'alchimie du paracelsiste »¹⁵⁴, emporté par sa verve, dans l'épître dédicatoire, il se déclara victime d'un complot en assimilant la censure de son livre à la conjuration de Catilina, ainsi que seuls contre tous les membres de la faculté. Georges Cornut était un fervent défenseur de l'ancienne tradition médicale et a par de maintes fois condamné les pratiques paracelsienne¹⁵⁵ mais la réalité est probablement à nuancer. Il y avait en effet des fervents défenseur de la doctrine galénique, des lavements et des saignées comme Jean Riolan père et fils, Simon Piètre et quelques années plus tard Guy Patin. Mais une part certaine des docteurs-régents de la faculté de médecine ; en dépit de blâmes et de tracasseries judiciaires, persistent à consulter avec des chirurgiens ou avec des médecins spagiriques, d'autres tentent de concilier l'enseignement galénique et les nouvelles thérapies, d'autres encore allient connaissance érudite du passé et curiosité pour le monde moderne.

C'est très probablement dans cette zone d'entre deux que se situait Jacques-Philippe Cornut. Fils d'un docteur-régent récalcitrant à l'ouverture aux nouvelles théories et médecines, il a dans un premier temps suivi cette voie au moins jusqu'en 1635, comme en témoigne l'élogieux quatrain écrit par Guy Patin au début de l'ouvrage :

Mais Cornuti tout seul a bien mérité
 Depuis que son livret il nous a présenté
 Si les marins nous ont porté l'or et les gemmes
 L'œuvre de Cornuti vaut plusieurs diadèmes

¹⁵³ Pierre Le Paulmier, *Laurus palmaria fugans ventaneum fulmen cyclopum, aliquot, falso Scholæ Parisiensis nomine evulgatum, in librum Petri Palmarii Doctoris medici Parisiensis*, Paris, David Douleur, 1609

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 3

¹⁵⁵ Louis Servin, *Actions notables et plaidoyez de messire Loys Servin, ... avec les plaidoyers ...* p.573, Rouen, Louis Loudet 1629

Le *Canadensium Plantarum*, n'est en effet pas un ouvrage très osé, il y est finalement assez peu question de médecine et beaucoup plus d'observation botanique. Il permet à Jacques-Philippe Cornut de s'affirmer parmi ses pairs, de se placer dans la continuité de la doctrine défendue par son père ; une médecine essentiellement basée sur les remèdes « complexes » à base de « simples », tout en finalement éludant la question de la querelle dite de l'antimoine. Cette non-prise de position affirmée, est-elle une volonté de l'auteur de dépasser les considérations médicales afin de produire véritablement un ouvrage de botanique, ou bien est-ce à cette époque que germe dans l'esprit de l'auteur un intérêt pour la médecine paracelsienne ? En 1641, les relations entre Jacques-Philippe Cornut et Guy Patin, son collègue de licence, sont encore plutôt bonne comme l'atteste une lettre adressée à Caspard Bauhin¹⁵⁶, où il transmet les amitiés de Bauhinus à Cornut. Leurs relations semblent se compliquer dès 1643, dans une lettre adressée à Charles Spon, Guy Patin explique qu'un chevalier de Malte dont nous n'avons pas retrouvé l'identité, atteint de la petite vérole est venu consulter le jeune Cornut pour « surtout ne pas perdre ce peu qu'il avait de barbe par ce vilain mal ». Jacques-Philippe Cornut « pour le consoler lui promet d'un opiat qui lui conserverait sa barbe ou en cas de nécessité, qui lui en ferait venir d'autre » Cependant Riolan aurait vu l'opiat en question avant qu'il ne soit donné au chevalier et il se serait exclamé : « Ici comme ailleurs on vend du poivre »¹⁵⁷ citation empruntée au poète Horace¹⁵⁸ sous-entendant par-là que Cornut trompait son patient et donnait au chevalier un remède inefficace. Connaissant la haine conjointe de Guy Patin et Jean Riolan pour les médecines autres que celles prescrites par la faculté de médecine de Paris, il se pourrait très bien que ce « poivre » métaphorique soit un remède spagirique bien que la plupart des remèdes à propos des cheveux que nous avons trouvés se réalisent à base de fiente d'animaux, de graines de moutardes pillées ou bien de graisse de poule mélangée à de la cendre de végétaux, de l'huile de chanvre et du miel.¹⁵⁹ Il se peut tout à fait aussi que Jacques-Philippe Cornut ait donné au chevalier une poudre quelconque, peut-être à base de tartre dont on pensait qu'elle guérissait tous les maux. Les relations entre Guy Patin et Jacques Philippe Cornut semblent s'envenimer très clairement à partir de 1650, au moment de voter pour la nouvelle promotion de licenciés. Guy Patin se félicite que son fils Robert ait réussi à attendre la troisième place et d'avoir dépassé le neveu de Jacques-Philippe Cornut, Germain Hureau, reçu cinquième et « n'ayant tenu qu'à

¹⁵⁶ Correspondance française de Guy Patin, éditée par Loïc Capron. – Paris : Bibliothèque interuniversitaire de santé, 2015. – À Johann Caspar Bauhin, le 1er octobre 1641

¹⁵⁷ « *hic et alibi venditur piper* »

¹⁵⁸ Horace, *Épîtres*, livre II, lettre 1, à Augustus

¹⁵⁹ Marie Meurdac, *La Chymie charitable & facile, en faveur des dames* p.332, Paris, Jean d'Houry, 1687

quatre billets qu'il ne soit descendu au dernier ». Dès 1651 Jacques-Philippe Cornut est chassé de la faculté de médecine « par décret de notre Faculté contre trois des nôtres qui, *spe lucri*, s'échappaient de nous et se laissaient emporter à l'antimoine » par son ancien ami Guy Patin alors doyen de la Faculté de médecine depuis 1650, au même titre que François Guénault et Elie Béda exclus eux-aussi Il est prouvé à ce moment-là que Jacques-Philippe Cornut a « succombé à la doctrine paracelsienne » ou plus probablement qu'en tant que médecin il a diversifié sa pratique, comme beaucoup d'autres médecins de son époque, en ajoutant la pharmacopée minérale à celle fournie par les simples. La dernière mention de Jacques-Philippe Cornut dans la correspondance date du 5 septembre 1651, ou le doyen de la faculté fait acte de la mort de Jacques-Philippe Cornut le 23 août 1651 :

Nous perdîmes la semaine passée deux de nos compagnons, savoir, MM. Cornut et Yon dont le premier est mort du même couteau dont il avait égorgé les autres, savoir de juleps cordiaux, de tablettes et poudres cordiales ; le tout en faveur des apothicaires, dont il recherchait l'amitié par tous les moyens, bons comme mauvais, quoi qu'il fût très riche. Ce vilain, s'il eût été moins accommodé, serait en quelque façon plus excusable, s'il peut y avoir quelque excuse à faire du mal à bon escient. Néanmoins, je veux bien qu'il passe, puisqu'un sage ancien a dit Celui qui pêche par impuissance n'est pas moins coupable ? Il a même pris de la thériaque et de l'antimoine en sa maladie, et ainsi il est tombé dans la fosse qu'il a creusée : « Est digne de mourir celui qui vivant adore les choses mortes »

Guy Patin, ici, n'est pas tendre envers son ancien compagnon de licence, et nous avons trouvé quelques éléments qui atténuent la responsabilité de Jacques-Philippe Cornut. En effet il n'aurait pas directement administré un remède. Ce dernier aurait été donné par Antoine Vallot en présence de Jacques-Philippe Cornut et Jean du Clédât, mais suite à une trop forte dose administrée à la patiente, celle-ci serait décédée. Guy Patin écrit à la date du lundi 14 août 1651:

Les maîtres Jean du Clédât et Jacques Cornut pour être entendus sur la maladie et la mort de l'épouse du sieur d'Aligre, conseiller au Parlement de Paris, neveu du chancelier, à qui, souffrant d'une affection stuporeuse, pour son plus grand malheur, entièrement hors de propos et au mépris de toute méthode (comme font toujours les chimistes chaque fois qu'ils se servent d'antimoine), un certain étranger du nom de Vallot a administré, en présence et avec l'accord dudit Me Jacques Cornut, de l'antimoine, pur poison, condamné par les décrets de la Faculté, qui, alors qu'elle était enceinte, l'a tuée en deux heures.

Cette mention de la mort de Cornut, nous permet d'en apprendre un peu plus sur son activité, de la parution du *Canadensium Plantarum* jusqu'à sa mort. Ce dernier ne semble pas avoir eu beaucoup de succès. Outre son édition en 1635, il ne fut réédité qu'à sa mort et très probablement par sa veuve, comme le voulait la pratique. Il n'est jamais cité nulle part hormis une qualification comme « livre curieux » par l'érudit de province Peiresc. Sa carrière de

médecin, semble-t-il, malgré les condamnations de la faculté a suivi son cours. Cependant la question se pose, quelle motivation avait-il pour se détourner de la médecine des simples, dont il a fait les louanges dans son épître dédicatoire à Charles Bouvard pour s'intéresser à la médecine émétique. Plusieurs hypothèses peuvent être admises. Dans un premier temps, peut-être par soucis de pratique, la médecine spagirique dans certains cas pouvant pallier les faiblesses de la médecine galénique. Nous pouvons invoquer une autre raison. Jacques-Philippe Cornut en fréquentant des personnages influents comme Antoine Vallot, médecin très recherché à son époque, médecin personnel d'Anne d'Autriche dont le succès s'enhardit après avoir guéri la petite vérole dont souffrait Louis XIV en 1647, il en aurait adopté les thèses pour bien se faire voir des médecins « paracelsien » particulièrement influents à Paris au milieu du siècle. Toujours est-il que Jacques-Philippe Cornut n'a pas eu le temps d'être condamné par la faculté de médecine de Paris, puisqu'il mourut peu de temps après. Était-il réellement malade comme le suggère Guy Patin dans cette dernière lettre ? Ou la maladie à laquelle il fait référence signifie l'attrait de Jacques-Philippe Cornut pour les médecines émétiques ?

Dans tous les cas, et quelque fut l'animosité qu'avait fini par éprouver Guy Patin à l'égard de Jacques-Philippe Cornut, une messe funèbre fut célébrée en sa mémoire au sein de la faculté, bien que nous n'ayons pas plus de précision sur le contenu de l'oraison.

CONCLUSION

A l'image d'une délicate narcississe qui ne fleurit qu'une fois avant de mourir, Jacques-Philippe Cornut et son *Canadensium Plantarum* n'ont eu qu'une courte vie active et n'ont pas occupé une grande place dans l'histoire de la botanique. Cependant si l'ouvrage n'est pas tellement novateur, au regard des autres publications de l'époque il est par bien des aspects d'une grande qualité. En effet Jacques-Philippe Cornut a produit un véritable compte rendu d'expérimentation botanique. Il ne s'est pas contenté de recopier, ce que les auteurs ont pu dire d'un genre de plante. Il s'est déplacé dans les différents jardins botanique que comptait Paris en ce début de XVII^e siècle, il a observé ces plantes sous toutes les coutures, de l'inflorescence à la racine, de jour comme de nuit et en différente saisons. Il les a découpés, frotté et pour une bonne partie goûtée. Fort de sa démarche d'expérimentateur, il a sauvegardé ses observations pour permettre au lecteur de comprendre la morphologie de la plante aussi bien que s'il était sur place grâce à une démarche didactique dans sa rédaction qu'il accompagne le plus souvent de gravures de très bonne facture. Si l'ouvrage semble par sa forme un peu » catalogue » il faut toutefois noter chez Jacques-Philippe Cornut une réelle volonté de réflexion dans un premier temps autour de la taxinomie des plantes, qu'il simplifie, en faisant passer le nom de certaines plantes de huit ou neuf mots à deux ou trois ; puis dans un second temps autour de la classification de ces plantes inconnues, qu'il tente de classer dans des genres alors connus des européens par divers méthodes, que ce soit par la morphologie, le goût etc. Homme entre deux temps de l'Histoire, l'ouvrage de Cornut porte l'empreinte de l'émergence de nouvelles considérations à propos de la botanique. L'expertise qu'il essaie de nous témoigner traduit ce passage de la botanique vers une démarche scientifique plus conceptuelle bien plus qu'un

ouvrage botanique tournée à la multiplication des remèdes thérapeutiques destinées à améliorer la santé des Hommes. L'émergence de cette dernière étant en partie appuyée par la création des jardins royaux qui donnent de solides assises à une pratique scientifique en évolution rapide. Son ouvrage n'a pas eu le succès escompté, peut-être que s'il avait pu dire plus précisément d'où venaient les plantes de son ouvrage, il aurait été plus fréquemment mentionné, mais n'ayant étudié les espèces qu'à l'intérieur des jardins botaniques de Paris, il n'en avait peut-être pas connaissance.

Cet ouvrage, par certains hybrides entre la botanique et l'horticulture était aussi peut-être trop scientifique pour être un ouvrage d'agrément, destiné aux seuls amateurs de plantes raffinées comme il en existait dans les sphères les plus aisées et cultivées de la société et trop purement descriptif et faisant peu de cas de remèdes pour être utilisé comme un manuel de médecine. Le *Canadensium Plantarum* semblait être la clef qui l'emmènerait vers une meilleure carrière au milieu de ceux dont on a aujourd'hui retenu le nom. Cependant, si son ouvrage a eu peu de succès, il semble avoir réussi à tirer son épingle du jeu en fréquentant et en travaillant avec bon nombre de personnages influents dont Antoine Vallot, partisan de la médecine émétique. Cet intérêt pour la médecine spagirique ainsi que sa collaboration avec les médecins qui l'exerçaient lui a valu les foudres de Guy Patin, son ancien collègue de la faculté de médecine de Paris. C'est pourquoi nous prenons avec précaution les informations délivrées par ce dernier. Son ouvrage, apparaît finalement novateur du point de vue botanique, mais il fut assez vite désuet médicalement. Partisan de la théorie des humeurs et des plantes aux vertus innombrables et farfelues, ses idées ne lui ont pas permis de subsister dans le temps comme un ouvrage médical de référence. Il veut à la fois se faire aimer et faire ce qu'il aime, les deux choses n'ayant pourtant pas l'air compatibles. Le malheur de Cornut tient sans doute aussi à son manque de soutien. S'il semblait côtoyer des personnages influents comme les Morin, les Robin, et autres médecins royaux il ne semble avoir reçu que peu de soutien et son ouvrage eu peu de succès. Néanmoins, Cornut fait partie de la nébuleuse de savants qui ont toutefois contribué à l'établissement de la botanique comme science et au développement des sciences naturelles en produisant un ouvrage illustrant des plantes nouvelles dont personne auparavant ne s'était soucié. L'ouvrage s'il n'a pas eu de postérité en France, est considéré comme l'ouvrage pionnier de la botanique au Canada, notamment par l'entremise du père François-Xavier Charlevoix qui récupéra à son entier profit l'œuvre de Jacques-Philippe Cornut, alors tombée dans l'oubli, en se contentant de traduire le *Canadensium Plantarum*. Jacques-Philippe Cornut et son ouvrage

subsistent néanmoins toujours aujourd'hui bien que timidement. Il reste une trentaine d'exemplaires du *Canadensium Plantarum* dans différentes bibliothèques du globe (voir carte). Son nom fut donné en hommage par Charles Plumier à un genre de plante de la famille des lamiacées, les *Cornutia*, plantes délicates et assez rare qu'on ne trouve qu'en Amérique. Ainsi Jacques-Philippe Cornut perdure malgré tout sur ce territoire qui l'intéressait tant et qui l'estime parmi les pionniers de la science nationale canadienne.

Bibliographie :

Source principale :

Cornut, J-P.(1635) [*Canadensium plantarum, aliarumque nondum editarum historia*](#), Paris, Simon le Moyne

Sources secondaires :

Anonyme (1688) *Connaissance et Culture parfaite des tulipes, anémones, œillets, oreilles-d'ours*, Paris, Charles de Sercy

Bauhin C,(1623) *Pinax theatri botanici*, Bâle, Basile Heluet

Binedeau(1656), *La Saignée réformée*,Paris, La Flèche,

Corlieu, A.(1877) *L'ancienne Faculté de médecine de Paris*, Gallica

Caillet,J (1857) *De l'administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, Paris, Firmin Didot Frères

Châtelet de Paris. Y//205-Y//208. *Insinuations* (19 avril 1664 – 6 mars 1666)

Châtelet de Paris. Y//222-Y//225. *Insinuations* (21 juillet 1671 - 27février 1673)

Daviault,A.(1963) *Traduction commentée du Canadensium Plantarum Historia* de Jacques Cornut

Davy de Virville,A,(1954). *Botanique des temps anciens* in *Histoire de la botanique en France*, Paris, SEDES

Davy de Virville,A(1957) De l'influence des idées préconçues sur les progrès de la botanique du XV^e au XVIII^e siècle, *in* Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, Tome 10 n°2

De La Brosse,G(1636) Description du Jardin Royal des plantes médicinales, Paris

De La Brodavyssse,G(1678) De la Nature, Vertu et utilité des plantes, Paris, Rollin Baragnes

De Renou,J (1626) Les œuvres pharmaceutiques, trad. Louis de Serres, Lyon, A l'enseigne du Phénix

Drapiez,A,(1841) Dictionnaire classique des sciences naturelles, présentant la définition, l'analyse et l'histoire de tous les êtres qui composent les trois règnes,Paris, Bory de SaintVincent

Dru,J-B(1653)Catalogue des plantes, tant des tulipes, que des autres fleurs qui sont à présent au jardin du sieur Jean-Baptiste Dru, Lyon, Guillaume Barbier

Duhamel,J-M-C et Reynauld,M (1782) Journal de Physique, Suppl T.XXI

Gohory,J (1572) : » Instruction sur l'herbe epetume, ditte en France l'herbe de la royne, ou medicée, et sur la racine mechiocan. - Seconde partie contenant un brief traitté de la racine mechoacan, venue de l'Espagne nouvelle... », Paris, Galiot du Pré

Goujet,C-P (1758) Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France, Paris, Augustin-Martin Lottet

Mérat De Vaumartoise F.V (1837) Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale, Paris, J-B Baillière

Meurdrac,M(1687)La Chymie charitable & facile, en faveur des dames, Paris, Laurent d'Houry

Michaud,J-G(1813) Biographie Universelle ancienne et moderne, Vol. IX, Paris, Michaud Frères

Morin,P,(1694) Remarques nécessaires pour la culture des fleurs, Paris, Charles de Sercy

La Chesnée Montreuil,C(1654) Le Floriste françois Traittant de l'origine des tulipes. : De l'ordre qu'on doit observer pour les cultiuer & planter. Comme la nature leur donne la diuersité de leurs couleurs. Du moyen de les faire embellir. Et de leurs maladies, & remedes. : Avec un catalogue des noms des tulipes, & distinctions de leurs couleurs, Caen, Eleazar Mangeant

Labrosse,G(1628) De la nature, vertu et utilité des plantes, Paris, Rollin Baragnes

Laflamme,C (1901) Jacques-Philippe Cornut, note pour servir à l'histoire des sciences au Canada, Geological and biological Sciences, Vol. VII, Section IV.

Lehoux,F(1976) Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e, Paris, A&J.Picard

Lelong,J (1778) Bibliothèque historique de la France. T.I, Paris, Gabriel Martin

Le Paulmier,P(1609) Laurus palmaria fugans ventaneum fulmen cyclopum, aliquot, falso

Scholæ Parisiensis nomine evulgatum, in librum Petri Palmarii Doctoris medici Parisiensis, Paris, David Douceur

Lescarbot,M (1866) Histoire de la Nouvelle France, Nouvelle édition, Edwin Tross, Vol II.

Parkinson, J, (1640) Theatrum Botanicum, T. Cotes, London

Patin,G.(1692) Lettres choisies de feu Mr Guy Patin, Paris, Jean Petit

Pline(1877) Histoire Naturelle, trad. Par Emile Littré, Paris, Firmin-Didot

Planchon,G,(1895) Le Jardin des apothicaires de Paris, Paris, Flammarion

Renouard,P(1965) Repertoire des imprimeurs parisiens, Paris, E.Paul

Robin, J, (1601) Catalogus stirpium tam indigerarum, quam exoticarum quae Lutetiae coluntur, Philipi a prato, Paris

Robin,V,(1623) Enchiridion isagogicum ad facilem noticiam stirpum, tam indigenarum, quàm exoticarum

Roze,E,(1888) La flore parisienne au commencement du XVII^e, *d'après l'Enchiridion Botanicum Parisiense*, in Journal de botanique

Sabatier,J-C(1835)Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours.", Paris, Deville Cavelin

Servin,L(1629) Actions notables et plaidoyez de messire Loys Servin,... avec les plaidoyers ..., Rouen, Louis Loudet

Smith,J(1624) Generall Historie of Virginia, New-England, and the Summer Isles, London, Michael Sparks

Vallet,P(1608) Le jardin du roi très chrétien Henri IV, dédié à la reine, Paris.

Ouvrages généraux.

Attal,F(dir.)(2003) Les universités en Europe du XIII^e à nos jours, espaces,modèles,fonctions, Paris, Publications de la Sorbonne

Barbier,F,(2009) Une Histoire du livre, Paris Armand Collin

Beaud,M,(1999) Histoire du capitalisme, de 1500 à 2000, cinquième édition, Paris, Points Seuil Économie

Cazelles,R(1994) Nouvelle histoire de Paris de la fin du règne de Philippe Auguste a la mort de Charles V, 1223-1380, Paris, Hachette

De la Cortadière,P(dir.)(2004) Histoires des sciences, Paris, Tallandier

Duris,P, Gohau,G.(2011) Histoire des Sciences de la vie, Paris, Belin

Felibien,M,(1725) Histoire de Paris T.III, Paris, Jean Desserartz

Grell,C ;Halleux,R(2016) Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe siècle au XVIIIe siècle, Paris, Armand Collin

Nassiet,M,(2006) La France au XVII^e, Société, politique, cultures, Paris, Belin

Magnin-Gonze,J.(2009) Histoire de la botanique, Paris, Delachaux et Niestlé

Martin,H-J(1999)Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle, T.I, Genève, Droz

Mazauric,S,(2009) Histoire des sciences à l'époque moderne, Paris, Armand Collin

Ogot,B.A,(1999) Histoire Générale de l'Afrique,Vol.V, L'Afrique du XVI^e au XVIII^e, Unesco

Reynaud,J,(2011) comprendre la botanique : histoire, évolution, systématique, Paris, Ellipses

Sournia,J-C,(1991), Histoire de la médecine et des médecins, Paris, Larousse

Victorin-Marie,F,(1936) Un Manuscrit botanique prélinnéen : L'Histoire des Plantes de Canada, Montréal, Revue trimestrielle canadienne

Ouvrages spécialisés :

Allorge,L,(2003) La fabuleuse odyssee des plantes Les botanistes voyageurs, les Jardins des plantes, les Herbiers, Paris, JC Lattès

Barthélémy,G,(1979) Les jardiniers du Roy : petite histoire du Jardin des plantes de Paris, Paris, Le Pélican, Amitié et civilisation

Bourdieu,P,(1979) La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Les éditions de minuit.

Conan,M(2002) Bourgeois and Aristocratic Cultural Encounters in Garden Art, 1550-1850, Washington, D.C, Dumbarton Oaks Research Library and Collection

Coffey,T(1993) The history and folklore of North American wildflowers p.98-99, USA, Facts on file,

De Foucaut,B ;Claisse,R(1999) La nomenclature des objets de la botanique et des sciences associées : approche structurale *in* Les Sciences et leur langage, Éditions du CTHS

Delaunay,P(1935) La vie médicale au XVI^e,XVII^e, XVIII^e siècles, Paris, Hippocrate

Dickenson,V(1998) Drawn from Life: Science and Art in the Portrayal of the New World, Toronto, University of Toronto Press

- Drouin,J.-M.(2008) L'Herbier des philosophes, Paris, Seuil
- Foucault,M.(1966) Des mots et des choses, Gallimard, Paris
- Gleach,F.W,(1997). Powhatan's World and Colonial Virginia. Lincoln : University of Nebraska Press,
- Goldgar,A,(2007) Tulipmania: Money, Honor, and Knowledge in the Dutch Golden Age, Chicago, University of Chicago Press
- Julia,D, Revel,J,(1992) Les Universités européennes du XVIe au XVIIIe siècle. T.2, Histoire sociale des populations étudiantes, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales,
- Kusukawa,S(2012) Picturing the Book of Nature, Chicago, University of Chicago Press
- Lack,H(2001) Un jardin d'Eden, chef d'œuvre de l'illustration botanique, Cologne
- Laget,M,(1984). Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII^e et XVIII^e siècles. *in* : Histoire, économie et société, 3^e année, n°4. Santé, médecine et politiques de santé.
- Lemaire, A,(1995) Le livre de plantes en France au XVII^e, Paris, Ecole Nationale des chartes, travaux inédits.
- Mackay,C(2008)Memoirs of Extraordinary Popular Delusions and the Madness of Crowds, Virginia, Wilder Publications
- Mathieu,J,(1998) Le premier livre de plantes du Canada, Sainte-Foy, Presses de l'université de Laval
- Mathieu,J,(2014) Curieuses histoires de plantes du Canada, Québec, Septentrion
- Plourde,M(dir.)(2002) Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie, Québec, Fides
- Rossi,M,(2013) Le jardin des plantes de Montpellier : de la médecine à la botanique, Versailles, Ed Quae
- Sorensen-Pinault,M,(2008) Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècle, Paris, BNF
- Shapper,A(2012) Le Géant, la licorne et la tulipe. Les cabinets de curiosités en France au XVIIe siècle, Paris, Champs *arts*
- Shiller,R.J(2005), Irrational Exuberance, Revised and Expanded Third Edition, Princeton University Press
- Tannahill,R(1988), Food in History, USA,Three Rivers Press,
- Van Sprang,S(dir.)(1996)L'empire de Flore : Histoire et représentation des fleurs en Europe du XVI^e au XIX^e, Bruxelles : La Renaissance du livre

Von Sachs,J, (1875)(rééd.2010) Histoire de la Botanique du XVIe à 1870,Chilly-Mazarin, Sens

Vons,J,(2012) Le médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles, Paris, Cour de France

Wheeler,W,(1999) L'illustration botanique, Paris, Carrousel

Articles

Austin, Daniel F. (2011) Indian Potato (*Ipomea pandurata*, Convolvaceae) – A record of confusion », *in* Economic Botany

Bernier, J-J.;Chevalier,P ;Teyseyre,D ;André,J (1981), » La maladie de Louis XIII. Tuberculose intestinale ou maladie de Crohn ? », La Nouvelle Presse médicale, vol. X, n°27, 20 juin 1981, p. 2243-2250

Bruneau,A ;J Anderson,G, (1988) Reproductive biology of diploid and triploid *Apios Americana* (Leguminosae), *in* American Journal of Botany

Chartier,R,(1981) » La circulation de l'écrit dans les villes françaises (1500-1700) », Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime, p. 151-157

Drouin,J-M(2000) Le jardin botanique, une image de la nature *in* Natures Sciences sociétés vol. VIII

Jolino,J-C(1997) Les herbiers historiques du muséum et la flore parisienne, Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, Vol XXXIX : 91-109

J. Peabody, F, (1982) A 350-Year-Old American Legume in Paris *in* *Castanea* Vol. 47, No. 1 p. 99-104

Leith-Ross,P(1993) A Seventeenth-Century Paris Garden *in* Garden History, Vol. 21, No. 2 p. 150-157, London, The Garden History Society

Annexes

Liste des annexes :

- Annexe I : Concordancier
- Annexe II : Carte de la répartition des espèces d'Amérique du nord (1) p.19
- Annexe III : Carte de la répartition des espèces d'Amérique du nord (2) p.20
- Annexe IV : Carte de la répartition des espèces d'Amérique du nord (3) p.22
- Annexe V : Carte géographique de la nouvelle France p.23
- Annexe VI : Carte de la répartition des espèces d'Amérique du nord (4) p.25
- Annexe VII : Carte de la répartition des espèces d'Amérique du nord (5) p.25
- Annexe VIII : Carte de la répartition des espèces d'Afrique du Sud p.26
- Annexe IX : Carte des jardins parisiens au XVIIIe siècle
- Annexe X : Gravure de l'*Adiantum Pedatum*
- Annexe XI : Gravure du *Ranunculus latifolius*
- Annexe XII : Gravure du *Robinia pseudoaccacia*
- Annexe XIII : Gravure de l'*Apios tuberosa*
- Annexe XIV : Gravure de l'*Asaron canadense*
- Annexe XV : Gravure de la *Primula vulgaris*
- Annexe XVI : Gravure de l'*Hibiscus Syriacus*

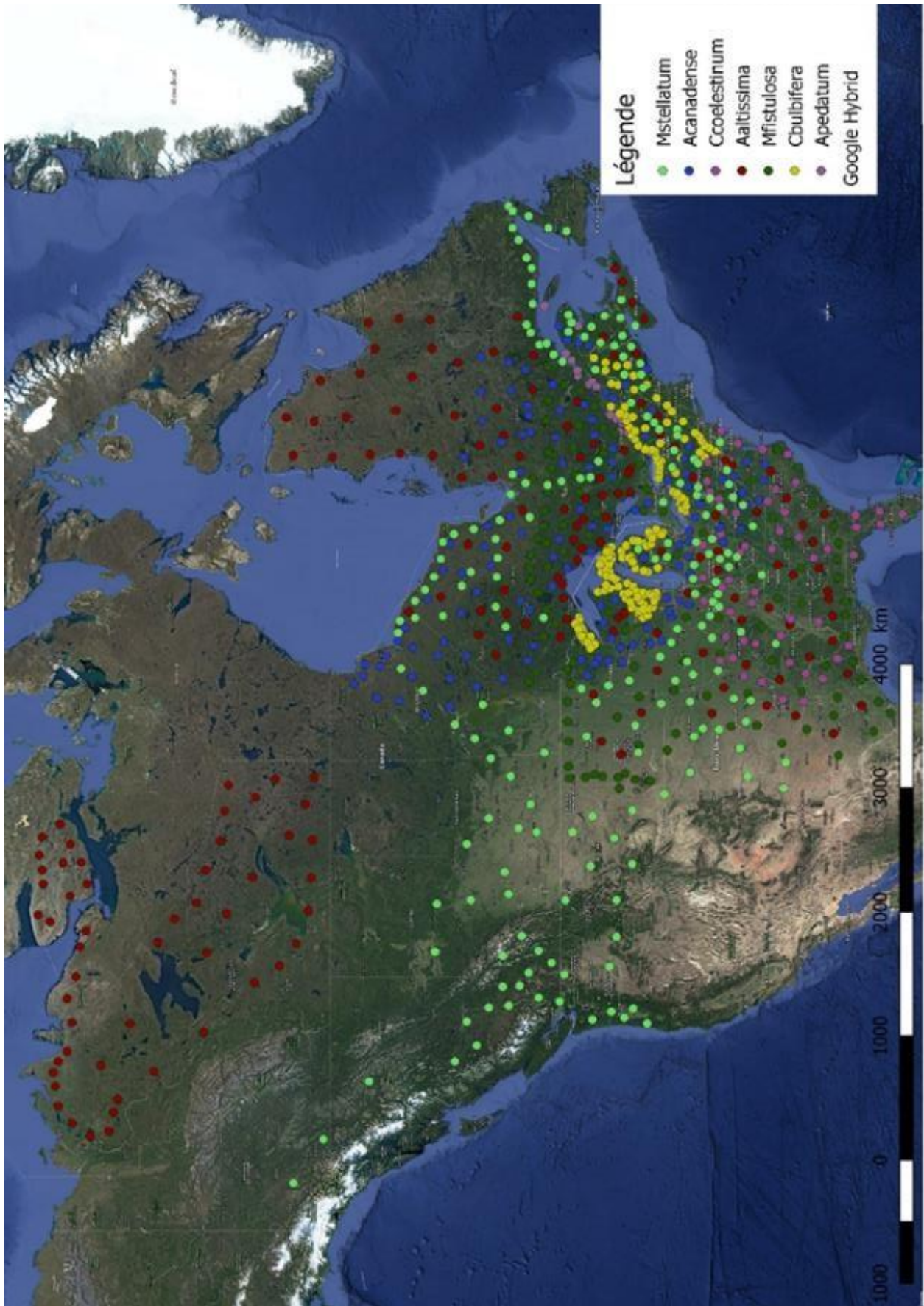
Annexe I

<u>Nom (Cornut)</u>	<u>Nom actuel</u>
Fillix Baccifera	Cystopteris bulbifera
Adiantum Americanum	Adiantum Pedatum
Thlaspi luteum spanospermon	Erysimum cheiri (giroflée des murailles)
Rosa Punicea	Rosa rubiginosa
Origanum Fistulosum Canadense	Monarda fistulosa
Eruca Maxima Canadensis	Diplotaxis tenuifolia
Valeriana urtica-folia flore Albo	Ageratina altissima
Valeriana urtica-folia flore Violaceo	Conoclinium coelestinum
Asaron Canadense	Asarum canadense
Polygonatum Spicatum Sterile	Maianthemum stellatum
Polygonatum Spicatum Fertile	Maianthemum stellatum
Polygonatum Racemosum	Maianthemum racemosum
Polygonatum Ramosum Flore luteo maius	Uvularia grandiflora
Polygonatum Ramosum Flore luteo minus	Uvularia perfoliata
Hedysaron triphyllum Canadense	Hedysarum boreale
Bugula Odorata Lusitania	Cleonia lusitanica (Lamiacée)
Cyclaminum orientale Karmer,Bouhour Turcarum	Cyclamen persicum
Cyclaminum moniis Libani	Cyclamen libanoticum
Arundo Indica variegata sive laconica Theophrasti	Arundo donax ou Arundo australis
Fumaria siliquosa semper virens	Capnoides sempervirens
Fumaria Tuberosa insipida	Dicentra canadensis
Aquilega pumila Praecox, Canadensis	Aquilegia canadensis
Aster luteus alatus	Helenium autumnale
Astericus latifolus Autumnalis	Symphyotrichum cordifolium
Centaurium maius luteum	Centaurea Montana
Centaurium folis Cynarae	centaurea pectinata
Panaces (grec) .f. racemosa Canadensis	Aralia canadensis
Herbatum Canadensium .f. panaces moschatum	?
Aconitum baccis niveis & Rubris	Actaea rubra
Gladiolus Aethiopicus flore coccineo	Babiana ringens/purpurea
Rhamnus Myrtifolius ex Insula Sancti Christophori	Branche stérile d'un senna corymbosa
Carchichec Turcarum	Primula vulgaris subsp. sibthorpii

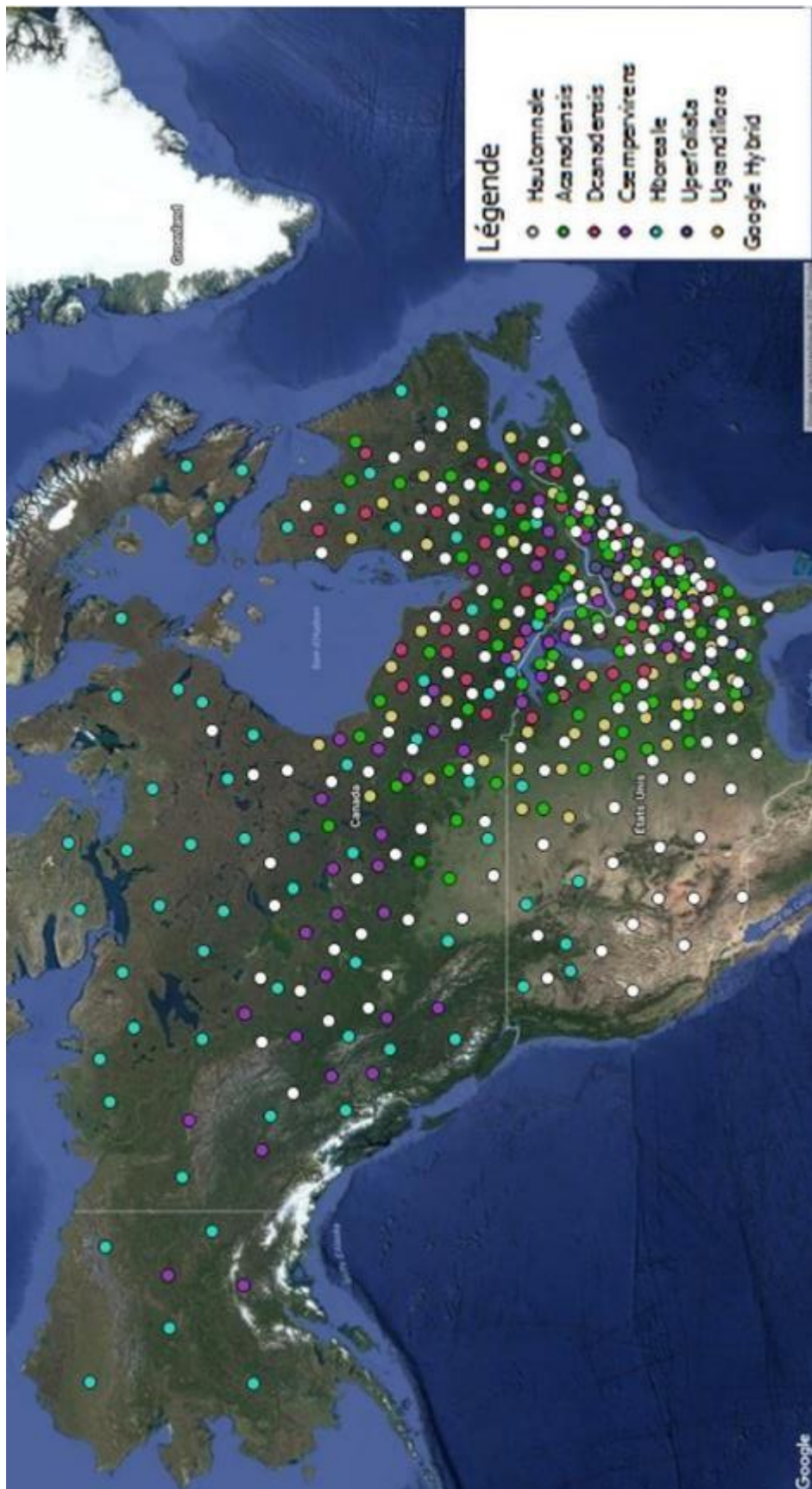
Apocynum maius Syriacum rectum	Apocynum androsaemifolium
Apocynum minus rectum Canadense	Apocynum cannabinum
Ranunculus Latifolius multiplex serotinus	Ranunculus bullatus
Edera trifolia Canadensis	Toxicodendron radicans (Sumac)
Edera quinque-folia Canadensis.	Parthenocissus quinquefolia
Gelsemium Ederaceum Indicum.	Campsis radicans
Geranium triste	Pelargonium triste
Scordium Spinosum odoratum	Teucrium spinosum
Lamium Atragaloïdes	Lamium amplexicaule
Trifolium Asphaltion Canadense	Polanisia dodecandra
Colchicum variegatum	Colchicum variegatum
Colchicum striatum	Androcymbium striatum
Colchicum flore pleno	Colchicum autumnale
Colchicum Amaranthinum	Colchicum Montana
De Millefolia tuberosa	Filipendula hexapetala
Athaea Rosea peregrina	Hibiscus syriacus
Rapistrum maximum Rotundifolium Monospermon.	Crambe abyssinica
Rubus odoratus	Rubus odoratus ?
Narcissus pumilus Indicus polyanthos	Crinum graminicola
Narcissus laponicus rutilo flore.	Nerine bowdenii ou sarniensis
Ornithogalon luteo virens Indicum.	Albuca flaccida
Plantago maxima Hipanica	Plantago Cornuti
Sisynrichium Indicum.	Spiloxene capensis
Solanum triphyllon Canadense.	Trillium erectum/grandiflorum
Solidago maxima Americana.	Solidago sempervirens
Acacia Africana Robini	Robinia pseudoacacia
Pimpinella maxima Canadensis.	Sanguisorba canadensis
Cerefolium latifolium Canadense.	Chaerophyllum procumbens
Aconitum Helianthemum Canad.	Rudbeckia laciniata
Aquifolium echinata folii superficie.	Ilex aquifolium
Vitis laciniatis foliis	Vitis riparia
Fafeolus puniceo flore	Données manquantes
Thalietrum Canadense	Thalictrum aquilegifolium
Agem lilag Persarum	Syringa persica L
Eupatoriafoliis Enula.	Eupatorium Dubium
Bellis ramosa umbellifera	Erigeron annuus
Angelica lucida Canadensis	Angelica Lucida
Angelica atropurpurea Canadensis	Angelica Atropurpurea
Apios Americana.	Apios Tuberosa
Myrtus flore pleno.	Myrtus communis
Calceolus Marianus Canad	Cypripedium reginae
Lupinus Indicus.	Informations manquantes
Pilosella Indica.	Informations manquantes
Saponaria flore pleno.	Informations manquantes
Viola matronalis flore pleno.	Informations manquantes
Hiacynthus comofus calamistratus.	Informations manquantes
Chelidonium maximum [grec] Canadense	Informations manquantes

Statiche maxima Americana.	Informations manquantes
Radix Snagroel notha Anglia.	Informations manquantes

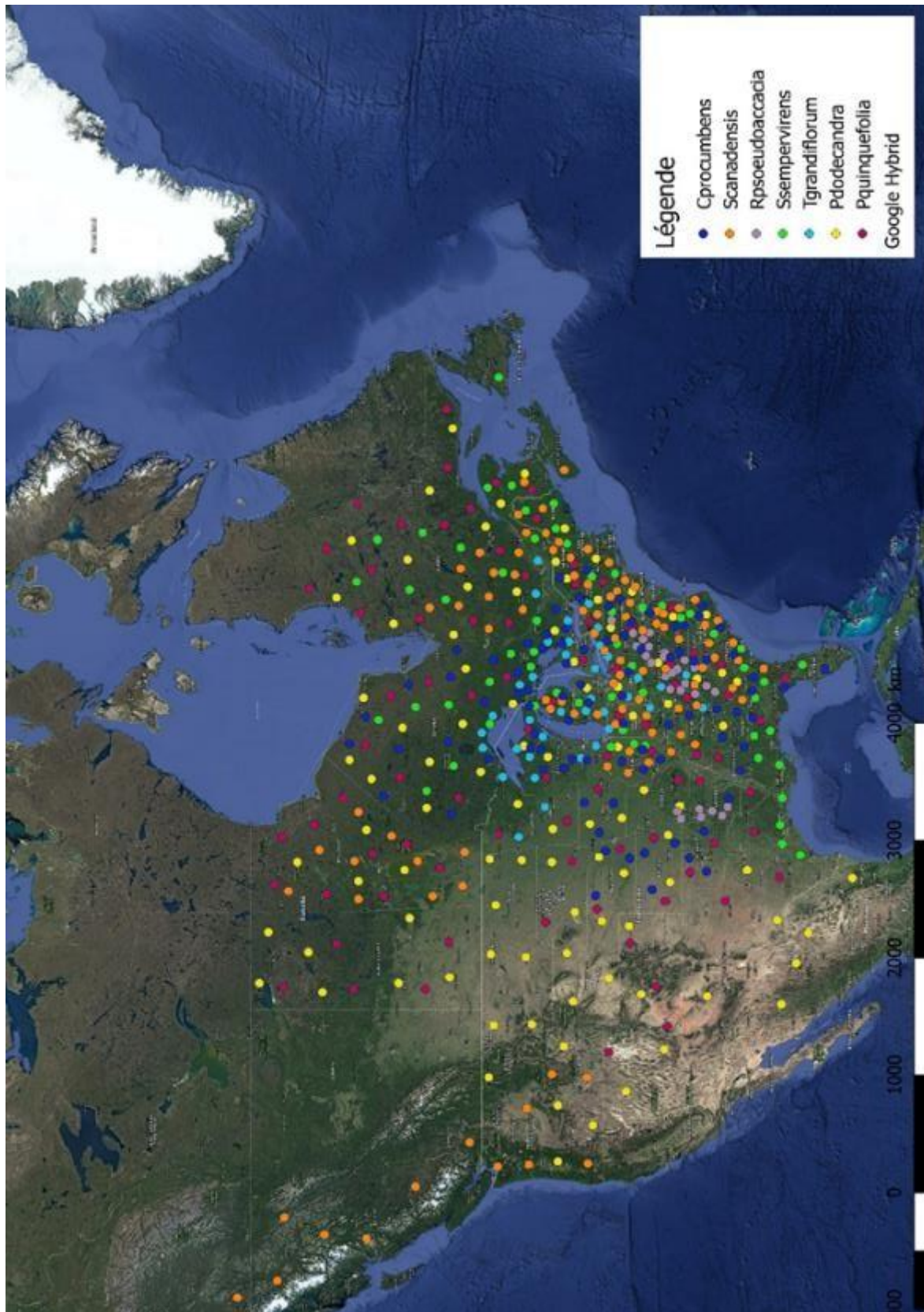
Annexe II :



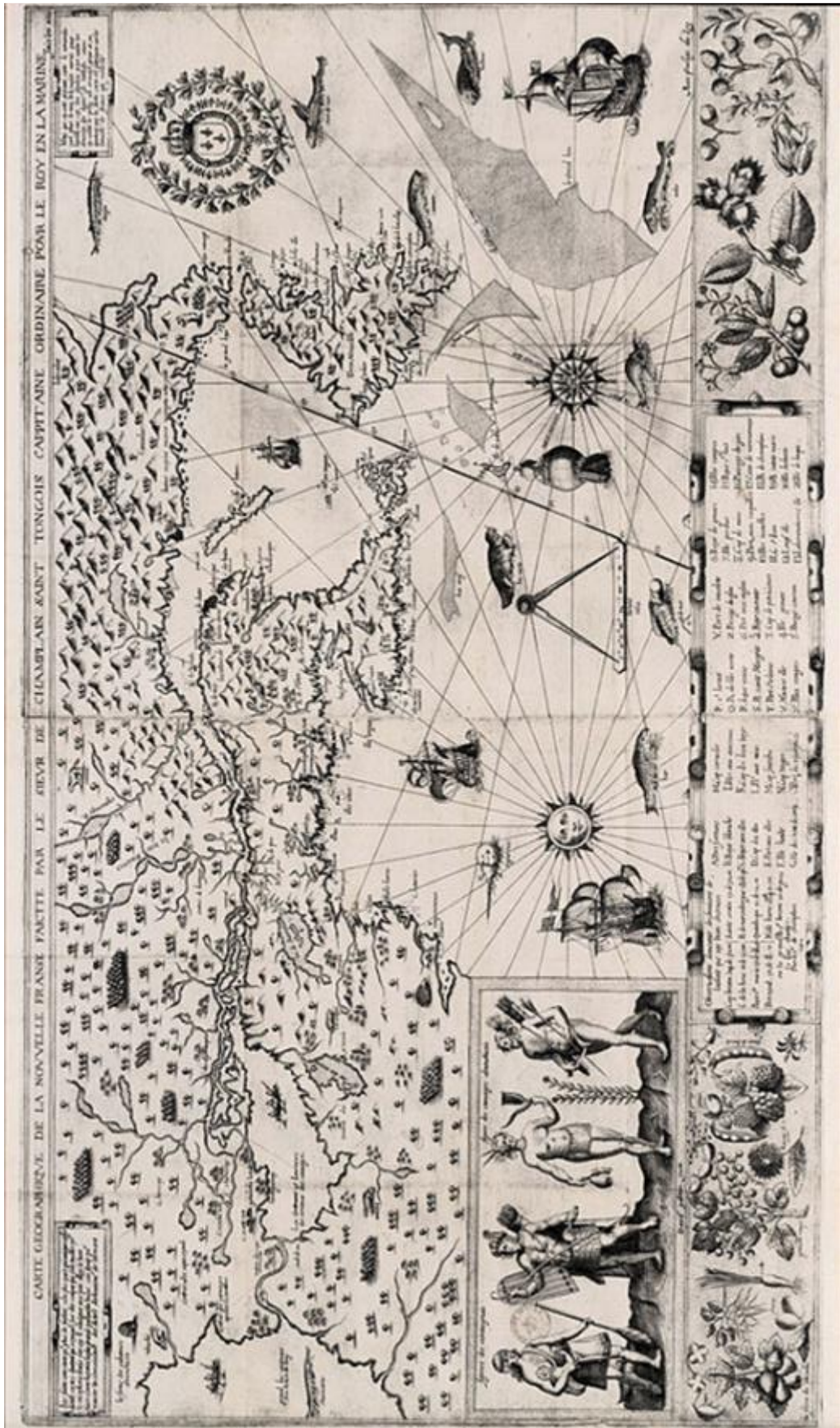
Annexe III :



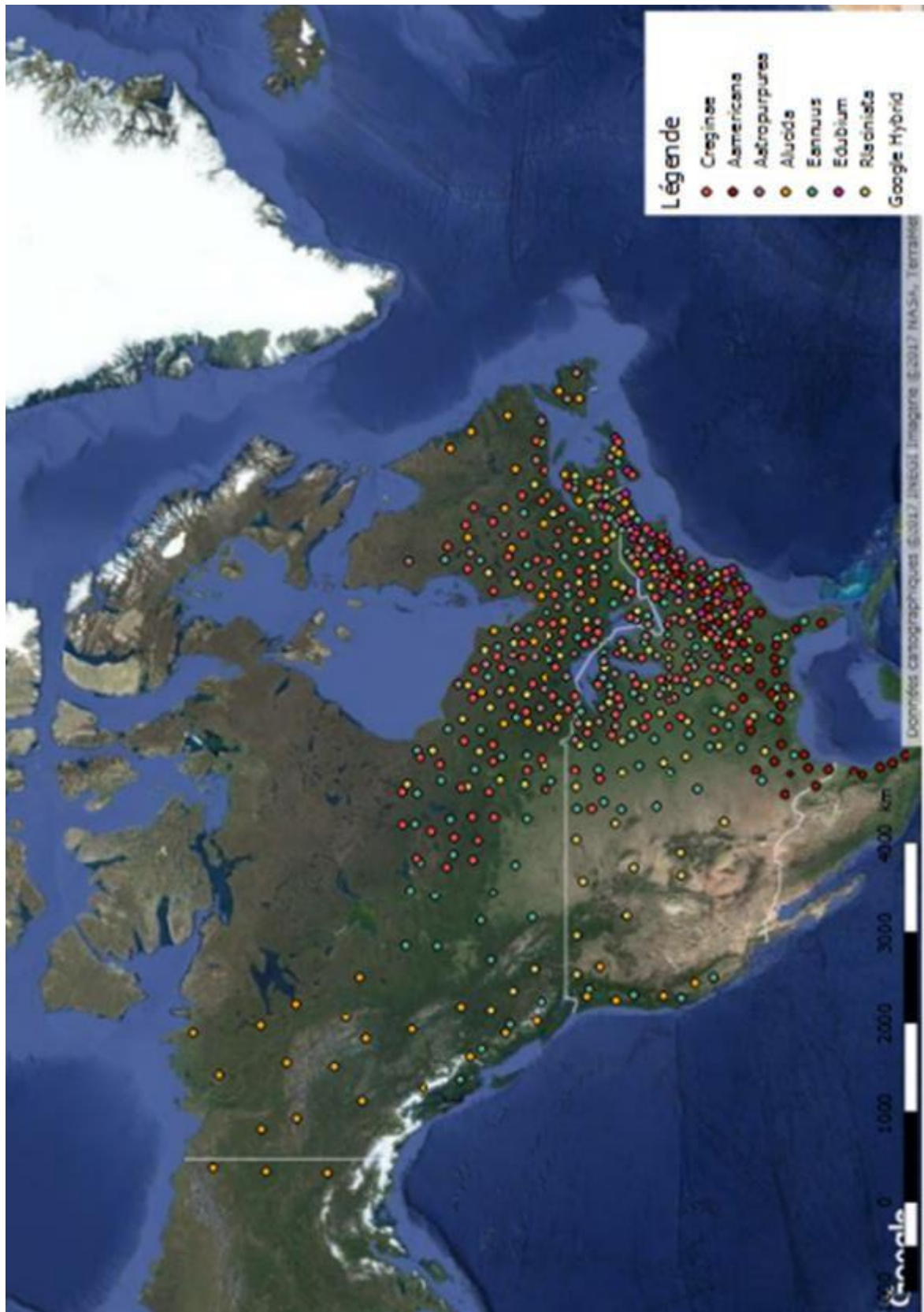
Annexe IV :



Annexe V :



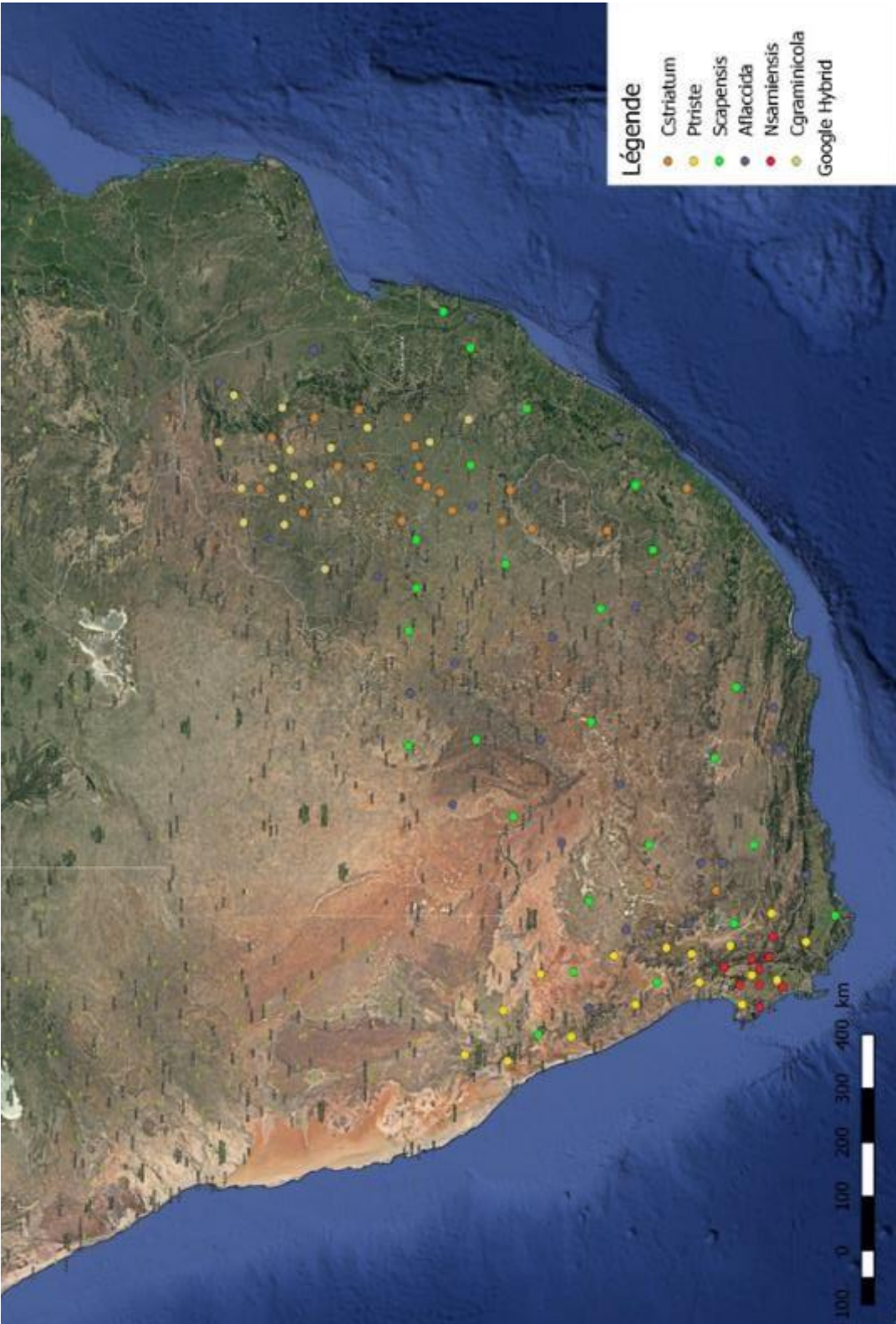
Annexe VI :



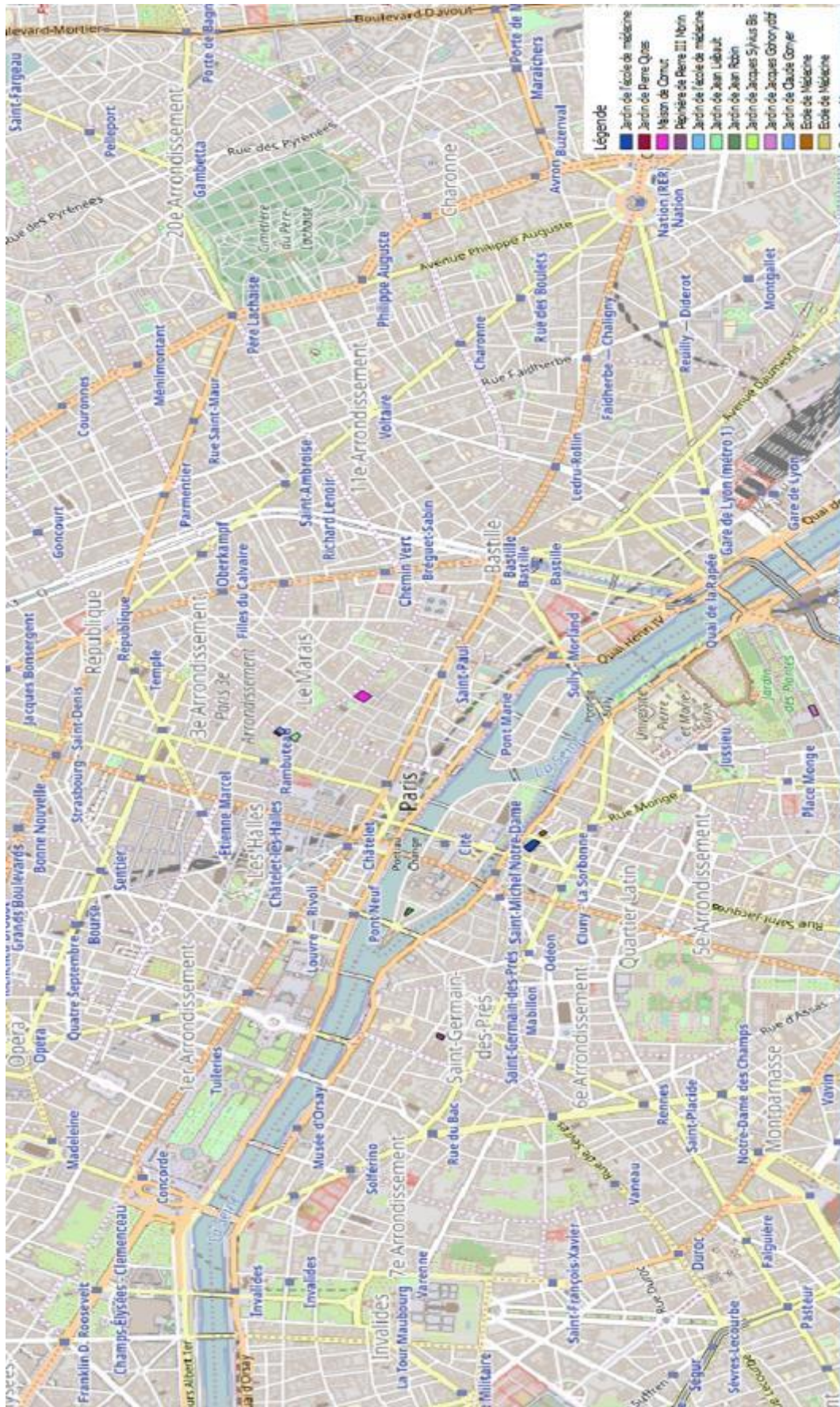
Annexe VII :



Annexe VIII :



Annexe IX :

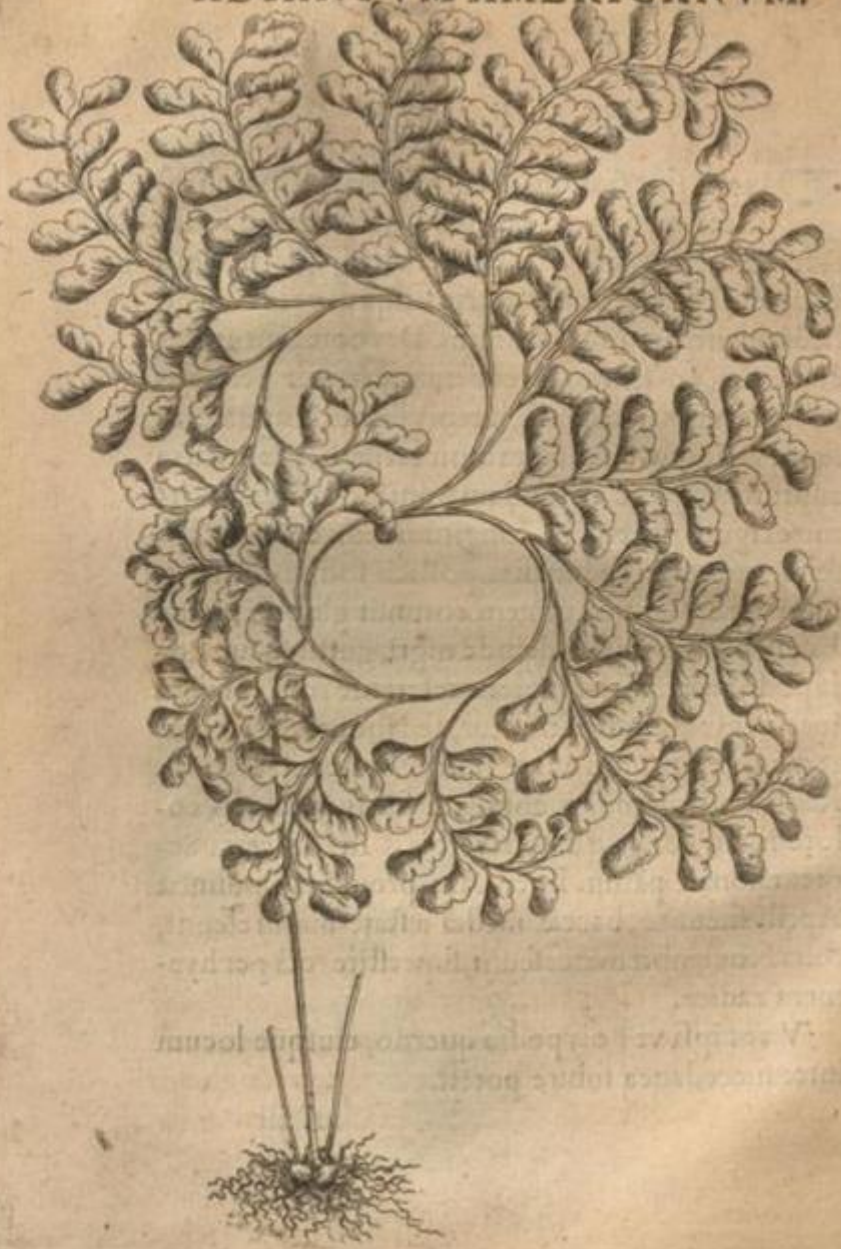


Annexe X

6

Jacobi Cornuti

ADIANTVM AMERICANVM.



Canadensium Plant. Historia. 95
RANUNCVLVS LATIFOLIYS MULTIP. SE.



172 *Jacobi Cornuti*
ACACIA AMERICANA ROBINI



Annexe XIII

Canadensium Plant. Historia.
APIOS AMERICANA.

201



Canadensium Plant. Historia.
ASARON CANADENSE.

25



Annexe XV



Annexe XVI

Canadensium Plant. Historia. 145
ALTHÆA ROSEA PEREGRINA.

